

ANNE de JÉSUS
Carmélite déchaussée



ÉCRITS
ET
DOCUMENTS

Édition préparée par
ANTONIO FORTES et RESTITUTO PALMERO

Collection
Carmel Vivant

ANNE DE JÉSUS

Carmélite déchaussée

ÉCRITS ET DOCUMENTS

Édition préparée par
ANTONIO FORTES et RESTITUTO PALMERO

Traduit de l'espagnol par
CHANTAL COLONGE

Anne de Jésus, l'une des premières compagnes de sainte Thérèse d'Avila, fut une âme privilégiée. Saint Jean de la Croix écrivit pour elle son commentaire du Cantique Spirituel. Elle fonda les premiers carmels thérésiens de France et de Belgique.

Les Pères carmes Antonio Fortes et Restituto Palmero, de la Province de Burgos, ont effectué un impressionnant travail de recherche pour mettre à la disposition du public ces œuvres complètes, encore inédites en France, d'une des plus grandes figures du Carmel espagnol : ses Relations et ses déclarations, sa volumineuse correspondance, ses poésies, etc.

Un ouvrage qui constitue un événement pour toute la famille carmélitaine et pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la spiritualité du Carmel.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Vers **1560** : Cristobal de Lobera entre dans la Compagnie de Jésus au collège de Plasencia, récemment fondé.

1562 : 24 août. Sainte Thérèse de Jésus fonde le couvent de San-José à Avila.

Vers **1563** : Ana de Lobera à 18 ans se mit sous la direction spirituelle du P. Pedro Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, qui résidait au collège de la ville. Le P. Pedro était né en 1524 à Belmonte, et en 1558, à 34 ans, déjà prêtre, il était entré dans la Compagnie. Il mourra à Tolède le 30 mai 1596.

1567 : Le P. Juan Bautista Rubeo, général des Carmes, approuve les Constitutions de sainte Thérèse pour les futures fondations de Carmélites Déchaussées.

1568 : 28 novembre. Le couvent des Carmes Déchaux de Duruelo est érigé canoniquement.

1569 : 19 mai. Sainte Thérèse de Jésus fonde le couvent des Carmélites Déchaussées de Tolède.

Vers **1569** : Ana de Lobera est atteinte d'une maladie grave, qui dura trois mois et devint chronique sous la forme de fièvre quarte et malaria. La même année, le P. Pedro Rodriguez fut muté à Tolède, où il se trouva avec le P. Pablo Hernandez, qui lui parla de sainte Thérèse – qui se trouvait alors au couvent de Tolède – et de ses fondations.

1570 : Le P. Rodriguez écrit à Ana de Lobera à Plasencia, en lui parlant de sainte Thérèse et de ses fondations et en lui demandant de lui faire savoir si elle désirait entrer chez les Carmélites. Ana répond en lui demandant d'en parler avec la Mère Thérèse, pour que celle-ci lui indique le lieu où elle voulait qu'elle entre.

1570 : 24 mars. La grand-mère maternelle et tutrice d'Ana meurt à Medina ; le 14 mai de la même année, meurt la grand-mère paternelle, de Plasencia.

1570 : 2 avril. La Sainte écrit à Ana en l'admettant, et en lui disant qu'elle la reçoit comme compagne de fondations. Elle lui dit de guérir vite de sa maladie, et de venir à la fondation qu'elle voudra, tout en lui recommandant Avila, puisque c'est là qu'elle est prieure.

1570 : 11 juin. Le couvent de Carmes Déchaux de Duruelo est transféré solennellement à Mancera.

1570 : 26 juillet. S'étant entendue avec la Sainte par courrier pour entrer à San-José d'Avila à la fin juillet, Ana de Lobera quitta Plasencia, accompagnée de membres de sa famille, en direction d'Avila, à 7 heures du soir afin de faire route sans la canicule des journées d'été. En 5 jours environ ils firent le trajet jusqu'à la ville de sainte Thérèse.

1570 : Fin juillet. Ana arriva à Avila, probablement le cinquième jour du voyage, c'est-à-dire le 31 juillet. Elle fut reçue au couvent par la Mère Maria de San-Jeronimo, car sainte Thérèse était absente.

1570 : 1^{er} août. Ana de Lobera prit l'habit à San-José le jour de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, alors qu'elle avait 24 ans 8 mois et 6 jours. La Sainte Mère, qui était encore à Tolède, avait fait savoir qu'il fallait l'appeler Ana « de Jésus », et non pas « de saint Pierre », comme celle-ci le demandait.

1570 : Mi-août. La Sainte arriva de Tolède à Avila, et là elles firent connaissance, elles qui jusqu'alors n'avaient communiqué que par lettres. Depuis ce jour il s'établit entre elles une profonde communication spirituelle.

1570 : Fin octobre. La Sainte Mère part pour la fondation de Salamanque. Ce couvent est érigé le 1^{er} novembre.

1570 : Novembre. Une fois fondé le couvent de Salamanque, la Sainte fit appeler pour Salamanque trois religieuses de Medina, à savoir Ana de la Encarnacion, Maria de Cristo et la sœur Jeronima de Jesus, et trois novices d'Avila, à savoir, Juana de Jesus, Maria de San-Francisco et Ana de Jesus. La prieure de Salamanque, durant treize années de suite, fut la Mère Ana de la Encarnacion.

1570 : Novembre. En route pour Salamanque, les novices d'Avila passèrent par Mancera, où elles firent la connaissance et obtinrent des informations de saint Jean de la Croix, du Père Antonio de Jesus et des autres religieux, comme la Mère Anne elle-même le rappelle dans sa Déclaration sur sainte Thérèse.

1570 : Novembre. Les novices arrivent à Salamanque, où continua à régner entre la Sainte et Anne de Jésus cette familiarité intime de sentiments, de décisions et de grâces, dont parle l'intéressée dans sa Déclaration sur sainte Thérèse.

1571 : Janvier. La Sainte part de Salamanque pour faire la fondation d'Alba de Tormes, mais au début de mars elle revient à Salamanque.

1571 : Pâques. Isabel de Jesus chante les vers « Veante mis ojos, dulce Jesus bueno » (Que mes yeux te voient, doux et bon Jésus), et la sainte Mère tombe en extase. Ana de Jesus s'occupe d'elle.

1571 : Avril. Sainte Thérèse quitte Salamanque pour aller arranger les problèmes du couvent de Medina ; mais avant de partir elle confie la charge des novices à leur co-novice Anne de Jésus, et elle recommande à la prieure de Salamanque, Ana de la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1590 : 27 juin. Bref de Sixte V qui nomme exécuteurs du bref *Salvatoris* Luis de Leon et don Teutonio de Braganza.

1591 : 8 mars. Luis de Leon dédie à Anne de Jésus le *Commentaire* du Livre de Job, qu'il avait commencé en 1578. Malgré les efforts que fera la Mère Anne depuis Bruxelles, le *Commentaire* ne fut édité pour la première fois à Madrid qu'en 1779.

1591 : 25 avril. Bref *Quoniam non ignoramus* de Grégoire XIV, par lequel il confirme et sur quelques points modifie et change le bref *Salvatoris* de Sixte V sur les Constitutions des Déchaussées.

1591 : 11 mai. Déclaration sur les travaux de Luis de Leon.

1591 : 1^{er} juin. Chapitre général intermédiaire. Saint Jean de la Croix n'a plus aucune charge, on le nomme supérieur au Mexique, et il se retire dans la solitude de La Penuela.

1591 : 26 juin. Le P. Blas de San Alberto, définitiveur général, commence la visite canonique au couvent Santa Ana de Madrid.

1591 : 12 juillet. Lettre du P. Doria, par laquelle il fait connaître aux religieuses les changements introduits dans les Constitutions par les brefs de Sixte V et de Grégoire XIV.

1591 : 23 août. Luis de Leon meurt à Madrigal, sans avoir pu exécuter le bref *Salvatoris*.

1591 : 13 septembre. Le visiteur du couvent Santa Ana de Madrid dépose la prieure, Mère Maria del Nacimiento, et nomme à sa place la Mère Maria de San-Jeronimo, du couvent San-José de Avila. La Mère Maria arrive, accompagnée par la sœur Anne de Saint-Barthélemy. En outre, les religieuses sont punies, en particulier la Mère Anne de Jésus, à qui on interdit

les visites et qui est privée de la communion quotidienne.

1591 : 14 décembre. Après une longue et très douloureuse maladie, saint Jean de la Croix meurt à Ubeda.

1592 : Édition des Constitutions des Carmélites Déchaussées en traduction espagnole, dans lesquelles sont insérées les modifications ordonnées par les brefs *Salvatoris* et *Quoniam non ignoramus*.

1592 : 17 février. Le P. Jeronimo Gracian est expulsé de la Congrégation des Déchaux par le définitoire général.

1592 : 19 février. Le bref de Clément VIII est émis, par lequel sont approuvées les Constitutions des religieuses et celles des frères.

1593 : Les Constitutions des religieuses sont traduites en italien et éditées à Gênes. Ce sont celles qui furent en vigueur dans la Congrégation d'Italie jusqu'en 1630.

1593 : Juin. Chapitre général de l'Ordre des Carmes à Crémone, en Italie, où est approuvée la pleine autonomie de la Congrégation des Carmes Déchaux par rapport aux Carmes Chaussés.

1593 : Décembre. L'Ordre des Carmes Déchaux est érigé, par bulle de Clément VIII, complètement séparé de l'Ordre des Chaussés, et le P. Doria est nommé général *ad intérim*.

1594 : 9 avril. Le P. Nicolas de Jesus Maria Doria meurt à Alcala, alors qu'il est en route pour le chapitre général de Madrid, où devait être donnée exécution au bref de Clément VIII.

1594 : 23 avril. Le chapitre général de Madrid élit comme

premier général des Carmes Déchaux le P. Elias de San-Martin.

1594 : Juin. Les trois ans de priorat de la Mère Maria de San-Jeronimo au couvent Santa-Ana de Madrid se terminent.

1594 : Été. La Mère Maria de San-Jeronimo, Anne de Jésus et Anne de Saint-Barthélemy, accompagnées des P. Juan de Jesus Maria, définitiveur général, et Diego de San-José, quittent Madrid pour Avila, où ils s'arrêtent quelques jours.

1594 : Septembre. Anne de Jésus part d'Avila pour Salamanque, en passant par Alba. Dans cette ville la Mère Anne ouvre le coffre de fer où est déposé le corps de sainte Thérèse, pour le mettre dans un nouveau cercueil, offert par la duchesse d'Albe. Le cercueil est orné de vers du P. Diego de Yanguas, dominicain. Le bras de la Sainte fut placé dans un reliquaire d'argent, pour être exposé à la vénération des dévots.

1594-1604 : Étape de Salamanque. La Mère Anne prend pour confesseur le P. Francisco de Santa-Maria Pulgar, qui écrira les deux premiers volumes de l'Histoire de la Réforme des Déchaux. Elle est en relation avec Domingo Bañez, Juan Alonso de Curiel, Agustin Antolinez, Diego de Guevara, Juan Pérez, et d'autres professeurs de l'Université, éminents par leur sainteté et leur science.

1596 : Mars. La Mère Anne de Jésus fut élue prieure de Salamanque, au grand déplaisir, aux « hurlements », dit le Chroniqueur, du P. Elias de San-Martin, général ; elle assurera cette charge jusqu'en septembre 1599.

1596 : Le P. Jeronimo Gracian, enfin libéré de sa captivité, entre, avec tous les honneurs, comme maître chez les P. Chaussés à Rome.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1614 : 21 septembre. Le P. Jérôme Gracian meurt à Bruxelles.

1614 : 28 septembre. La nouvelle église des Déchaussées de Bruxelles est terminée et inaugurée.

1614 : 5 octobre. Célébration chez les Déchaussées de Bruxelles de la fête de la béatification de sainte Thérèse ; elles se transfèrent dans leur nouveau chœur.

1615 : Le P. Ferdinand de Sainte-Marie, préposé général d'Italie, visite les couvents de Belgique, et il confirme la Mère Anne dans sa charge de prieure de Bruxelles pour la troisième fois, à la demande des archiducs et de la communauté et contre la volonté de la Mère Anne.

1615 : 8 avril. Madame Acarie (Marie de l'Incarnation) fait profession à Amiens.

1616 : Édition des Constitutions à Dole ; on y distingue les deux gouvernements : celui de l'Ordre hors de France, et celui de Bérulle en France ; notes en bas de page d'Anne de Jésus concernant les confesseurs et prédicateurs pour les couvents de Belgique et de Pologne.

1616 : 30 octobre. La Mère Léonore de Saint-Bernard fonde le couvent de Malines.

1616 : 22 décembre. Mort du P. Cristobal de Lobera, jésuite, frère de la Mère Anne de Jésus.

1617 : 12-17 mai. Célébration à Rome du chapitre général, qui divise la Congrégation d'Italie en 5 provinces. Le P. Thomas de Jésus est le premier provincial de Flandre.

1618 : 18 avril. Mort à Pontoise de Marie de l'Incarnation (Madame Acarie).

1618 : À la demande des princes et de la communauté, la Mère Anne de Jésus est réélue prieure pour la quatrième fois.

1619 : 1^{er} mai. Fondation du couvent des Carmélites Anglaises d'Anvers, avec l'appui des deux Anne et des princes.

1621 : Février. L'état de santé de la Servante de Dieu s'aggrave : inflammation de la gorge, hydropisie, tremblement continu et paralysie totale de tous les membres.

1621 : 2 mars. Dernière confession d'Anne de Jésus au P. Hilaire de Saint-Augustin et administration de l'extrême-onction.

1621 : 4 mars : Communion en Viatique, et mort d'Anne de Jésus après une longue et très douloureuse maladie, à 75 ans 3 mois 8 jours. Une religieuse infirme de la communauté, Jeanne du Saint-Esprit, est guérie instantanément en baisant ses pieds.

1621 : 5 mars. Le corps de la Mère est exposé dans le chœur de l'église pour la dévotion des fidèles.

1621 : 6 mars. Funérailles de la Mère Anne, présidées par le P. Hilaire de Saint-Augustin, avec sermon du P. Thomas de Jésus et musique par la Chapelle de Leurs Altesses.

1621-1632 : La Mère Beatrix de la Conception sauva de la destruction beaucoup de précieux manuscrits de la Mère Anne, qu'a conservés jusqu'à nos jours le couvent des Carmélites Déchaussées de Bruxelles.

1621-1642 : Le Procès ordinaire de canonisation est ouvert dans les diocèses de Malines, Tournai, Cambrai, Arras et Anvers. Les déclarations se succédèrent jusqu'en 1642, mais le Procès pour le moment n'alla pas plus loin.

1632 : Dom Angel Manrique édita à Bruxelles la vie d'Anne de Jésus, œuvre bien documentée s'appuyant sur les écrits originaux, mais suivant le goût baroque pour l'hyperbole. Elle eut plusieurs éditions et adaptations en français ainsi qu'une synthèse en espagnol.

1872 : Pour faire redémarrer la Cause de béatification de la Mère Anne, le P. Berthold-Ignace, carme belge et définitiveur général de 1881 à 1889, édite à Bruxelles un bon guide des documents du procès de la Mère Anne, qu'il intitula « Tableau Chronologique des principaux témoignages... de la Vénérable Mère Anne de Jésus ».

1874 : Le même auteur édita à Bruxelles une étude approfondie sur les Constitutions de l'Ordre et la Mère Anne de Jésus, sous le titre : « Anne de Jésus et les Constitutions des Carmélites Déchaussées ».

1876-1882 : Le même P. Berthold-Ignace fit paraître à Malines une biographie documentée de la Mère Anne, en deux volumes. Elle a été traduite en espagnol et en italien.

1878 : Décret d'Introduction de la Cause à la Congrégation des Rites.

1881-1882 : Le Procès sur la renommée de sainteté, la vie et les miracles, s'ouvre dans le diocèse de Malines.

1884 : Décret sur les écrits.

1885 : Décret sur la validité du Procès Apostolique.

1895-1896 : Le procès sur les vertus et les miracles « *in specie* » s'ouvre à Malines.

1904 : Décret sur la validité du Procès Apostolique, bien

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qui lui furent d'avance annoncés par sainte Thérèse en personne. La Sainte l'employa pour ces tâches dès son noviciat, en la chargeant de la formation de ses compagnes, comme le déclare Anne elle-même.

Quatre ans après sa profession, en 1575, elle l'appelle pour être prieure du couvent de Beas. Et Anne, en tant que prieure, promeut la fondation des couvents de frères au Calvaire et à Baeza, en aidant économiquement, et en partageant avec les frères jusqu'aux quelques meubles des religieuses. Toujours depuis Beas, elle finance l'expédition du P. Roca et de son compagnon à Rome, pour négocier la séparation de la province déchaussée, aide dont sainte Thérèse la remercie du fond du cœur, en lui envoyant cette incroyable lettre, si thérésienne, que Manrique reproduit déjà en 1629.

La Sainte elle-même la nomme responsable de la fondation de Grenade (1581-1582), en remettant toute l'affaire entre ses mains et dans celles de saint Jean de la Croix. Cependant elle lui écrit ensuite, sur la foi sans doute d'informations incomplètes provenant de Séville, une lettre terrible sur l'obéissance aux ordres du Provincial.

En 1586, le P. Nicolas Doria la fait venir de Grenade pour qu'elle fonde à Madrid le couvent de Déchaussées, ce qu'elle fait à la satisfaction de tous. Et depuis ce couvent, elle promeut les fondations de religieuses de Huete et de Valence.

La période 1589-1592 est un moment de luttes entre les frères pour l'héritage législatif de sainte Thérèse. La lutte laissa des blessures profondes dans l'âme de tous ceux qui participèrent au combat ; la *Consulta*, forme de gouvernement voulue par le P. Nicolas Doria, disparaît selon les brefs pontificaux de 1590-1592, comme le voulaient les religieuses ; mais le P. Doria continue à être l'autorité constituée ; et il use de tout son

pouvoir : les Carmes et Carmélites chefs de l'opposition à sa *Consulta*, qui ne furent jamais des rebelles, sont punis durement jusqu'en 1594.

Cette année-là se termine la phase de naissance et de développement de la Congrégation, avec l'érection de l'Ordre des Carmes Déchaux en tant que tel et la mort du P. Doria, cette même année 1594. Suivent alors trois ans où l'Ordre respire, mûrit et s'aménage, pour s'ouvrir à de nouveaux temps.

En 1597 s'inaugure une nouvelle phase du jeune Ordre, avec la séparation, par Clément VII, des couvents de religieuses et frères d'Italie de ceux d'Espagne, érigés en nouvelle Congrégation en 1600, congrégation qui prend sous sa responsabilité exclusive les fondations dans tous les territoires chrétiens, excepté ceux d'Espagne et du Portugal, d'Afrique et d'Amérique hispano-portugaise. Et en novembre 1603 le Pape lui-même donne une nouvelle impulsion à cette nouvelle ère d'expansion, en émettant la bulle d'érection du couvent des religieuses de Paris.

Les années 1603-1604 voient la lutte entre le P. Général d'Espagne et les envoyés de France, guidés par Jean de Quintanadueñas d'abord et par Pierre de Bérulle ensuite, pour obtenir des religieuses thérésiennes du Carmel primitif, qui apporteraient la Réforme dans ce pays. La question trouva une solution grâce à un acte de force du Nonce, car c'était une époque rude ; cependant allèrent en France deux thérésiennes exceptionnelles, Anne de Jésus et Anne de Saint-Barthélemy, qui emmenèrent bien vivace la tradition thérésienne et l'implantèrent.

En cette année 1604 commence pour la Vénérable et ses compagnes une nouvelle étape de leur vie personnelle et de l'expansion de l'Ordre en France, avec la fondation de Paris en 1604, de Pontoise en 1605 et de Dijon la même année, toujours

en France.

En 1606, les désaccords avec les supérieurs français étant arrivés à un point de rupture, la Mère Anne accepta très volontiers d'ériger des maisons de l'Ordre en Belgique, mais sous le gouvernement de Jean de Quintanadueñas de Brétigny. C'est ainsi qu'elle fonde en personne à Bruxelles en 1607, à Louvain en 1607, et à Mons en 1607-1608. Ensuite elle suspend les fondations, consciemment et volontairement, car il y a pénurie de religieuses anciennes et la France ne les cède pas facilement, et d'autre part parce que n'arrivent pas les Carmes Déchaux qu'elle réclamait pour compléter son œuvre fondatrice.

Lorsque, à sa demande et sur l'ordre du Pape, les religieux arrivent à Bruxelles en 1610, elle dépose entre leurs mains la responsabilité des fondations, bien que – mais sans y participer elle-même en personne – elle ait promu celle de Cracovie, en 1612, celle des émigrées anglaises d'Anvers en 1619 ; infirme comme elle est, elle se sent disposée à aller fonder en Angleterre, si une occasion favorable se présente. C'est dans cette attitude positive que la mort la trouve en 1621, à 75 ans et quelques mois.

Tâches de promotion éditoriale des œuvres de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix

Le labeur éditorial dont se chargea la Mère Anne pour divulguer les Œuvres de la Sainte est très connu. Comme elle-même l'atteste, ce fut elle qui recueillit les autographes de la Sainte à Madrid et les remit à Luis de Leon, pour qu'il en préparât l'édition. Fray Luis termina cette tâche en 1588 ; et, comme digne prélude aux harmonies mystiques de la Sainte, il fit précéder ce texte d'une Dédicace à la mère Anne et aux Carmélites Déchaussées de Madrid, dédicace qui est le plus bel éloge littéraire de la Sainte, des Carmélites Déchaussées et de la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

les originaux notariaux du Procès de Salamanque n'ont été conservés. Nous avons seulement deux copies légalisées, presque contemporaines du Procès : l'une est celle qui fut envoyée à Rome à la Congrégation des Rites en 1610, qui fut conservée dans les Archives de la Procure Romaine de la Congrégation des Carmes Déchaux d'Espagne et se trouve aujourd'hui aux Archives Générales de l'Ordre dans la même ville ; la Déclaration de la Mère Anne y occupe les fol. 137r-154r. Cette Déclaration devint fameuse en son temps, car don Diego de Yepes, le P. Diego de Guevara, le P. Thomas de Jésus, etc. la connurent, et il dut exister beaucoup de simples copies, dont l'une est conservée aujourd'hui chez les Carmélites Déchaussées de Bruxelles.

Sur la couverture de la copie notariale romaine du Procès de Salamanque – d'une toute petite écriture, avec environ 120 lignes par page et plus de 100 mots par ligne –, qui comprend la copie de la Déclaration de la Mère Anne, on trouve le titre suivant : *Processus compulsorialis in causa canonizationis matris Teresiae de Jesu. 2 diciembre 1610. Ex partibus Salamantin. Alvae.* Le texte de la Mère Anne qui nous intéresse occupe les folios 49r-53r. Pour nous convaincre de la fidélité et de l'ancienneté de la copie, il nous suffit de voir au fol.1r l'original de la lettre de don Luis, évêque de Salamanque, adressée aux cardinaux de la Congrégation des Rites, selon laquelle il leur envoie les procès de Salamanque et d'Alba, lettre signée à Salamanque le 3 décembre 1610. C'est cette copie ancienne que nous suivons.

La fortune éditoriale n'a pas accompagné cet écrit de la Vénérable autant que s'en répandit la renommée. Il avait beau depuis longtemps être connu et cité dans les biographies de Yepes et d'autres, la première édition que nous en connaissons

est celle que réalisa celui qui est aujourd'hui saint, Enrique de Osso y Cervello, dans *Santa Teresa de Jesus. Revista mensual*, 2-3 (1873-1874). Il suivit pour cette publication le texte de la simple copie qui existe chez les Carmélites Déchaussées de Bruxelles (Pour d'autres éditions, voir la Bibliographie).

Déclaration sur l'esprit de prophétie du P. Baltasar Alvarez (1596)

L'occasion de composer cette brève Déclaration, rédigée sous forme de lettre au P. Salcedo, de la Compagnie de Jésus, fut donnée par la demande de ce Père : il souhaitait que les religieuses de la Communauté de Salamanque déclarent ce qu'elles savaient sur l'esprit de prophétie du P. Baltasar Alvarez, dans le but de rédiger sa biographie. La Mère Anne se récusa à la première demande, mais devant l'insistance du P. Salcedo, qui se rendit personnellement d'Avila à Salamanque au début de l'année 1596, elle et les religieuses qui avaient connu le P. Baltasar Alvarez rédigèrent brièvement leurs souvenirs. Avant qu'il s'en retourne à Avila, la Vénérable lui remit sa Relation.

Le fascicule original de cette Déclaration, avec les deux lettres de la Mère Anne qui l'accompagnent, l'une antérieure et l'autre postérieure à la Déclaration, constituant un pli de deux feuilles, est conservé aux Archives Historiques Nationales de Madrid (leg. 67, n. 35). L'écriture semble être celle de la mère Beatrix de la Conception ; seule la signature est autographe de la mère Anne. La date de composition se situe entre la lettre du 14 novembre 1595, dans laquelle elle refuse de faire quelque déclaration sur le P. Alvarez, et celle du 20 janvier 1596, où elle demande au P. Salcedo ce qu'il a pensé de sa Relation.

La Déclaration de la Mère Anne et ses deux lettres ainsi que les Déclarations des autres religieuses furent éditées en appendice à la Vie du P. Baltasar Alvarez, composée par le P.

Luis de la Puente, pp. 340-341 de l'édition de Madrid 1880 (Pour d'autres éditions, voir la Bibliographie).

Récit du voyage en France et de la fondation de Paris, 1605

Bien que nous l'éditions en tant que Récit du Voyage et de la Fondation du couvent de Paris, il constitue cependant, au point de vue du genre littéraire, une insertion dans une lettre écrite par la Vénérable à don Diego de Yepes, évêque de Tarazona, avec qui elle était en relation. L'Évêque lui avait demandé un récit étendu de ce qui s'était passé tant durant le voyage que dans la fondation de Paris. Et la Vénérable, au mois de mars 1605, presque six mois après son arrivée en France, commence à dicter à sa secrétaire les péripéties du voyage à travers l'Espagne et la France, la description de la visite à Saint-Denis, l'entrée dans le couvent de Paris, et les impressions qu'elle a éprouvées durant ces mois à l'étranger.

La valeur de cet écrit est importante du point de vue historique ; surtout parce que dans ce texte, signé le 8 mars 1605, sans que se soient écoulés six mois depuis son arrivée en France, se sont dessinés déjà nettement les points sensibles et douloureux qui amènent à des frottements, des incompréhensions et finalement à un conflit ouvert entre les fondatrices espagnoles et les supérieurs français.

L'original de la lettre, sûrement dictée par la Mère Anne à Beatrix de la Conception, n'est pas connu. Actuellement, il s'en conserve deux copies anciennes : une chez les Carmélites Déchaussées de Tolède, et une autre chez les Carmélites Déchaussées d'Anvers, dont nous avons une transcription manuscrite du début de la décennie 1880-1890 aux Archives Romaines de la Congrégation des Rites, et une copie aux Archives Générales et de la Postulation O. C.D. de Rome. Nous l'éditerons d'après la copie d'Anvers, qui semble plus complète.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

phrase est rompue par le point après « temps ». De cette manière la phrase est boiteuse, et devient très confuse.

Dans la seconde lettre selon Torres, très longue, pp. 48-49, nous trouvons aussi plusieurs défauts. Dans la phrase : « quand j'ai vu votre écriture ; elle est arrivée cette semaine entre mes mains désormais usées, en sorte que je m'humilie et m'enlève toute la vanité qu'elles auraient pu avoir au sujet de votre Paternité. Commenant avec tant de faiblesse. », se sont additionnées des fautes de lecture, de ponctuation et d'accentuation : elle ne reconnaît pas l'adverbe : « y a usadas » (et certes) ni les temps du passé. Nous, dans notre lettre 12, nous lisons : « quand j'ai vu votre écriture. Elle est arrivée cette semaine entre mes mains et bien entendu elle m'a humiliée et m'a ôté toute la vanité que j'aurais pu avoir au sujet de votre Paternité, qui commence avec tant de faiblesse ».

Un peu plus bas, dans la troisième lettre, pp. 49-51, elle trébuche sur les mêmes difficultés à reconnaître les phrases archaïques. A la p. 49, Torres lit : « on me dit combien votre Paternité gouverne bien, et que cela a été sciemment (« con ciencia ») qu'on vous a laissé si longtemps sans charge ». Nous, nous lisons dans notre lettre 13 : « on me dit combien votre Paternité gouverne bien, et que ça a été péché (« conciencia » = conscience, cas de conscience, d'où ici : de quoi inspirer du remords) de vous laisser si longtemps sans charge ». La phrase : « ha sido conciencia » signifie : « ça a été un poids pour la conscience » ; elle, elle lit : « con ciencia », comme « quelque chose de volontaire ».

Dans cette même troisième lettre, p. 50, elle lit : « ... infirme. J'ai été un peu moins et je me suis rendue à Ciudad Rodrigo ; je n'irai pas en France ni dans aucun trou (?) (« cavo »). Il y a une lecture défectueuse : « me he ido » (je me suis rendue) qui renverse le sens. Nous, nous lisons : « ... infirme. Je l'ai été un peu moins. Et je ne suis pas allée à Ciudad Rodrigo, et je n'irai pas non plus en France, ni nulle part ».

Dans la même lettre, p. 50, parlant d'un monastère à Eibar, « qui doit s'appeler de Saint Joseph, puisque vous devez y prêcher son jour. Dites-moi ce que vous en dites et dans le nouveau couvent faites-moi une place pour une jeune fille ». Nous, nous ponctuons : (le monastère) « qui doit s'appeler de saint Joseph. Puisque vous devez prêcher son jour (= le jour de la fête de saint Joseph), dites-moi ce que vous en dites. Et dans le nouveau couvent, faites-moi une place pour une jeune fille ». La ponctuation défectueuse rend difficile ou impossible la compréhension de la phrase.

Dans la même lettre, p. 50, elle lit : « Antonio de la Carera, qui était prier de

Saint-Vincent, quand il était ici. Il y a déjà presque deux ans qu'il est parti pour être récollet ». Nous notons un défaut de lecture : « déjà presque » et une ponctuation défectueuse. Nous, nous transcrivons et poncturons : « Antonio de la Carera, qui était prieur de Saint-Vincent quand il était ici, et qui depuis près de deux ans est parti pour être récollet ».

Dans la même lettre, p. 50, elle lit : « Je dirais bien des choses si je pouvais, je suis sans lettre. Avec plus de commodité que je ne m'en ai vu pour être celle que je dois ». Cette phrase ainsi ponctuée n'a aucun sens. Nous, nous poncturons : « Je dirais bien des choses si je le pouvais sans lettre. Je suis avec plus de commodité que je ne m'en ai vu pour être celle que je dois ».

Dans la même lettre encore, p. 50, Torres lit : « Faites-moi la grâce de vos saints Sacrifices et de vos prières, et laissez un saint couvent, qui avec soin. », lisant le mot « deje » (laissez) au lieu de « dese » (= « de ese » : de ce). Nous lisons, quant à nous : « Faites-moi la grâce de vos saints Sacrifices et de vos prières, ainsi que celles de ce (=votre) saint couvent, qui avec soin. »

Continuer à analyser ces différences de transcription, de ponctuation et d'accentuation serait un travail sans fin. L'éditrice elle-même le note par exemple, dans la lettre 30, p. 83, où elle lit : « J'ai écrit à notre Père Général qu'il m'ordonne ce qu'il veut que je fasse. Dès qu'arriveront 500 frères déchaussés d'Italie, ils viendront ce printemps, et dès qu'ils arriveront ils fonderont une maison ici... Il est écrit qu'il en viendra 6 ». Ici s'accumulent des erreurs de transcription et de ponctuation. Remarquant le sens incongru de cette phrase, l'éditrice dit à la p. 83, note 69 : « ce qui est tout à fait exagéré, c'est la prévision de 500 frères. en réalité il en est arrivé 5 ». Nous, dans notre lettre 53, nous avons transcrit et ponctué : « J'ai écrit à notre Père Général pour qu'il m'ordonne ce qu'il veut que je fasse dès qu'arriveront ici nos frères déchaussés d'Italie. Ils viendront ce printemps, et dès qu'ils arriveront ils fonderont une maison ici. Ils ont écrit qu'il en viendra 6 ».

III. RAYONNEMENT D'ANNE DE JÉSUS

Par la vigueur et la richesse de sa personnalité, Anne de Jésus fut durant sa vie un noyau de condensation autour duquel s'affermirent de nombreuses vocations spirituelles, religieuses et même littéraires, comme celles de Fr. Luis de Leon et de saint Jean de la Croix, et de centaines de femmes qui se firent carmélites déchaussées. Aussi, dans la seconde partie de ce volume, nous voulons offrir au lecteur un ensemble de documents qui prouvent l'ampleur et la profondeur de sa relation spirituelle et humaine avec d'autres personnes, dont quelques-unes étaient des étoiles de première grandeur, avec lesquelles elle était entrée en contact, en joignant aussi les lettres envoyées à la Mère Anne par ces contemporains ou des écrits se rapportant à elle, à ses fondations et à son gouvernement.

Comme complément indispensable, dans la troisième partie, afin de capter l'influence et le rayonnement de sa personne et de son œuvre, non seulement parmi ses contemporains mais dans l'histoire de l'Ordre des Carmes Déchaux, nous ajouterons une Bibliographie de ses Écrits et de ce qui a été écrit sur elle jusqu'à nos jours. Disons deux mots à ce sujet.

1. Les écrits adressés à elle, et les écrits la concernant, durant sa vie

Comme nous venons de le dire, notre édition des Écrits d'Anne de Jésus veut montrer aussi la profondeur de sa relation spirituelle et humaine, de sa capacité de diriger les communautés thérésienne, du poids précieux de son influence sur les personnes avec lesquelles elle entra en contact profond, dont

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1. RELATION DE LA FONDATION DE GRENADE, 1586

La fondation de Grenade fut proposée en 1581 à la communauté de Beas par le P. Diego de la Trinidad, vicaire du P. Gracian pour l'Andalousie, et approuvée par celui-ci et par sainte Thérèse. La Sainte, ne pouvant se rendre personnellement à la fondation, délégua comme fondatrice la Mère Anne de Jésus, qui n'était plus prieure de Beas, et envoya pour la fondation deux religieuses d'Avila, Maria de Cristo del Aguila et Antonia del Espiritu Santo, et une de Tolède, Beatriz de Jesus Ovalle, sa nièce ; dans le même but elle demanda deux religieuses de chœur à Maria de san José, de Séville, et deux converses à la prieure de Villanueva de la Jara ; de son côté, la Mère Anne devait en choisir trois de Beas, celles qui lui sembleraient convenir, et elle serait la fondatrice et prieure du nouveau couvent. Le 15 janvier 1582 la Mère Anne et les religieuses partent de Beas, accompagnées par saint Jean de la Croix. Le 20 janvier, à la nuit, elles arrivent à Grenade, et logent chez doña Ana de Peñalosa et Luis de Mercado, son frère. Le lendemain, avec la permission de l'évêque, est érigé le couvent dans cette maison de doña Ana. La Mère Anne de Jésus, en 1586, raconte cette fondation à la manière thérésienne :

Ceci est le récit de la fondation du couvent San José de Grenade, que le P. Jeronimo Gracian de la Madre de Dios, étant supérieur, ordonna à la Mère Anne de Jésus d'écrire¹:

Votre Paternité m'ordonne d'écrire le récit de la fondation de cette maison de Grenade. Comme j'ai la tête si faible, je suis si dépourvue de mémoire que je ne sais pas si je vais me souvenir. Je dirai ce dont je me souviendrai.

1. (Préparation)

Il y a eu 4 ans en octobre 85 que feu le P. Diego de la Trinidad, étant vicaire provincial pour Votre Paternité², alla visiter le couvent de Beas, où depuis 3 ou 4 mois je n'étais plus prieure et j'étais bien malade³. Et bien qu'il me vît ainsi, le P. visiteur commença à traiter très sérieusement de notre venue à Grenade pour y faire une fondation, car beaucoup de personnes de grand poids et de demoiselles riches et de grande famille le lui demandaient, en lui offrant des dons généreux.

Il me sembla que sa bonne foi lui faisait croire que ces personnes apporteraient en effet leur aide en quelque chose. Mais moi je lui dis que je tenais cela pour des paroles de politesse, et qu'il n'y aurait rien de tout ce qu'elles disaient, et que l'Archevêque de là-bas ne donnerait pas non plus son autorisation pour fonder un monastère pauvre, là où il y avait déjà tant de religieuses que l'on ne pouvait faire vivre, car Grenade était détruite et se trouvait dans des années de pénurie. Mais bien que le Père vît que ce que je disais était bien vrai, il avait tellement envie que ce couvent se fasse qu'il réaffirma ses espérances, disant que le licencié Laguna, auditeur au Palais de justice de Grenade, lui avait offert de lui faire beaucoup de faveurs, et le P. Salazar, de la Compagnie de Jésus, avait dit qu'ils obtiendraient l'autorisation de l'Archevêque⁴. J'ai considéré tout cela comme peu sûr, ce qui devait s'avérer exact ; mais je voyais le Père y mettre tant d'ardeur que je confiais cela de tout cœur à Dieu, et demandais aux sœurs de prier pour qu'Il nous fasse savoir clairement Sa volonté. Sa Majesté nous donna une très claire lumière, nous faisant comprendre « qu'il n'y avait alors aucune commodité ni faveur humaine, mais que, de même qu'on avait fondé d'autres maisons en se confiant à Sa divine providence, il y avait à fonder celle-ci ; qu'Il la prendrait tout à

fait à Sa charge, et qu'Il y serait grandement servi⁵.

Quand cela m'arriva, je venais de communier et il y avait trois semaines que le Père Visiteur était là à tourner et retourner la question pour que cette fondation se fît. Moi, malgré toutes les hésitations et les excuses que j'ai dites, je me résolus à ce moment-là après ma communion, et je dis à la sœur Beatriz de san Miguel, qui était portière⁶, et qui avait aussi communié avec moi : « Croyez-le, Dieu veut que s'établisse cette maison de Grenade : aussi, appelez-moi le P. Jean de la Croix, pour que je lui dise, comme à mon confesseur, ce que Sa Majesté m'a fait comprendre ». Dès que je l'eus dit en confession au P. Jean de la Croix, qui était mon confesseur⁷, il lui parut bon que nous en rendions compte au père Visiteur, qui se trouvait là, pour qu'on écrive aussitôt à Votre Paternité, afin qu'avec votre permission cela s'effectue. Et ce jour-là même fut décidé et dépêché tout ce qui était nécessaire, au grand contentement des Pères et de toute la communauté, qui sut que la fondation était décidée.

Nous écrivîmes à Votre Paternité et à notre sainte Mère Thérèse de Jésus, en demandant quatre religieuses de là-bas, de Castille, pour la fondation, et à notre Sainte Mère qu'elle vienne la faire. Comme nous avons toute confiance que cela s'accomplirait, nous envoyâmes le P. Jean de la Croix avec un autre religieux, avec la mission de ramener les religieuses. Et c'est ainsi qu'il se rendit de Beas à Avila près de notre sainte Mère Thérèse de Jésus, et de là ils envoyèrent un messenger à Votre Paternité, qui se trouvait à Salamanque⁸.

Dès que vous avez vu les lettres, vous avez accordé ce que nous demandions⁹, en vous en remettant à notre Sainte Mère pour qu'elle donne les religieuses qu'elle voudrait, de celles dont nous disions avoir besoin. Sa Révérence en donna deux de la maison d'Avila, la Mère Maria de Cristo, qui y avait été

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

mai 1582.

3 Anne avait cessé d'être prieure à Beas en juillet 1581 ; c'est la Mère Catalina de Jesus (Sandoval), une des deux sœurs fondatrices, qui avait alors été élue.

4 Le P. Gaspar de Salazar, S.J., entra dans la Compagnie en 1552 ; recteur d'Avila en 1561, où il fut en relation avec sainte Thérèse, dans ces années 1581 il se trouve à Grenade, où il rend des services aux Déchaussées. Il mourut à Alcalá en 1583. Pablo Laguna, membre du Tribunal, était ami des Déchaux de Grenade. Plus tard président du Conseil des Indes à Madrid, il fit une déclaration en 1596 sur le fait que le corps de sainte Thérèse était resté intact (BMC 18, 415), et il mourut évêque de Cordoue en 1606. L'Archevêque de Grenade était Juan Méndez.

5 Il s'agit d'une lumière extraordinaire reçue par la Mère Anne de Jésus elle-même, comme elle le dit dans le paragraphe suivant.

6 Beatriz de san Miguel (Andrada), 1549-1626, naquit à Tolède et y fit profession en 1571. En 1575 elle alla à la fondation de Beas et en 1582 à celle de Grenade, où elle fut quatre fois prieure.

7 Saint Jean de la Croix (1542-1591) était en 1581 définitif provincial, recteur du collège de Baeza et confesseur du couvent de Beas. La Mère Anne se confessait à lui depuis qu'il était arrivé au Calvaire en 1578.

8 Les lettres dont elle parle se sont perdues. En novembre 1581 saint Jean de la Croix alla à Avila pour accompagner sainte Thérèse à la fondation de Grenade. La Sainte ne put venir, car elle devait partir pour la fondation de Burgos ; le P. Gracian était à Salamanque, occupé par l'édition des Constitutions des Carmélites Déchaussées, promulguées à Alcalá, qui parurent en cette année 1581.

9 Le P. Gracian, provincial, remit toute l'affaire, tant l'autorisation à donner pour la fondation que le choix des religieuses fondatrices, entre les mains de la Mère Thérèse, comme il avait coutume de faire pour les choses qui concernaient les religieuses (cf. J. Gracian, *Fundaciones*, MHCT 3, p. 638).

10 Saint Jean de la Croix dit adieu définitivement à sainte Thérèse et quitte Avila le 29 novembre 1581, accompagnant les religieuses d'Avila indiquées par la Sainte comme fondatrices de Grenade, Maria de Cristo (del Aguila) et Antonia del Espiritu Santo (Henaó). A leur passage par Tolède, se joint à elles Beatriz de Jesus (Ovalle), nièce de la Sainte. A Beas, outre la Mère Anne, Beatriz de san Miguel, Lucia de san José et Leonor Bautista se joignirent au groupe. De Séville arriva Maria de Jesus, et de Villanueva de la Jara deux sœurs converses, qui retournèrent à leur couvent d'origine.

11 Sainte Thérèse part d'Avila pour Burgos le 2 janvier 1582.

12 Ces lettres de sainte Thérèse sur la fondation de Grenade ne sont pas conservées.

13 La lettre de sainte Thérèse, où elle disait : « Pour mon seul plaisir je voudrais pouvoir venir, mais notre grand Dieu a ordonné autre chose » et qu'elle était « tout à fait sûre que tout serait fait très bien à Grenade », et que « Sa Majesté viendrait à mon aide » n'est pas conservée.

14 Les auditeurs de la Chancellerie de Grenade : don Luis de Mercado, prêtre, est le frère de doña Ana de Peñalosa ; sur le licencié Pablo Laguna, cf. la note 4.

15 Les fondatrices furent accompagnées par saint Jean de la Croix, qui allait rester à Grenade comme prieur, et par le P. Pedro de los Angeles : celui-là, nous ne savons pas qui il est, mais ce n'est pas l'excellent tertiaire qui accompagna souvent saint Jean de la Croix, ni le prêtre Pedro de los Angeles, prieur du Calvaire, qui alla à Rome pour négocier la séparation en 1578, et qui était passé chez les Chaussés et demeurait à Grenade.

16 Don Luis de Mercado était auditeur au Tribunal de Grenade, quelques années plus tard il passa à Madrid. Sa sœur, doña Ana de Mercado ; née à Ségovie, avait épousé don Juan de Guevara, de la famille Peñalosa, qui mourut en 1579, laissant une fille, Mariana, qui n'avait pas encore 7 ans ; celle-ci mourut aussi, avant 1582, d'après ce que dit la Mère Anne. Alors doña Ana, pleine de douleur, va résider à Grenade avec son frère, don Luis. C'est là que se passe ce qui est narré dans le récit de la fondation. A Grenade, elle se met sous la direction de saint Jean de la Croix, qui la guide par les hauts sentiers spirituels. Le Saint lui dédie sa *Vive flamme*. Plus tard le frère et la sœur partent pour Madrid ; elle va vivre avec sa nièce, Inés de Mercado, à Ségovie à l'ombre du saint, et y fonde le couvent des Pères. Après la mort de son directeur, elle fait ramener sa dépouille mortelle d'Ubeda à Ségovie en 1593 ; et commence cet incroyable flot de visions près des reliques du Saint... Doña Ana mourut en 1608.

17 Le couvent des Martyrs de Grenade avait été fondé en 1573. Saint Jean de la Croix est élu prieur par la communauté de Grenade en mars 1582, alors qu'il était définitif provincial et recteur de Baeza ; il est à nouveau élu prieur, et vicaire de la Haute Andalousie au chapitre de 1583, vicaire provincial de toute l'Andalousie au chapitre de 1585 ; finalement, au chapitre de 1587, il est à nouveau élu prieur du couvent.

18 *Psaume* 90,4. Saint Jean de la Croix continua à être intimement en relation avec la Mère Anne pendant les années d'Andalousie, 1582-1588, en

tant que prieur du couvent des Martyrs, vicaire provincial d'Andalousie depuis 1582 et surtout comme confesseur de la communauté et de la Mère Anne, à qui en 1584 il dédia le Cantique Spirituel.

19 En 1582 le P. Gracian s'approcha de nouveau de l'Andalousie, en visitant les couvents de Valladolid, Daimiel, Manzanares, La Penuela et Baeza. De là, en août, il descend à Grenade, où il loue la maison d'Alonso de Granada y Alarcon pour en faire un couvent provisoire des religieuses (Le P. Gracian situe son voyage quelques jours après la mort de la Sainte Mère, en partant de Beas. Cf. J. Gracian, *Fundaciones*, MHCT, 3, 640 et 652).

20 Les premières prises d'habit de Grenade furent celles de Mariana de Jesus, Isabel de la Encarnacion, Maria de san Juan, Catalina del Espiritu Santo, Maria de san Pablo, etc. (cf. BI, *Vie I*, 322-325).

21 Les religieuses déménagèrent du couvent provisoire aux maisons du Grand Capitaine le 8 novembre 1584.

22 La conclusion entière, nous l'avons prise du manuscrit du couvent Santa Ana de Madrid ; elle porte la signature autographe de la Mère Anne (cf. copie authentifiée en AG OCD).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

présentée par son secrétaire, don Juan Carrillo, devant les définiteurs à Pastrana le 18 octobre 1585 ; les définiteurs y donnèrent un avis favorable le 27 de ce même mois (cf. MHCT 6, p. 246).

23 « S'ils savent que, le corps de la Mère Thérèse de Jésus ayant été transporté d'Alba à Avila en novembre de l'année dernière, 1585, les religieuses du monastère San José d'Avila le gardèrent et le possédèrent tranquillement et pacifiquement », etc.

24 « S'ils savent que, tout le temps que le corps fut au monastère de l'Incarnation d'Alba, il resta enterré sous terre, sans les honneurs qui convenaient », etc.

25 « S'ils savent que ni le duc d'Albe ni le prieur don Fernando de Toledo ni personne d'autre de sa maison n'ont rien au monastère d'Alba, ni rien à voir avec lui », etc.

26 « S'ils savent que tout ce qui vient d'être dit est public et notoire », etc.

27 « Que les témoins de la partie adverse soient interrogés sur leur prénom et leur nom, et s'ils sont religieux ou laïcs, et quelle charge ils exercent », etc. La Mère Anne, comme il est dit, prit l'habit à Avila le 1^{er} août 1570, en vue de la fondation de Salamanque. Elle fit profession, avec retard à cause d'une maladie, dans ce dernier monastère, le 22 octobre 1571.

28 « Si le témoin a connu Thérèse de Jésus et comment, et depuis quand, et dans quel monastère, ville et lieu », etc. En ce qui concerne l'autorisation pour la fondation d'Alba, dont l'érection eut lieu en janvier 1571, Anne est encore novice, mais la Sainte la tient déjà au courant de ses projets de fondations.

29 « S'ils savent que la Mère Thérèse de Jésus est morte ou a quitté cette vie dans la monastère d'Alba », etc.

30 « S'ils savent que la Mère Thérèse de Jésus a fondé le monastère San José d'Avila, et comment ils le savent : en tant que témoin oculaire ou par ouï-dire », etc.

31 « Si les témoins savent, et si c'est une chose habituelle et observée en Espagne, que si un frère ou une religieuse a fait profession dans un monastère, on l'a toujours vu ensevelir et enterrer dans le monastère où il meurt », etc.

32 « S'ils savent que, la Mère Thérèse de Jésus étant dans son monastère d'Alba, elle n'essaya pas d'en partir et de retourner dans le monastère d'Avila », etc.

33 « S'ils savent le jour, mois et année où mourut la Mère Thérèse de Jésus, et combien de temps elle fut malade, et de quelle maladie elle mourut », etc.

La Sainte mourut dans la nuit du 4 octobre 1582.

34 « S'ils connaissent le P. Jeronimo Gracian, Commissaire des Carmes Déchaux, et depuis combien de temps (jour, mois et année) », etc.

35 « S'ils ont connu don Alvaro de Mendoza, qui fut évêque d'Avila, et s'ils le virent ou entendirent parler de la sépulture de la Mère Thérèse de Jésus », etc. Les voyages d'Anne de Jésus avec la Mère Thérèse eurent lieu lorsqu'elle parcourut tous ses couvents, à partir de Valladolid où il semble qu'elles se rejoignirent à la fin de 1574, par Alba, Medina, Avila, Tolède, Malagon, jusqu'à leur arrivée pour la fondation de Beas au mois de février 1575.

36 « Si le témoin disait qu'il sait quelque chose, qu'on lui demande comment il le sait, en tant que témoin oculaire ou par ouï-dire », etc.

3. DÉCLARATION SUR LES TRAVAUX DE LUIS DE LEON

La Mère Anne était entrée en contact avec Luis de Leon à Madrid autour de 1587, lorsque lui fut confiée la tâche de réunir les Écrits de sainte Thérèse, comme elle l'atteste : « moi, avec la permission et sur l'ordre des supérieurs, je les réunis, car ils se trouvaient épars en différents lieux » (BMC 18, 485), et à Fr. Luis de Leon échut l'honorable tâche de les éditer. Le savant humaniste réussit à préparer l'édition de la Vie, du Chemin et des Demeures, qui parurent en 1588 à Salamanque sous le titre : « Les livres de la Mère Thérèse de Jésus, fondatrice des monastères de religieuses et de frères Carmes Déchaussés de la Règle primitive. À Salamanque, par Guillermo Foquel, 1588 ». Cette première édition fut un succès, en sorte que, en 1589, on dut la réimprimer.

À nouveau durant l'été 1590 ils collaborèrent tous les deux, pour convaincre les Carmélites Déchaussées d'accepter le bref Salvatoris de Sixte V, émis le 5 juillet de cette année 90, qui confirme et réforme les Constitutions d'Alcala et institue une nouvelle charge de « Commissaire général des religieuses ». Le 27 juin, le même Sixte V nomme exécuteurs du bref Luis de Leon et Don Teutonio de Braganza. Pour mener à bonne fin cette nomination, ils doivent convoquer un chapitre général des Carmes Déchaux. Il est fait obstacle à ce chapitre par les supérieurs réguliers, qui en appellent au roi Philippe II et au Nonce. Le Roi fait ajourner la célébration de ce chapitre, tandis qu'il se tourne vers Rome pour en appeler contre le bref Salvatoris. En raison de ces travaux pontificaux, Fr. Luis doit résider à Madrid, loin de sa chaire d'Écriture Sainte, et il doit entamer un procès avec l'Université de Salamanque au sujet de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

nous marchâmes furent telles que les voituriers eux-mêmes disaient, et parfois en le jurant, que ces mules ne marchaient pas, mais qu'elles volaient, et que si elles avaient fait un pas de plus là où on les arrêta, nous étions réduites en morceaux. Et cette rapidité des mules fut telle que, alors que nous avions ce jour-là emmené du village d'où nous étions parties des bêtes et des hommes pour nous faire passer la rivière Guadalimar en dehors des voitures, dès que nous y arrivâmes nous nous trouvâmes de l'autre côté, sans avoir eu à sortir des voitures ni à bouger. Aussi les notables du village de Beas qui vinrent à notre rencontre furent stupéfaits de voir quelle grande étape nous avions pu faire ce jour-là. Et ce leur fut occasion de prendre plus de dévotion envers la Mère et son Ordre¹⁹.

Cela, et d'autres choses très remarquables qui firent voir dans cette entrée que c'était Dieu qui les faisait par l'intermédiaire de la Mère Thérèse de Jésus, comme je sais qu'elles sont racontées dans le livre des *Fondations* et ailleurs, et que d'autre part, il y en a quelques-unes dont je ne me souviens pas complètement, je ne les dis pas ici ; ni beaucoup d'autres dont j'ai été témoin, qui furent plus importantes encore pour montrer l'efficacité de sa prière et son bon esprit.

3. (Fondations de couvents de Carmélites Déchaussées)

À la troisième question je réponds que je sais que Dieu prit la Mère Thérèse pour cause et pour moyen de cette Rénovation de notre saint Ordre. Elle me disait en effet que, alors qu'elle se trouvait au monastère de l'Incarnation d'Avila²⁰, se rappelant la perfection avec laquelle dans la Règle primitive sans mitigation on servait Notre Seigneur dans cet Ordre du Carmel, elle désirait vivement qu'il y eût quelque monastère où cette Règle serait ainsi observée. Et dans ce désir, Dieu lui communiqua ce qu'elle

dit dans ses livres, et avec l'intention et le but qu'elle y exprime : qu'il y eût des personnes qui servent Dieu avec perfection et qui prient pour secourir leur Église – car elle était très affligée de voir combien celle-ci était alors persécutée par les hérétiques, et les nombreuses églises qu'ils détruisaient²¹. Ainsi lui était-il plus facile de souffrir de grandes épreuves pour la fondation de ses couvents de religieuses et de frères.

Je sais avec certitude qu'elle fut la cause et le moyen de tous les couvents de religieuses qui ont été fondés de son vivant et après sa mort, car j'ai reçu l'habit dans la première maison qui fut faite de cet Ordre, à Avila, sept ans environ après sa fondation²². Et depuis mon entrée jusqu'à ce jour – il y a plus de 27 ans –, j'ai vu et su tant de choses qu'elles m'en ont donné la certitude, et les dire serait une histoire sans fin²³.

Et je sais aussi avec certitude qu'elle fut la fondatrice de celle des frères, car, l'année même où je reçus l'habit à Avila, avant ma profession, notre Mère me fit venir à la fondation de cette maison de Salamanque²⁴. Et à Mancera, qui est sur la route, nous allâmes, nous qui y venions, au couvent des frères Déchaux²⁵. Et ils nous expliquèrent et nous dirent ce que notre Mère Thérèse de Jésus et sa compagne Antonia del Espiritu Santo leur avaient exposé et appris à faire dans la fondation de ce couvent, dans lequel se trouvaient alors les deux premiers déchaux qu'il y avait eu²⁶, le père Fr. Antonio de Jesus comme prieur et le père Fr. Jean de la Croix comme sous-prieur : ils avaient reçu toute leur organisation et leur manière de procéder de notre Sainte Mère²⁷. Et elle nous racontait avec grand plaisir les détails sur lesquels ils l'interrogeaient et comment, cinq ans environ après qu'elle eût fondé la première maison de religieuses, Dieu leur avait envoyé ces deux Pères²⁸. Et eux, en particulier, ils me dirent à moi-même bien des choses qui

s'étaient passées dans cette fondation²⁹. Aussi je sais avec certitude qu'elle fut aussi bien leur fondatrice que la nôtre. Et c'est ainsi que tous la considèrent et la considéreront toujours.

4. (Vertus théologiques de la Sainte)

À la quatrième question, je réponds que dans toutes ses actions notre Mère fait bien preuve de tant de foi, d'espérance et de charité qu'elle accroissait ces vertus en nous toutes par son exemple. Et j'ai entendu dire la même chose par de nombreux laïcs qui la fréquentaient.

En ce qui concerne particulièrement la foi, nous l'avons vue entreprendre des choses d'une extrême importance avec une si grande confiance que nous étions stupéfaites de la voir si sûre que cela allait se faire, sans appuis humains. Et ainsi, à propos de certaines choses, nous lui disions : « Mère, ça sera impossible ». Mais elle nous répondait : « Oh ! si vous pouviez avoir confiance en Dieu, et comprendre que ces choses qui regardent son service, il les favorise toujours, par les moyens auxquels nous pensons le moins ». Et il en était ainsi : dans les fondations, et d'autres choses très difficiles, elle réussissait à venir à bout de ce qu'elle avait entrepris. L'évêque d'Avila, M^{gr} Alvaro de Mendoza, qui fut le premier prélat qu'elles eurent là-bas³⁰, disait : « Je le jure, je ne comprends pas la Mère, mais je la crois ; car ce qu'elle entreprend se réalise toujours ». Aussi, pour ce qui semblait impossible, l'Évêque nous demandait si nous lui avions entendu dire que cela se ferait. Et lorsque nous lui disions que oui, il disait : « Alors, je le considère comme fait ».

Il y a de nombreux témoignages de cela : dans la fondation des monastères ; dans les personnes qu'elle apaisait par sa fréquentation ; et aussi dans les supérieurs : alors que certains

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

disait comme en plaisantant : « Élisons par un vote public ou secret l'un de ceux qui sont ici, afin que tous nous lui obéissions ». Et dès qu'il était choisi, elle lui gardait autant d'obéissance – et voulait que nous en fassions autant – que s'il avait été véritablement notre supérieur ; en tout, elle agissait véritablement, et voulait que nous en fassions autant, dans la joie et la sérénité. Cette sérénité, cette joie, elle voulait la trouver chez tous ceux avec lesquels elle était en contact et qui faisaient route avec elle. Et cela, avec tant de sérieux et de modestie qu'elle nous en donnait l'exemple à toutes et qu'on voyait bien combien elle possédait ces qualités.

J'ai entendu dire, par ceux qui connaissaient particulièrement les choses de son âme, qu'elle était naturellement très chaste. Et c'est ce qui apparut, un jour où l'une d'entre nous lui disait avoir lu que les jouissances spirituelles éveillaient parfois les jouissances corporelles, et s'interrogeait : comment était-ce ? Elle répondit : « Je ne sais pas, car jamais, c'est sûr, cela ne m'est arrivé et je n'ai jamais pensé que cela pouvait être ».

Lorsqu'elle se trouvait dans quelque fondation, dès qu'une prieure avait été nommée par le supérieur ou par élection, elle ne faisait plus du tout fonction de supérieure, ni même plus aucun signal au chœur. Et si la prieure était absente, et qu'on lui demandait de la remplacer, elle disait : « Que ce soit la mère sous-prieure ; moi, je ne suis ici rien d'autre que l'une d'entre elles ». Et elle ne faisait en rien des choses différentes des autres. Elle ne s'occupait que des affaires particulières que l'obéissance lui avait commandées.

Afin de jouir de l'obéissance aux étapes, elle voulait la mettre en œuvre dans des monastères d'autres ordres, et dès son entrée, elle se soumettait à la prieure. Dans un monastère de tertiaires de notre Ordre qu'il y a à Fontiveros⁵³, elle arriva si malade

qu'elle dut aussitôt se retirer. Nous qui étions avec elle, on nous choya extraordinairement, et nous attendîmes pour accepter : la Prieure de ce couvent – qui appartient au Carmel mitigé – lui envoya dire de nous donner l'ordre d'accepter. Mais la Mère fut si fâchée que nous n'ayons pas su qu'il fallait obéir immédiatement à cette Prieure qu'elle nous le reprocha ensuite très sévèrement. Comme nous lui disions que nous tombions dans de telles ignorances parce que nous étions très neuves, et qu'il était bien risqué de nous emmener pour des fondations de maisons et de nous confier des charges, elle répondit que saint François et saint Dominique, lorsqu'ils commencèrent leurs ordres, se débrouillaient avec tout ce que Dieu leur envoyait de neuf, et qu'il nous fallait essayer d'être parfaites, que c'était cela qui importait.

Lorsqu'elle se trouvait hors de l'Incarnation, dans la première maison qu'elle fit de ce Carmel rénové⁵⁴, elle eut grande envie de ne pas être religieuse de chœur, mais converse ; et c'est ce qu'elle tenta avec les supérieurs, en faisant de nombreuses démarches, jusqu'à ce que tous lui eussent certifié que cela ne pouvait être, puisqu'elle avait déjà le voile noir. Mais elle estimait et louait grandement celles qui entraient chez nous dans ce but, car ainsi elles se libéraient des charges de supérieures et d'autres choses, et choisissaient les emplois les plus humbles. Elle était très courtoise. Elle traitait tout le monde avec une grande courtoisie, et ne traitait personne comme inférieur, mais avec tant d'égards que cela nous faisait rire : car il devait sembler à la personne même avec laquelle elle en usait ainsi que cette humilité grandissait encore notre Mère. Elle l'avait vraiment à cœur.

Elle nous enseignait le détachement de toutes choses, en nous affirmant que celui qui n'est pas détaché des choses visibles ne

jouirait pas autant des choses invisibles et n'arriverait pas à avoir une très haute contemplation, car il fallait une grande pureté et une intention droite pour nous unir à Dieu. Pour elle, il nous semblait qu'il en était toujours ainsi, car le soin qu'elle prenait à ne pas s'attacher était très grand, en sorte qu'elle redoutait même l'affection qu'elle éprouvait pour le supérieur et le confesseur, veillant à ne pas rester avec eux ou leur écrire plus que ce qui était indispensable, car elle était très attentive à ce qui touchait les goûts qu'on pouvait avoir. Elle s'étonnait de ceux qui en quoi que ce soit se laissaient entraîner par eux. Elle disait qu'en ce qui la concernait, elle n'avait aucune envie de se laisser mener par eux dans la moindre chose. Et en quelque sorte elle y attachait plus d'importance qu'à d'autres fautes plus grandes qu'elle voyait en nous, et dont nous faisons cas. Et même après sa mort, je sais de manière sûre qu'elle y a veillé. Si on lui disait : « Mais en cela il n'y a pas de péché », elle répondait : « C'est un enfantillage ; ne le faites pas ; cette petite chose de rien encombre plus que vous ne le pensez ».

Elle était si amie de la pauvreté que parfois je lui ai entendu dire : « J'ai plus de contentement quand tout nous manque que lorsque nous avons quelque chose en trop, et ce serait pour moi un grand scrupule de conscience que de demander ce qui ne serait pas absolument nécessaire ». C'est ainsi qu'elle nous fit une règle de ne pouvoir demander qu'en cas d'extrême nécessité, et une autre règle de nous aider nous-mêmes par le labeur de nos mains⁵⁵, car elle était ennemie de l'oisiveté. En cent occasions nous la vîmes embrasser la pauvreté et le travail, et repousser ce qui aurait pu nous en soulager, je veux dire des rentes et d'autres commodités qui, de son vivant, se présentaient à nous, et elle était très contente de voir que nous n'en voulions pas. Même après sa mort, je sais de manière sûre qu'elle nous a été

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

où plus tard, en différents temps et occasions, elle apparut à quelques-unes des religieuses qui, comme j'étais leur supérieure, me rendirent compte de ces apparitions : en quelques cas, il y avait obligation de le dire, car c'était nécessaire pour en tirer quelque effet. Une occasion se présenta, du fait que les religieux d'un certain Ordre ne voulaient plus avoir affaire avec le nôtre, alors que nous étions fatiguées de faire des tentatives en ce sens à cause de la difficulté qu'ils y opposaient ; la sainte Mère apparut à une prieure, non pas glorieuse, mais comme nous l'avions vue ordinairement dans sa vie, et elle lui ordonna de continuer à traiter avec ceux de cet Ordre, indiquant le moyen facile avec lequel la difficulté serait surmontée. Et c'est ainsi que cette difficulté fut aussitôt surmontée, grâce aux moyens qu'elle avait indiqués, et ils recommencèrent à traiter avec nous comme d'habitude. Et, d'une manière générale, elle lui ordonna et la chargea d'avoir toujours des liens d'amitié avec tous les Ordres, et en particulier avec ceux qui, dès le début et toujours, nous avaient aidées et nous aideraient, disant qu'il fallait que nous fussions reconnaissantes. Elle, elle l'était beaucoup.

Ce n'est pas seulement après sa mort qu'elle a donné des avis en esprit, mais de son vivant, dans quelques affaires importantes, elle le faisait alors qu'elle était absente, et que le temps pressait trop pour le faire par écrit. Ainsi dans cette maison de Salamanque, il doit y avoir 20 ans et plus, alors qu'elle était en train de fonder la maison de Ségovie⁷³, nous avions ici la sœur Isabel de los Angeles qui depuis huit mois était très malade, d'une grave maladie⁷⁴ avec de très grandes douleurs, et d'énormes scrupules et peurs. Et tout cela, à la fin, la rendait si affligée et si défigurée que cela faisait grande pitié de la voir. En particulier le jour de la Saint Barnabé au matin, elle était si épuisée lorsque nous allâmes à la messe, mais lorsque nous

revînmes, nous la trouvâmes dans une joie extraordinaire. La Mère Ana de la Encarnacion⁷⁵, qui était alors notre supérieure, lui ayant dit : « Dieu soit béni, ma sœur, on dirait que vous allez mieux. Qu'est-ce qui vous donne cette joie ? », elle répondit : « C'est qu'aujourd'hui s'achèveront ces peines, et je jouirai du bien que je désire ». La Mère Sous-Prieure, qui était présente, se mit à demander : « Qui vous l'a dit, ma sœur ? ». La malade répondit en souriant : « Que demandez-vous, Mère Sous-Prieure ! Celui qui le peut me l'a dit ». Ensuite, les mères s'en allèrent, et moi, qui avais été sa maîtresse des novices, je restai seule avec elle et je lui dis : « Comment se fait-il que vous soyez si sûre de sortir aujourd'hui de l'exil ? ». Elle m'affirma que, pendant la messe, notre Mère Thérèse de Jésus avait été avec elle, la bénissant et la caressant et lui mettant les mains sur le visage, en disant : « Ma fille, ne soyez pas sotte, n'ayez pas ces craintes, mais soyez très confiante en ce qu'a fait pour vous votre Époux, car elle est grande, la gloire que Dieu vous a préparée : croyez que vous en jouirez aujourd'hui ». Aussi m'affirmait-elle qu'il lui semblait l'avoir déjà dans l'âme, ressentant autant de paix que si jamais elle n'avait connu la guerre.

Et c'est dans cette sérénité qu'elle passa la journée, jusqu'à la nuit, où nous allâmes à matines, laissant avec elle deux ou trois d'entre nous. Et au moment même où, dans le chœur, nous allions prendre la discipline – c'était vendredi, et on la prend à la fin des matines, à onze heures, il y eut un sentiment si vif que Dieu voulait l'emmener, que, après nous être donné le premier coup de discipline, nous nous arrêtâmes, et allâmes toutes ensemble à l'infirmerie. Lui mettant le crucifix et le cierge dans la main, nous commençâmes à bénir le nom de Jésus et à dire le Credo avec elle, et elle le dit en récitant chaque article en

espagnol. Et dès que ce fut fini, avec le dernier mot du Credo, elle expira. Aussitôt son corps commença à se revêtir d'une grande beauté et de splendeur, et l'on vit clairement que c'était une chose surnaturelle et céleste. Et cela, nous ne le vîmes pas seulement, nous toutes, les religieuses, mais toutes les personnes d'autres ordres et séculières qui vinrent à son enterrement, qui, à cause de notre pauvreté et de notre inconfort, fut public, là hors de la clôture, dans l'église. Tant de gens y vinrent que, pour protéger le corps et qu'il ne soit pas bousculé, il fallut que le Comte de Fuentes et le commandeur Paez protègent la couche mortuaire pendant la durée des offices.

Ce même jour où la malade dit qu'elle avait vu notre Mère, nous l'écrivîmes à Ségovie, où elle se trouvait, en disant à la Prieure et à la Sous-Prieure de là-bas de le lui dire, pour voir si elles pouvaient comprendre comment cela avait pu se faire. Elles le lui racontèrent donc, en disant : « Mère, ce n'est pas pour rien que, ce matin, après que vous ayez communié, nous nous sommes approchées deux fois pour vous donner un message, et vous ne nous avez pas répondu, vous étiez comme morte, à l'heure même où – nous écrit-on de Salamanque –, vous étiez là-bas ». Elles nous écrivirent que la Mère avait ri, et dit : « Allons ! qu'allez-vous inventer là ? Vous êtes bizarres ! ». Et par cette réponse, elles avaient compris que c'était certain.

Et nous, nous vîmes que ce l'était par une lettre qu'avant qu'on lui en parle la Mère avait écrite à la prieure d'ici⁷⁶, où elle l'informait de deux choses qu'il était impossible de connaître sans les avoir vues. Lorsque le Mère Prieure me dit : « Comment est-il possible que notre Mère sache cela ? », je répondis : « Il est certain qu'elle a dû voir toute la maison le jour où elle fut ici avec la sœur Isabel de los Angeles ; quand j'ai demandé à cette sœur comment elle l'avait vue, elle m'a affirmé que c'était de la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

résultat, c'est que l'ordre fut donné de poursuivre les informations pour sa canonisation, qui, par autorité apostolique, avaient été commencées il y avait plus de cinq ans⁹⁹ ; le Prieur de San Juan, don Hernando de Toledo, avait laissé pour cela 14 000 ducats par testament¹⁰⁰ : le cardinal Deza lui écrivit de Rome que cela suffisait, tant étaient évidente la sainteté et vivante la mémoire de notre Mère.

À l'époque dont je parle et où je vis son corps, je ne l'ai pas fait remettre dans le cercueil de fer où il se trouvait, mais dans un autre, très riche, que la duchesse doña Maria de Toledo lui avait fait faire, avec des plaques dorées où étaient gravées les lignes qu'avait composées, sur ce qu'il savait d'elle¹⁰¹, le Maître Fr. Diego de Yanguas, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui est maintenant confesseur de la duchesse d'Albe elle-même et qui le fut longtemps de notre Sainte Mère. Ce cercueil dont je parle fut fermé, et la clé fut portée à notre père Général. En dehors de ce cercueil, il y a seulement un bras que possède le couvent, dans un coffret d'argent, pour être montré à celles qui vont là-bas la visiter – car elle est grande, la dévotion dont on y fait preuve.

10. (Les Constitutions et le portrait de sainte Thérèse)

À Rome, les *Constitutions* – et la « forme de vie » qu'elle nous a enseignée – causèrent tant de dévotion que, ayant été portées en 1598 à Sa Sainteté Sixte Quint, après qu'il les eût fait regarder et examiner, et qu'il eût pris de nombreux avis, y compris les avis contradictoires qu'il y eut pour la confirmation que nous en demandions, il parut à Sa Sainteté ainsi qu'aux Cardinaux de la Congrégation qu'il fallait nous les concéder et confirmer comme notre Sainte nous les avait laissés ; ils dirent qu'ils n'avaient jamais vu de Constitutions religieuses mieux organisées et ordonnées. Au moment de signer le Bref de

Confirmation, le Souverain Pontife ne voulut pas que fût apposée la seule signature du Cardinal préfet de la Congrégation, mais de tous les membres de la Congrégation, disant qu'il convenait qu'une chose qui était tellement au service de Dieu et aussi profitable à l'Église fût approuvée et signée par tous, l'estimant de grande importance. Aussi signèrent-ils tous le Bref original de Confirmation de nos Constitutions, comme on pourra le vérifier sur le dit Bref¹⁰².

Après la mort de Sixte Quint, pour certaines raisons, pour des mots qui avaient été modifiés dans la traduction, il y eut un conflit, et l'on fit des démarches auprès du Souverain Pontife qui lui avait succédé, le pape Innocent. Celui-ci les confirma et approuva tout particulièrement, au point que tous ceux qui l'apprirent en furent étonnés. Sa Sainteté le pape Clément, qui règne actuellement, fit de même en une occasion semblable¹⁰³. Et il demanda au Cardinal Santa Severina le portrait de notre Mère Thérèse de Jésus et son Livre et ses Constitutions. Le Cardinal écrivit à Madrid en demandant qu'on les lui envoie aussitôt, car il avait donné celui qu'il possédait à notre Saint Père le Pape ; or lui et tous les cardinaux qu'il y a à Rome ne voulaient pas en être dépourvus, cela leur donnait de la consolation de l'avoir dans leur oratoire – je veux dire : de voir le portrait de notre sainte Mère, que dans leurs lettres ils appelaient toujours « la bienheureuse Mère Thérèse de Jésus ».

11. (Les livres de sainte Thérèse)

À la dernière question – si je sais que les livres qui sont imprimés sous son nom sont bien d'elle, je réponds que je le sais avec autant de certitude que les autres choses que j'ai dites ici, d'une part, parce que je les ai vus écrire, et d'autre part, parce qu'elle disait à propos de certaines copies qu'on en faisait,

lorsqu'elles lui arrivaient entre les mains : « Que Dieu pardonne mes confesseurs, qui me font écrire tout cela ; et pour le garder, ils le copient et en changent des mots : ce mot-ci, et celui-là encore, n'est pas de moi ». Et aussitôt, elle les effaçait, et corrigeait entre les lignes, de sa main, ce qu'on lui avait modifié¹⁰⁴.

Aussi ceux qui furent imprimés, et ceux qui le sont maintenant, l'ont été d'après les originaux autographes. Et moi, avec la permission et sur l'ordre des supérieurs, je les réunis – ils étaient disséminés – pour les donner au Maître Fr. Luis de Leon : c'est à lui que les remit le Conseil Royal¹⁰⁵. Et lui, sans modifier aucun mot de ce qu'il a trouvé écrit par notre Mère Thérèse de Jésus, donna le « nihil obstat » pour que soient imprimés les trois qui ont été alors imprimés : le livre de la *Vie* de la Mère ; le second s'intitule le *Chemin de perfection*, et le troisième le livre des *Demeures*¹⁰⁶. Le Roi garde les originaux de ces livres dans la bibliothèque de San Lorenzo¹⁰⁷.

Et celui des *Fondations*, de la propre main de la Mère, Sa Majesté le demanda aussi au Docteur Sobrino, qui s'était trouvé présent à la mort du Maître Fr. Luis de Leon. Ainsi fut-il remis, pour qu'on me le rende, avec d'autres papiers qu'il avait réunis pour l'impression, à la demande de Sa Majesté l'Impératrice : à cause des occupations qu'avait eues le dit Maître Fr. Luis de Leon, ce n'était pas encore imprimé. Et comme il mourut, c'était resté ainsi, commencé, sans pouvoir être achevé¹⁰⁸. Et je sais que le Roi a ce livre des *Fondations*, conservé par les gardiens des joyaux de la couronne, et que beaucoup de personnes souhaitent le voir imprimé.

En effet, bien que le P. Dr Ribera, de la Compagnie de Jésus, en ait imprimé quelque chose dans le livre qu'il a fait sur la vie de la sainte Mère¹⁰⁹, comme il n'a pas vu l'original, il a omis de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

MHCT 6, 256-258). Obéissant à cet ordre, on ramena le corps, le 23 août 1586, à Alba, où il repose actuellement (cf. MHCT 6, 215).

93 Le Cardinal de Tolède et Grand Inquisiteur était M^{gr} Gaspar de Quiroga (1507-1594). Il avait fait ses études à Salamanque et Valladolid. Il fut chanoine de Tolède, puis en 1572 évêque de Cuenca et en 1577 archevêque de Tolède et primat. La même année, il fut créé cardinal. Il mourut à Madrid en 1594.

94 Le couvent des pères, appelé de San Hermenegildo, fut érigé le 25 janvier 1586 ; celui des religieuses, sous le patronage de Sainte Anne, fut érigé le 16 septembre de la même année.

95 Le groupe arrive à Madrid la nuit du 7 septembre 1586, et le lendemain elles vont chez les Franciscaines Déchaussées pour saluer l'Impératrice Marie d'Autriche et sa fille la princesse Juana.

96 Le corps de la Sainte fut rendu à Alba le 23 août 1586.

97 Durant l'été 1594, la Mère Anne partit de Madrid vers Avila en compagnie d'Anne de Saint-Barthélemy et de Maria de san Jeronimo. En septembre, la Mère Anne poursuit sa route vers Salamanque, en passant par Alba, où il arriva ce que dit le témoin.

98 On conserve deux fragments d'une lettre de la Vénérable à la Mère Maria de la Encarnacion (Yolante de Salazar), de Madrid, où la protagoniste raconte ce qu'elle vécut à ces moments.

99 Les Procès ordinaires de la Sainte avaient été ouverts par l'évêque M^{gr} Jeronimo Manrique dans son diocèse, concrètement à Salamanque et Alba, le 19 septembre 1591. La nouvelle série de procès ordinaires s'ouvrit en de nombreuses villes, sur l'ordre du nonce Carmelo Caetano.

100 L'appel de don Fernando au nonce et au pape, contre le transfert du corps de sainte Thérèse à Avila, fut à l'origine d'un procès contre le couvent san José en 1586, et il obtint que, par bref pontifical, le corps fût ramené à Alba (cf. MHCT 6). Ce procès est rappelé dans les Procès Ordinaires et Apostoliques de sainte Thérèse, ainsi que cette doñation de 14 000 ducats pour faire avancer la canonisation (cf. BMC 18-20).

101 L'épithaphe composée par Diego de Yanguas peut être lue dans *Santa Teresa de Jesus y la Orden de Predicadores*, de Felipe Martin, Avila, A Jiménez, 1909, p. 504-506.

102 Il s'agit du bref *Salvatoris*, émis par Sixte V le 5 juin 1590. Le bref original, avec les signatures des cardinaux de la Congrégation, que vit la Mère Anne, a été perdu. Le texte peut être lu in MHCT 4, 39-116. Le bref arriva en Espagne en été, après la mort de Sixte V, le 7 août 1590, déchaînant

un violent conflit entre les supérieurs de l'Ordre, qui ne l'acceptaient pas, et les Déchaussés et les exécuteurs du bref, don Teutonio de Braganza et Luis de Leon, et d'autres personnes favorables, comme Domingo Bañez. Cette bataille dura depuis l'été 1590 jusqu'en juillet 1591, les supérieurs généraux finissant par remettre entre les mains du Nonce le gouvernement des religieuses.

103 Sur ce point, la Vénérable apporte des données non éclaircies jusqu'à nos jours. Les faits connus sont : que Sixte V, qui émit le 5 juin 1590 le bref *Salvatoris*, où il approuve *in specie* les Constitutions des religieuses, origine de la polémique, mourut le 7 août 1590. Lui succède Urbain VII, élu le 15 septembre, qui meurt le 29 octobre de cette même année 1590 – la Vénérable ne le mentionne pas. A ce dernier succède Grégoire XIV le 5 décembre 1590 : il émet le bref *Quoniam non ignoramus*, du 25 avril 1591, qui atténue le bref *Salvatoris*, et meurt le 15 octobre 1591. Lui succède, le 29 octobre 1591, Innocent IX, qui meurt le 30 décembre de cette même année 1591, et dont on ne connaît aucun bref sur les Constitutions. Clément VIII lui succéda le 30 janvier 1592 ; le 9 février 1592, il émet le bref *Sacrum Ordinem*, par lequel il approuve *in genere* les Constitutions des religieuses, de 1581, et *in specie* celles des frères. Or, la Vénérable mentionne le bref *Salvatoris* de Sixte V, passe sous silence le bref *Quoniam non ignoramus* de Grégoire XIV, par lequel sont confirmées les Constitutions de Sixte V, mais en atténuant 4 points au sujet des confesseurs, des réélections de prieures, etc. Le contenu du bref grégorien, sous le nom explicite de Grégoire XIV, fut divulgué dans l'Ordre par la *Consulta* (cf. MHCT 4, 479-486) et accepté pacifiquement par tous les couvents ; il rendit les religieuses à la juridiction ordinaire de l'Ordre, dont les supérieurs s'étaient déchargés entre les mains du Nonce. La Mère ne pouvait l'ignorer. D'un autre côté, elle mentionne un bref totalement inconnu d'Innocent IX, qui aurait approuvé les Constitutions des religieuses. Et elle rappelle le bref *Sacrum ordinem* de Clément VIII, qui scella la paix. Les questions qu'on peut légitimement se poser, étant donné l'exactitude habituelle des données fournies par la Mère Anne, et comme c'est une question qu'elle vécut dans sa propre chair, ce sont : Y eut-il réellement un bref d'Innocent ? ou bien la Mère Anne confond-elle Innocent avec Grégoire ? ou aussi : ignore-t-elle volontairement l'action décisive de Grégoire XIV ? Sur ces problèmes, on peut voir BI, *Anne de Jésus et les Constitutions* ; également : A. Fortes, *Textos constitucionales de las Carmelitas Descalzas, 1562-1982*. In *Monte Carmelo* 97 (1989), 116-123.

104 On connaît deux rédactions, et quelques-unes des corrections que fit la Sainte sur les copies du *Chemin*, par exemple sur celles de Madrid, Tolède,

Salamanque (cf. *Camino de perfeccion. II*. Roma, Tip. Poliglota Vaticana, 1965, p. 165*).

105 Le Définitoire provincial, dont faisait partie saint Jean de la Croix, décida l'édition des livres de la Sainte Mère dans sa session du 1^{er} septembre 1586. La Mère Anne de Jésus, peut-être promotrice de ce projet, comme elle le fut ensuite de celui de rééditer les Constitutions d'Alcala, arriva à réunir la Vie, le *Chemin*, les *Demeures* et les *Fondations* après son arrivée à Madrid en 1586 (cf. Jérónimo de san José, HCD, cap. 13, et Andrés de la Encarnacion, MH n. 25, et le témoin elle-même). Par la volonté de l'Impératrice, celui qui fut chargé par le Définitoire de la Congrégation et le Conseil Royal de préparer l'édition fut Luis de Leon, qui était alors une lumière majeure pour les questions d'établissement de textes.

106 L'Ordre confia l'édition à l'éditeur Julio Junta (Giunta), florentin, qui passa commande à l'imprimeur Guillermo Foquel, de Salamanque. L'édition de Luis de Leon sortit des presses à Salamanque en 1588. Cf. T.Alvarez, *Fray Luis de Leon y santa Teresa de Jesus. El humanista ante la escritora*. Roma, 1982, pp. 75-100.

107 Les manuscrits des 3 livres édités passèrent à la Bibliothèque de San Lorenzo de l'Escurial, comme dit la Mère, et y sont conservés.

108 Le manuscrit des *Fondations* et d'autres papiers de la Sainte se trouvaient aussi préparés pour l'édition ; selon les dires de la Mère Anne, l'impression était commencée, mais n'arriva pas au bout. Le manuscrit fut gardé par elle, mais il passa ensuite entre les mains du Roi Philippe II.

109 Francisco Ribera, *La vida de la madre Teresa de Jesus, fundadora de las Descalzas y descalzos Carmelitas. Salamanca, Pedro Lasso, 1590, 564 p.*

110 Silverio et d'autres lisent *Alba*, mais le sens est évident, et l'original aussi : il s'agit de *alla*, c'est-à-dire de *Ferrare*.

111 Par malheur, la Mère Anne n'avait pas de difficulté à brûler les papiers concernant le gouvernement de l'Ordre : aussi en reste-t-il peu, par rapport aux nombreux papiers qu'elle a eus entre les mains. La raison de brûler les lettres de sainte Thérèse : « quand elles n'avaient pas encore de supérieurs déchaux », c'est-à-dire quand le Nonce Segá mit les Déchaux et les Déchaussés sous le gouvernement des provinciaux chaussés, le 16 octobre 1578. La Mère était alors prieure à Beas.

112 Le lettre dont elle parle, et qui se trouvait à Grenade, est perdue, et il ne reste que le petit fragment que transcrit la Vénérable.

113 La Mère Anne et ses compagnes de fondation se trouvaient à Illescas le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

couvent : son supérieur lui ordonna de n'en plus faire, et il lui obéit, alors qu'il était mort. Ici fut saint Martin, évêque de Tours, et il fonda un couvent de son Ordre ; jusqu'à maintenant, ils avaient ici un prieuré qui a été acheté pour nous : c'est une maison et un très beau jardin, et 400 ducats de rente. Cet argent doit toujours servir pour l'église : ce sera pour dire des messes, etc.¹⁵. Et c'est dans cette maison, qui est à côté, que nous demeurons jusqu'à ce que les travaux de la nouvelle maison soient terminés.

Nous avons installé ici le Saint Sacrement le jour de la Saint-Luc, et la clôture¹⁶ – nous essayons qu'elle soit plus rigoureuse qu'en Espagne : c'est ainsi qu'à notre Princesse, qui a un Bref pour entrer en tant que fondatrice, et pour en introduire une autre avec elle, nous l'avons retiré¹⁷ ; et bien qu'elle l'ait regretté, elle s'est résignée, car c'est une très grande servante de Dieu, et je pense qu'elle prendra l'habit. Elle nous a prises en grande affection, et a beaucoup de respect pour notre Ordre.

Nous avons immédiatement reçu trois novices, et nous nous sommes occupées du retour de nos frères en Espagne avant l'hiver¹⁸.

4. (Gouvernement du couvent)

Nous sommes restées avec trois doctes prêtres, à qui le Souverain Pontife donne le gouvernement de ce monastère et des autres que l'on pourra fonder en France – en ce qui concerne le temporel. Et pour la Visite, il désigne le Prieur de la Chartreuse, tant qu'il n'y aura pas de frères Déchaux en France ; car, dès qu'il y en aura, Sa Sainteté veut que ce soient eux les supérieurs¹⁹. Mais d'Espagne, il n'y a pas moyen de décider notre P. Général à ce qu'il en vienne ; aussi, je fais des démarches pour que ceux d'Italie nous assistent²⁰. Priez pour

cela. Et ne soyez pas fatigué par ma si longue lettre : c'est vous qui avez demandé que je vous raconte tout. Et j'ai encore beaucoup à dire.

Le chartreux a voulu accepter la Visite²¹ ; mais j'espère que Dieu ne permettra pas que d'autres que nos frères s'en occupent. S'ils ne viennent pas, la Bulle ordonne que la charge de Visiteur soit confiée aux évêques²², et cela ne convient pas, car ils ne sont pas tous catholiques. En revanche, ces prêtres que Sa Sainteté nous a nommés maintenant pour Supérieurs sont très catholiques. Et bien qu'ils aient le pouvoir de faire et de défaire nos Constitutions conformément à ce que réclamerait ce pays, ils ne veulent que ce que notre sainte Mère nous a laissé²³. Je leur ai dit dès mon arrivée que, tant qu'ils garderaient cela, ils nous auraient ici, mais que, au moindre désaccord, nous retournerions en Espagne ; aussi sont-ils très prudents et font-ils très attention à ne nous mécontenter en rien ; ils sont très édifiés par notre mode de vie.

Nous avons reçu 17 novices, parmi les plus catholiques d'ici, et des meilleures familles ; je n'ai voulu en admettre aucune qui soit née ou qui ait été élevée dans l'hérésie ; mais ce sera impossible de l'éviter dans ce royaume où tout est si mélangé. J'ai dit fermement que je ne le ferai que si le Souverain Pontife l'ordonne. On veut le consulter sur ce point. Je ne sais ce qu'il décidera. Aussi, je prie le P. Pierre (de la Mère de Dieu) de s'en informer là-bas²⁴.

Ces messieurs que la bulle nomme comme supérieurs ne nous ont rien notifié ; ainsi donc, nous sommes soumises à l'Ordre, et agissant conformément à cela²⁵.

5. (Fondation du couvent de Pontoise)

Nous avons fondé un autre couvent à sept lieues d'ici, dans

une ville qui s'appelle Pontoise ; on n'a pas pu l'éviter, car ce fut la volonté de l'Archevêque de là-bas, qui est frère de ce Roi ; il s'en va à Rome pour être Cardinal, et il a souhaité que ce soit fait avant²⁶. Nous avons donné ici le voile noir avec solennité à la Sœur Anne de Saint-Barthélemy, afin qu'elle soit là-bas prieure²⁷. Je suis allée avec elle et deux autres parmi celles d'Espagne pour faire la fondation. J'ai trouvé tout si bien apprêté que, dès notre arrivée, on a pu installer le Saint Sacrement et la clôture, et donner l'habit à quatre excellentes novices. J'en ai donné d'autres de cette maison-ci, car nous en avons déjà reçu 17 ; la Mère Isabel de San Pablo, celle de Burgos, est restée comme sous-prieure : ainsi j'ai pu rentrer à Paris huit jours plus tard²⁸ : les sœurs attendaient beaucoup mon retour.

6. (La vie dans le couvent de Paris)

L'affection qu'elles ont prise pour nous est très grande en effet. Et c'est miracle, car ici on a bien peu d'affection pour les Espagnols : aussi les gens sont-ils surpris de voir une si grande amitié et un tel bon accord entre nous et leurs Françaises ; ils affirment qu'il n'y a pas de sœurs dans ce royaume qui s'aiment autant. Et ils s'étonnent de ce que, dès qu'elles prennent l'habit, leurs âmes s'améliorent, leur esprit se renouvelant grâce à un mode d'oraison différent.

J'essaie de leur faire regarder (et) imiter Notre Seigneur Jésus-Christ, car ici on se souvient peu de Lui ; tout consiste en une simple vue de Dieu, je ne sais comment ils peuvent faire cela tout le temps ; depuis le glorieux Saint Denys, qui écrivit la *Théologie mystique*, tous s'y adonnent par suspension plus que par imitation. C'est une étrange manière, je ne la comprends pas, ni la manière de parler (en français), car on ne laisse pas lire.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

établie à Bruxelles.

38 Baltasar Zuniga, ambassadeur à Paris à l'époque d'Henri IV, naquit à Monterrey de Orense ; il était apparenté avec les puissantes familles d'Ulloa, Pimentel, Benavente, Acevedo et Monterrey. Il fit les principales campagnes de l'époque et participa en tant qu'ambassadeur aux principaux traités faits en Flandre, en Allemagne et en France, où il fut ambassadeur. C'est sur la tête de don Baltasar que vinrent aboutir les possessions des Comtes de Monterrey (cf. *Enciclopedia Espasa*, 70, Zuniga). Nous ignorons quels étaient ses liens de parenté avec la Mère Beatrix de la Conception (Zuniga), car celle-ci ne le nomme pas dans ses lettres, comme elle le fait pour d'autres parents.

39 Nous n'avons pas d'autres informations sur l'ambassadeur de Flandre à Paris, Felipe de Ayala.

40 Le P. Pedro de la Madre de Dios (Pedro Jeronimo de Villagrasa, 1555-1608) naquit à Daroca. Il fit ses études à Alcalá et fit profession chez les Carmes Chaussés à Pastrana en 1583. Envoyé à Gênes par le P. Doria ; le cardinal Domenico Pinelli, son protecteur, l'appela à Rome, où il fonda le couvent de Santa Maria della Scala en 1597. En 1600, lorsque fut érigée par Clément VIII la Congrégation d'Italie, avec juridiction sur le monde entier, moins l'Espagne et le Portugal et leurs territoires africains et américains, le P. Pedro fut nommé commissaire apostolique, jusqu'à ce que fût célébré le chapitre général. La célébration de ce chapitre eut lieu quelques mois après cette lettre de la Mère Anne, en juin 1605, le P. Ferdinando de S. Maria étant élu général et le P. Pedro premier définiteur. A cette lettre, aujourd'hui perdue, dans laquelle la Vénérable devait l'informer à propos de la réception de filles de parents calvinistes, elle a fait référence dans des pages précédentes.

41 La fondation de Paris reçut le nom de « L'Incarnation », mais la Mère Anne, en suivant la tradition thérésienne, crée l'expression : « Saint Joseph de l'Incarnation », qui ne s'imposa pas ; la bienheureuse Anne de Saint Barthélemy l'appelle : couvent « Saint Joseph » dans une lettre du 14 avril 1605 à une déchaussée de Barcelone (MHCT 7, 142). Mais c'est avec le nom originel français qu'il est arrivé jusqu'à nous.

II

LETTRES
D'ANNE DE JÉSUS

À JUAN GUTIERREZ DE LA MAGDALENA, O. CARM.

Beas, fin 1578 ou début 1579

À une lettre du P. Juan Gutiérrez, provincial des Carmes Chaussés de Castille, dans laquelle il annonçait sa visite canonique à Beas comme provincial, alors que les Déchaux et Déchaussées avaient été mis par le Nonce, à la fin de l'année 1578, sous le gouvernement des Provinciaux Chaussés, et dans laquelle il invitait la communauté à revenir au tronc des Carmes ; la Mère Anne répond que le couvent de Beas n'appartient pas à la province de Castille mais à celle d'Andalousie^a ; aussi ne l'admettront-elles pas comme visiteur et encore moins pour défaire l'œuvre de sainte Thérèse².

Père³, j'ai reçu votre lettre. En ce qui concerne votre venue dans ce couvent, si ce n'est que pour que nous vous y servions et que vous nous donniez votre sainte bénédiction, nous en serons très honorées ; mais si c'est pour y faire la visite (canonique), je ne sais comment cela serait possible : cette maison en effet est du ressort de la province d'Andalousie, et non de celle de Castille⁴, comme vous le savez : aussi je ne vois pas comment nous pourrions permettre cette visite. Et surtout si vous voulez défaire ce qu'a fait le Saint Esprit par l'intermédiaire de notre sainte Mère Thérèse de Jésus. Quant à ce que vous me dites, de « revenir à notre tronc », vous savez bien, et mieux que moi, que notre tronc à tous, c'est Dieu, et que c'est à Lui surtout que nous avons donné nos cœurs. Le second tronc, c'est notre père Élie : nous essayons de l'imiter intérieurement et extérieurement, du mieux que nous pouvons. Il ne semble pas que puisse courir un danger celui qui a un tel pôle, et un tel

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*affabilité*⁵⁵.

Je vous prie, au nom de la grande affection que nous nous portons, de m'aider toujours par vos prières, et de les offrir souvent pour le P. Maître Fr. Luis de Leon, car toutes nous sommes ses débitrices, et moi plus que personne au monde⁵⁶. Il ira bientôt chez vous. Voyez-le, car il est très saint, et utile pour tout ce dont nous avons besoin. Il a reçu de grands dons de Dieu, et il a un vif désir de servir Sa Majesté en nous faisant du bien.

Il nous a fait beaucoup de bien ici pour des choses dont bénéficiera tout l'Ordre, car il a eu l'occasion, avec l'arrivée de ce Bref⁵⁷ de faire bien des choses touchant à notre gouvernement. Je crois que le gouvernement qu'on nous prépare est parfait, sans les soucis que nous pouvions avoir avec tant de supérieurs^b.

(Ana de Jesus)

8

À MARIA DE LA ENCARNACION, O.C.D., à MADRID

Salamanque, vers 1594

*Écrivant à son amie*⁵⁹ *à propos de la faveur que la Sainte Mère lui a faite à Alba, lorsque, à son retour de Madrid à Salamanque en 1594, elle s'y arrêta pour le transfert du corps de la Sainte Mère dans un nouveau cercueil*^a, *elle dit :*

Alors que j'étais tout heureuse, ma fille, à regarder et à vénérer le corps de notre Sainte Mère, que nous avons mis debout⁶¹, en regardant les épaules, je vis qu'elles étaient très rouges : il semblait qu'elles allaient faire couler du sang. J'ai demandé qu'on me donne vite un morceau de tissu ; et, en ayant essuyé

ses épaules, je le retirai imprégné de sang (etc.).

Et, parlant de ce qu'elle éprouva dans ce moment de ravissement, elle poursuit ainsi : Ce que je ressentis intérieurement, ce furent des mots, des paroles que me dit notre Sainte Mère, si tendres et affectueuses que je ne saurai jamais les exprimer. Entre autres choses, elle me dit qu'elle me donnait là de son sang, en reconnaissance pour ce que cela me coûtait et pour le zèle que j'avais eu en ce que j'avais fait. Je ne puis en dire plus, ma fille, mais que cela suffise pour votre consolation.

(Ana de Jesus)

9

À FRANCISCO DE SALCEDO, S.J., à AVILA

Salamanque, 14 novembre 1595

Elle lui dit qu'elle ne peut répondre à sa question sur le don de prophétie du P. Baltasar Alvarez⁶², car il s'agit de choses très intérieures la concernant ou concernant d'autres personnes^a.

Au P. Francisco de Salcedo, de la Compagnie de Jésus, à Avila.

JHS. Que Jésus Notre Seigneur soit toujours avec vous. Essayant de faire ce que vous me demandez dans votre lettre, je n'ai pas répondu à votre attente : je voulais sérieusement pouvoir être utile en cela, mais ce n'est pas possible, car cette évidence dont je parle, ça a été en des choses très intérieures, aussi bien personnelles que concernant d'autres personnes. Aussi je ne sais quelle précision dire de plus, et nos sœurs ne se souviennent pas de choses qu'il importerait de dire. Là-bas vous trouverez tant de choses⁶⁴ que vous n'aurez pas à regretter notre

manque de témoignages.

C'est à cause de mon grand manque d'esprit que je n'ai pas mérité de contribuer à une œuvre aussi importante. Qu'à vous, Dieu le donne, pour que vous fassiez voir le jour à cette œuvre, et que vous terminiez toutes celles que vous avez commencées à son divin service : et ce n'est pas la moindre que de nous faire la charité par vos saints Sacrifices et votre enseignement. Je prie Notre Seigneur qu'Il me le laisse recevoir de vous.

À Salamanque, le 14 novembre (15) 95

Anne de Jésus

10

À FRANCISCO DE SALCEDO, S.J., à AVILA

Salamanque, 20 janvier 1596

Elle lui demande son avis sur la Relation qu'elle a faite sur les prophéties du P. Baltasar Alvarez⁶⁵, et lui envoie quelques autres pièces émanant des sœurs de Salamanque^a.

JHS. Que Notre Seigneur soit toujours avec vous !

Je voudrais savoir si vous êtes bien arrivé dans votre couvent, et si j'ai bien fait ce que vous m'avez demandé, dans le papier que je vous ai envoyé avant que vous ne partiez d'ici⁶⁷ ; car, dans celui qu'on m'a apporté, on ne m'en accusait pas réception. Faites-le, maintenant, des papiers qui accompagnent celui-ci, émanant de la Mère Ana de la Encarnacion et de la sœur Juana de Jesus⁶⁸. Recommandez-nous toutes à Sa divine Majesté : moi, en particulier, car j'en ai grandement besoin ; je vous en prie.

À Salamanque, le 20 janvier (15) 96.

Anne de Jésus

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Chapitre. Peut-être cela ne leur servira-t-il pas.

19

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., à SALAMANQUE

Salamanque, vers 1604

Elle prie Dieu à ses intentions, peut-être pour le chapitre provincial des Augustins^a.

Au Père Fr. Diego de Guevara – que Dieu le garde ! – à San Agustin.

JHS. Que l'Esprit Saint vous guide en tout, et qu'il vous rende la consolation que j'ai reçue par votre lettre ! Nous ne cessons de demander cette chose à Dieu, et qu'Il vous garde comme je le désire.

Anne de Jésus

Dès que je saurai quelque chose, je vous en ferai part.

20

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., à SALAMANQUE

Salamanque, vers 1604

Elle est préoccupée par la santé du P. Diego, et lui dit que sa lettre est arrivée. Elle lui demande d'envoyer certains papiers, même non reliés, et d'amener avec lui au couvent des Déchaussées le « neveu » de la Mère Anne^a.

Au Père Fr. Diego de Guevara – que Dieu le garde ! – à San Agustin.

JHS. Que Notre Seigneur, qui nous a donné Sa vie, vous la donne, avec beaucoup de santé. Alors que j'étais bien

préoccupée par le peu de santé que vous aviez l'autre jour, à ce qu'il m'a semblé, on m'a remis votre lettre. Ce me fut une double joie, dès que je reconnus votre écriture. C'est bien comme je l'imaginai ; bien que cela soit toujours plus que ce que l'on peut dire. Cela fait grand bien. Que Dieu vous en fasse, à vous !

Comme il était, hier, très tard, je n'ai pas répondu tout de suite. Je voudrais, s'il doit y avoir quelque inconvénient à relier ces papiers, qu'on les apporte tels quels. Je vous prie d'y veiller, et de me faire la grâce, dès que vous le pourrez, de venir me voir et d'amener avec vous mon neveu¹¹³. S'il pouvait venir avec quelqu'un qui l'attendrait, ce serait mieux. Dites-moi si je peux en faire la demande au P. Prieur ou au Sous-Prieur, celui qui porte ce message peut lui faire une commission de ma part. J'aimerais savoir ce que vous apprendrez aujourd'hui de notre Père Provincial¹¹⁴. Que Dieu le fasse réussir en tout, et qu'Il vous garde avec les biens que je Lui demande pour vous.

Anne de Jésus

21

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., à ALCALA de HENARES

Salamanque, vers 1604

Elle se réjouit du succès du gouvernement des Augustins de Bilbao et présage qu'il en sera de même à Alcala. Elle lui conseille de rechercher toujours la seule volonté de Dieu^a.

Au Père Fr. Diego de Guevara – que Dieu le garde ! –, recteur d'Alcala de Henares.

JHS. Béni soit Dieu, qui a voulu que l'on voie combien Il vous aide, avec ce succès que j'ai su que vous avez eu à Bilbao.

J'espère en Sa miséricorde que ce sera encore davantage à Alcalá¹¹⁶, où vous commencez votre gouvernement spirituel – car, pour ce qui est du temporel, Sa Majesté le donne par surcroît, et en abondance, à qui a confiance en Lui et se laisse faire supérieur uniquement pour accomplir Sa divine volonté.

Courage, mon Père ! Celui qui nous donne ces charges fait tout, Il ne nous demande que de le reconnaître, et de veiller à ne nous rechercher en quoi que ce soit, mais à rechercher seulement Son bon plaisir. Et c'est ce qui se fera pour vous. Que Notre Seigneur vous garde comme je le souhaite !

Anne de Jésus

22

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., à ACALA de HENARES

Salamanque, 12 juillet 1604

Elle le console pour les tristes événements de Bilbao et l'exhorte à ne pas avoir peur, et à ne pas se démettre de sa charge de recteur. Elle parle en langage codé du départ pour la fondation de France. Elle l'encourage à supporter les peines, par l'exemple du Christ et des saints^a.

Au Père Fr. Diego de Guevara, recteur du Collège San Agustin, à Alcalá de Henares.

JHS. Que l'Esprit Saint par sa grâce fortifie votre âme et votre corps ! Votre humilité me confond, mon Père (c'est par égard que je m'exprime ainsi !) : vous vous affligez maintenant pour des incidents ! Le Christ en a vu d'autres, et de bien pires, durant sa vie apostolique, et ce n'est pas pour cela qu'Il a abandonné son œuvre de Rédempteur et de Chef. Abandonner votre charge ne doit même pas vous effleurer l'esprit. Assumez-

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

mieux ce qui convient pour que notre Ordre de Carmélites Déchaussées s'implante dans ce royaume de France avec la perfection que, par la miséricorde de Dieu, il a en Espagne. Que Dieu nous donne de réussir à faire Sa divine volonté.

En ce couvent de notre glorieux Père saint Joseph à Dijon, le 12 mars 1606. Nous le signons, pour les causes sus-dites, et parce que nous l'ont demandé les commissaires que Votre Sainteté a nommés dans ce royaume de France pour le gouvernement des couvents.

Anne de Jésus^b

32

À des CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES de France

**Bruxelles, le 21 juillet,
veille de la Sainte Madeleine, vers 1607¹⁷⁹**

C'est un billet d'affection, d'amour mutuel et de salutations^a.

JHS. Que l'Esprit Saint augmente en vous Sa grâce, mes chères filles et sœurs. Si vous saviez combien vos lettres me consolent, vous m'écrieriez plus souvent. Moi, je ne le fais pas, parce que je sais que vous n'arrivez pas à me lire. Mais ce n'est pas manque d'affection et de bonne volonté, et je supplie Dieu constamment de me rendre cette volonté très parfaite, et de nous réunir au ciel et sur la terre avec tant et tant de charité que rien ne puisse nous séparer de Lui.

Demandez-le pour moi, et saluez de ma part chacune des sœurs en particulier, et transmettez mes messages... et ceux de ma Mère Sous-Prieure¹⁸¹. Que Dieu vous garde avec la charité que nous souhaitons.

À Bruxelles ; c'est la veille de la Sainte Madeleine. Et moi, je

suis votre servante.

Anne de Jésus

33

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., SALAMANQUE

Bruxelles, 7 avril 1607

Elle a reçu sa lettre avec les papiers pour la défense de la Sainte Mère ; elle fait traduire ses livres en flamand. Elle l'encourage à travailler, car l'amour ne souffre pas l'oisiveté. Ses compagnes rencontrent beaucoup de difficultés et souhaitent le martyre, mais ce ne sera pas ici, car, en même temps qu'elles, est arrivée en Belgique la paix entre catholiques et hérétiques, comme cela advint en France. Elle lui raconte l'aide qu'elles reçoivent, et le couvent que leur construisent les princes Isabelle Claire Eugénie et Albert d'Autriche. Elle souhaite des fondations de Déchaux en Belgique et de religieuses en Angleterre. Nouvelles de Salamanque^a.

Au père Maître Fr. Diego de Guevara, de l'Ordre de Saint Augustin, à Salamanque.

JHS. Que Notre Seigneur soit toujours avec vous, et qu'Il vous rende la consolation que vous m'avez donnée avec votre lettre. C'est la première que j'ai vue depuis que je suis arrivée d'Espagne, et certes je l'ai désirée, ainsi que les papiers que vous aviez emportés à Alcala, avec la Déclaration sur notre sainte Mère¹⁸³. Vous m'avez fait une grande grâce avec le papier à sa défense¹⁸⁴, encore que dans ces royaumes elle soit si estimée que ce ne sera pas nécessaire. Pour le moment, je fais traduire ses livres en flamand, car, bien que beaucoup de personnes ou presque toutes parlent français, elles ne savent pas

le lire¹⁸⁵.

J'ai su que notre Père Maître Antolinez a été élu provincial¹⁸⁶. Je voudrais bien savoir ce qu'il a fait de vous, cela me fait de la peine de vous voir avec si peu de courage pour travailler : l'amour ne souffre pas de repos. Voyez donc, mon Père, comment je vis ! et il me semble que je n'ai pas encore commencé, et mes compagnes meurent de fatigue, et nous ne nous reposerons pas avant d'avoir donné notre vie à Celui qui nous l'a donnée par Sa mort.

Priez-le pour qu'Il nous l'accorde. Mais je ne sais pas si ce sera dans ces États, car, depuis le jour même où nous y sommes entrées, les ennemis essaient de conclure la paix, et, pour voir comment il convient de la faire, il a déjà été décidé une trêve de six mois, pendant lesquels il ne pourra y avoir de guerre. Il y a quarante ans qu'on n'en a pas vu autant¹⁸⁷ ; tous disent que c'est un miracle, et que c'est avec nous que la paix est venue. Que Dieu par Sa miséricorde la perpétue ! Il en fut ainsi en France : dès que nous arrivâmes, il y eut la paix¹⁸⁸. Et c'est plus important qu'on ne le pense là-bas, car ainsi les catholiques augmentent et les hérétiques diminuent ; c'est qu'il y en a beaucoup, dans les régions que ne possèdent pas nos princes¹⁸⁹.

Ceux-ci sont si bons et exemplaires qu'ils se font aimer et respecter. Nous ne pouvons dire combien nous leur devons, et les faveurs qu'ils nous font en tout, et la dévotion et la prodigalité avec lesquelles ils nous viennent en aide. Imaginez que cette fondation est comme celle des Franciscaïnes Déchaussées de Madrid¹⁹⁰. Et s'il y avait des religieuses qui puissent m'aider, deux autres fondations seraient déjà faites, dans les meilleures villes de cet État : on en désire à Anvers, à Louvain et à Gand¹⁹¹.

Et de nos frères Déchaux, en en ferait plusieurs, s'ils venaient.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

plus que moi, de nombreuses années avec Sa grâce divine.

Oh ! si vous voyiez ce que j'ai à supporter avec les gracieusetés de don Juan²⁵⁵ ! Quand je lui dis mon souci de me trouver ainsi, il répond : « Taisez-vous, ma Mère, nous mourrons ici », et en quoi que ce soit, il ne fait rien de plus qu'un homme hors de sens. J'en suis accablée. Alors qu'il m'avait dit que ses pouvoirs ne s'étendaient qu'à Bruxelles, il dit maintenant qu'il vient de les lire et qu'il est écrit que c'est pour pouvoir fonder dans tous ces États et provinces²⁵⁶. Veillez à la paix dans une chose aussi essentielle que l'obéissance. Que notre bon Jésus nous la donne, parfaite : cette vertu, j'ai prié que nous la prenions toutes comme vertu de l'année²⁵⁷. Que nous la donne Celui qui l'a traduite en actes jusqu'à mourir sur la croix ! Demandez-le lui, ma Mère – mais il n'est pas bon de vous fatiguer davantage.

À Mons, le 4 janvier 1608. Ma Mère, votre servante,

(Anne de Jésus)

40

À BEATRIX de la CONCEPTION, O.C.D., BRUXELLES

Mons, 14 janvier 1608

Elle envoie ses vœux pour la fête des Rois et demande d'accepter l'aumône de don Pedro de Zuniga. Salutations à la famille de la Mère Beatrix. Elle lui dit d'envoyer à Salamanque, à Juana del Espiritu Santo, sa sœur, les croix et reliques qu'elle demande pour ce couvent. Sentiment de solitude que cause en elle l'absence de la Mère Beatrix. Elles n'ont pas encore de maison. Difficultés avec les dames qui avaient promis de les aider. Elle lui ordonne de se soigner et d'observer jusqu'à la Purification les dispenses qu'elle lui a

données. Choses à rapporter de Bruxelles pour les vêtements, et salutations à transmettre aux Princes et aux autres personnes^a.

JHS. Que Notre Seigneur vous donne, ma Mère et fille très aimée, la joie de la Fête des Rois, avec autant de foi et de vénération qu'ils ont eues à Bethléem ! Pour moi, votre lettre a été une fête. Et croyez bien que c'est un grand soulagement de nous écrire, quand nous sommes éloignées l'une de l'autre. J'en déduis la joie que cela doit donner à don Pedro²⁵⁹. Par charité, je vous demande de ne pas manquer de lui écrire chaque semaine ; et d'accepter l'aumône que veut faire Sa Seigneurie, ne serait-ce que pour lui enlever le souci qu'il a du froid que nous endurons ; demandez-lui de nous envoyer cinquante aunes de ce drap dont il parle.

Oh ! ce que je me suis amusée avec la lettre de Don Diego, votre frère²⁶⁰ ! Tout ce qu'il dit m'a divertie, et surtout les deux raisons pour lesquelles il souhaite venir. Que Dieu le garde ! il ressemble à sa famille ! Et notre Juana del Espiritu Santo semble bien contente d'être dans sa cellule²⁶¹ ; elle a bien réparti ce qu'on lui a envoyé. Faites-lui tout de suite les croix qu'elle demande et envoyez-lui ce que vous pourrez voir qui lui fait plaisir, car ce sera bien employé ; du moment que vous n'en avez pas besoin pour moi, n'y manquez pas, ni de lui envoyer des reliques ; si elle n'en a pas, je lui en donnerai²⁶² ; et je donnerai ma vie aussi, pour ce qui pourrait vous faire plaisir. Votre seul souvenir m'attendrit et me fait pleurer comme une vieille. Je me cache autant que je peux de celles d'ici, mais je n'arrive pas à le dissimuler. Je suis constamment très triste de me voir sans ma véritable fille, et j'ai promis à Dieu de ne plus me séparer de vous, sauf si j'y étais tenue par l'obéissance. Car j'ai vu clairement qu'il n'est pas bon que nous soyons l'une sans

l'autre dans des terres si étrangères.

Oh ! combien elles sont étranges, les femmes de par ici ! Il faut le voir pour le croire. Jamais je n'aurais imaginé qu'une telle mollesse et une telle indécision puissent exister chez des êtres humains. Celle de Madame de Roisin²⁶³ me tue ; j'en suis comme tout étourdie. À notre arrivée, elle nous a offert sa maison et tout ce qu'elle avait ; et elle n'arrive pas à partir – et elle ne trouve pas où aller. Chaque jour elle dit qu'elle attend une réponse. Et avec cela, nous ne faisons rien, et nous n'avons trouvé, de tout ce qu'on nous disait, qu'une belle cloche qu'on nous avait envoyée en aumône²⁶⁴ ; on peut nous dire ce qu'on disait au roi quand il s'empara de Grenade : « Ferdinand, charretier, vous n'avez pas de bœuf, et vous avez déjà une sonnaille ! ». Ce fut une grande bêtise de ne pas prendre la maison du Comte de Berlaimont pour les trois mois qu'il nous l'offrait après la vente²⁶⁵ ; une fois dedans, nous y serions restées.

Si vous saviez ce qui se passe avec la Comtesse de Berlaimont²⁶⁶, qui avait offert de nous aider avec ses domestiques et ses amis d'ici, et de nous donner du bois, de la pierre, de la chaux pour les travaux ! Et, parce que nous sommes passées, en venant ici, par la maison de la Comtesse d'Arenberg²⁶⁷, qui est sa tante, et que sa mère se trouvait là, voilà qu'elle s'est tellement offusquée qu'elle ne veut plus nous dire un mot ni répondre à ma lettre. Renseignez-vous auprès de Madame de Luna²⁶⁸ pour savoir si elle la lui a donnée. Madame de la Sau²⁶⁹ a écrit qu'elle est peinée, parce qu'elle ne veut pas qu'on ait de l'amitié pour qui n'en a pas pour elle. Ce serait du joli si nous, nous entrions dans ces différends ! – encore que je ne l'aie pas su ; quand je l'ai su, j'ai fait ce que j'ai pu pour la réconcilier avec sa mère et sa tante. Elles se sont obstinées. Mais

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Flandre ; en lui disant qu'il les remette en mains propres, et qu'il nous envoie aussitôt la réponse ; veillez-y, ma Mère, afin que nous nous voyions, car je me meurs d'être sans vous³²⁹. Oh ! si vous voyiez combien tout ce que j'endure ici me coûte ! Si Dieu me retire de cette fondation, je ne me mettrai plus jamais sans vous dans une autre. Il n'est pas possible de dire dans une lettre ce que je souffre, je n'ai rien pour m'appuyer, c'est une terrible torture, c'est la solitude ; et savoir que vous, ma Mère, vous n'êtes pas en bonne santé ! Madame de Roisin a acheté une maison ici tout près, elle va bientôt nous laisser dans celle-ci, chaque jour elle nous gêne davantage : elle fait beaucoup, cette bonne dame ! Celui qui porte cette lettre est son serviteur, elle est en train de les renvoyer afin de se préparer³³⁰, soyez aimable avec lui ; et dites-moi si la gouvernante est arrivée avec mes lettres et la robe³³¹...

44 ter

À BEATRIX de la CONCEPTION, O.C.D., BRUXELLES

Mons, janvier 1608^a

JHS. Que Notre Seigneur nous fortifie de Sa grâce, ma fille ! Hâtez-vous d'arranger cet office divin : je voudrais qu'il arrive pour la fête de Notre-Dame³³³, car nous ne pouvons faire la bénédiction des cierges. Sans vous je suis très seule, et toutes regrettent d'être loin de vous, et se recommandent à votre souvenir. D'Espagne, il y a les nouvelles que vous dira Toribio³³⁴ : interrogez-le – et croyez que c'est Dieu qui le fait, pour que se réalisent nos désirs de souffrir sans consolation. Ayons au moins cette consolation, ma fille, et consolons-nous aussi de ce que Dieu soit glorifié par nous : grand serait notre bonheur si nous servions en cela Sa Majesté ! Demandez-le lui,

et continuez à l'aimer. Je ne puis en dire plus en ce moment, si ce n'est que le Docteur Gallemant³³⁵ dit qu'on va vous envoyer prochainement des sœurs converses très bonnes, à la place de Françoise.

Ma fille, je suis votre servante

Anne de Jésus

45

À BEATRIX de la CONCEPTION, O.C.D., BRUXELLES

Mons, 4 février 1608.

Souffrance et angoisse à cause du silence de la Mère Beatrix et de sa maladie ; si elle ne va pas mieux, qu'on envoie quelqu'un qui vienne la chercher à Mons, pour qu'elle aille la soigner à Bruxelles. Le couvent de Mons est bien installé, mais pour le moment aucune postulante ne va y entrer. Il n'a pas été possible, jusqu'à cette octave, de mettre le Saint Sacrement : cette fondation se fait dans la patience. Qu'elle dise à Bernal Cornelio de planter maintenant dans le jardin : c'est le moment^a.

JHS. Que Jésus, qui est notre santé³³⁷ et notre vie, vous la donne, fille de mon cœur. Par celui de Dieu, plein de miséricorde³³⁸, je le prie de vous garder, et de faire que, lorsque cette lettre arrivera entre vos mains, vous soyez rétablie. Je suis bien triste de n'avoir pas vu de lettre de vous depuis huit jours – je veux dire qu'il y a huit jours que vous m'avez écrit la dernière lettre ; et maintenant voici qu'arrive don Luis de Bracamonte³³⁹ sans lettre ; il m'a bien émue : il dit que vous avez été saignée. Est-ce possible que vous l'ayez fait sans me le dire ? Le danger devait donc être très grand ! Si vous n'allez pas mieux, envoyez

tout de suite quelqu'un me chercher. Si le Saint Sacrement était installé, je m'en irais avec don Luis, tant je souffre de vous savoir malade sans que je sois votre infirmière. Par charité je vous demande, ma Mère, de vous dorloter et de manger ce que je vous envoie, et de m'informer immédiatement, même si c'est par une autre main, de votre état de santé.

Et si on vient me chercher, qu'on apporte une lettre du Père Confesseur de l'Archiduc, dans laquelle il dise à don Juan qu'il faut que je m'en aille – même si par la suite il est nécessaire que je revienne ; mais je pense que ce ne sera pas nécessaire, Leonor restant ici³⁴⁰ ; car la maison, en attendant qu'on en trouve une autre, est bien arrangée, et il n'y a pas en vue d'entrée de religieuses ; celles qui étaient acceptées ont des affaires à régler, qui ne seront pas terminées d'ici Pâques : et je veux vous voir avant ! Mais si vous étiez en bonne santé, nous pourrions attendre, jusqu'à ce que nous voyions si nous pouvons faire venir celle de Paris ou celle de Louvain³⁴¹ . Vous ne pouvez croire les préoccupations que me donne cette maison, je suis sûre que Dieu y sera grandement servi, tant cela nous coûte.

Maintenant don Luis me dit que votre sœur n'est pas là³⁴² ! Si elle était avec vous, ma peine serait soulagée, car je sais de quelle affection elle vous entourerait. Demandez, ma fille, tout ce qui peut vous faire plaisir : Ana Ramirez le fera bien, et, à l'intérieur du couvent, Aimée de Jésus³⁴³. Je voudrais bien n'avoir pas emmené Alberte, bien que ce soit celle qui m'aide le plus, car elle s'occuperait de vous. Envoyez-moi tout de suite Catherine³⁴⁴, on ne peut s'en passer.

Ici, il n'a pas été possible d'installer le Saint Sacrement avant cette octave³⁴⁵ : cette fondation se fait dans la patience. Notre Seigneur a voulu que j'en aie en tout, mais Il ne m'en donne pas pour rester sans vous. Enlevez-moi ma peine, ma Mère ! Et faites

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

latin. Je vous prie de le lui rappeler, et de bien vouloir lui transmettre mon bon souvenir, et de dire à notre P. Maître Antolinez que j'apprécie grandement la charité dont il fait preuve envers moi ; que je n'en attendais pas moins de son cœur de père : qu'il ferait en actes ce qu'il avait dit en paroles à la sœur Juana del Espiritu Santo³⁹¹. Je n'ai plus le cœur à recevoir des bienfaits ; cela me coûte beaucoup de me voir privée de tels amis. Et bien qu'il m'en soit resté peu en Espagne, je souhaite me trouver parmi eux.

Et j'ai écrit à notre Père Général³⁹² qu'il m'indique ce qu'il veut que je fasse dès qu'arriveront ici nos frères déchaux d'Italie. Ils viendront ce printemps, et dès qu'ils arriveront ils fonderont une maison ici : dans ces États, on souhaite beaucoup leur venue. Ils ont écrit qu'ils viendront à six, et qu'ils auront comme supérieur, sur ordre du Pape, le P. Thomas de Jésus³⁹³, qui est bien connu en Espagne. Ces couvents, et ceux qui se feront, de nos religieuses donneront l'obédience au Vicaire Général de la Congrégation d'Italie³⁹⁴. Quant à nous, qui sommes venues d'Espagne, nous ne changerons pas l'obédience que nous avons professée là-bas : c'est ce que nous avons toutes écrit.

Que Dieu nous fasse faire Sa divine volonté ! C'est l'affection que j'ai pour vous qui me fait vous rendre un compte si détaillé, et je voudrais pouvoir le faire de mon âme, elle est épuisée d'être là où il y a tant de gens qui ne connaissent pas mon bon Jésus. Durant cette nuit de Sa sainte Nativité, j'étais déchirée par le désir que tous le connussent. Mais, à la fin, j'ai été soulagée en considérant combien Notre Dame, avec son brûlant amour, le désirait davantage, et qu'elle se conformait cependant à la volonté de Dieu : c'est dans cette conformité que réside notre paix.

Soyez en paix, vous, mon Père, en tout ce qui vous arrivera, car tout ce qu'il y a sur la terre est de si peu d'importance ! et combien importe davantage notre salut, qui parfois se trouve dans ce qui est le plus difficile à supporter : penser cela le rendra facile. Heureux ceux qui obtiennent les biens qui durent, et malheureux ceux qui se contentent des biens qui s'achèvent !

Ce que vous m'écrivez m'est très utile. Je suis consolée quand je lis vos lettres, je les conserve. Qu'elles ne me manquent pas, je vous en prie, ni vos Saints Sacrifices ni vos prières ; moi, dans mes pauvres prières, je me souviens toujours de vous, et la Mère Sous-Prieure³⁹⁵ et toutes les sœurs nous prions Notre Seigneur qu'Il vous garde comme le souhaite votre servante.

À Bruxelles, 28 décembre 1609.

Anne de Jésus

54

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., SALAMANQUE

Bruxelles, 15 janvier 1610

La succession à la chaire universitaire du Maître Juan Alonso Curiel et Basilio Ponce de Leon. Elle le prie de recueillir les papiers et les lettres qu'elle a écrits au Maître Curiel, et ceux qu'il tenait de Fr. Luis de Leon. Nouvelles de la prochaine venue, au printemps, des Carmes Déchaux en France et en Belgique, envoyés par le pape Paul V. La Sainte Mère a une grande action dans ces régions, grâce à ses livres. La Mère Anne souhaite retourner en Espagne. Salutations^a.

Au P. Maître Fr. Diego de Guevara, de l'Ordre de Saint Augustin, à Salamanque.

JHS. Que Notre Seigneur vous ait donné de très bonnes fêtes,

et qu'Il vous donne une année pleine de biens ! Mon Père, il est impossible de dire le bien que m'a fait votre lettre du 15 décembre, tout ce que vous m'y dites est une consolation ; j'ai aussi une consolation à la pensée que doit accomplir son office d'ami celui qui, je l'espère en Dieu, est au ciel, et à ce que notre Père Maître lui ait succédé dans sa chaire. J'aurais bien voulu que le P. Maître Basilio de Leon obtienne celle de ce dernier³⁹⁷. Ce sera pour une autre fois. Essayez donc d'entrer dans cette Université, cela me chagrine de savoir que vous n'y êtes pas ; et aussi que vous n'avez pas été présent à la mort du bon Maître (Curiel). Cela aurait été utile pour plusieurs choses. Et des papiers : peut-être ceux qui ont emporté ses affaires voudraient-ils bien les donner ? Je vous prie d'essayer de les avoir, en mon nom, puisqu'ils ne peuvent leur être d'aucune utilité, et à moi ils pourraient être nécessaires pour des affaires de notre Ordre.

S'ils en donnaient, gardez-les de par devers vous, et dites-moi quels papiers ce sont ; et si on a récupéré ceux qui étaient en la possession de mon Père Maître Fr. Luis de Leon (que Dieu lui donne la Béatitude !). De la béatitude, on en éprouve à lire ce papier qu'il a fait pour la défense de notre sainte Mère³⁹⁸ ; comme vous dites qu'il le faut, je le renvoie à l'instant où je reçois votre lettre, celui qui l'emporte s'en va tout de suite, et on n'a pas le temps de le copier. Pour l'amour de Dieu, faites-le faire là-bas, mon Père, et renvoyez-le moi, et consolez-moi toujours avec vos lettres.

Quand celle-ci arrivera, vous en aurez reçu une autre de moi que j'ai écrite, très longue ; je l'ai envoyée (comme j'envoie celle-ci) par l'intermédiaire de notre couvent³⁹⁹. Je voudrais bien savoir si vous les recevez. Je suis ennuyée qu'on n'ait pas renvoyé une très longue lettre que j'avais écrite au Maître

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Je reçois à l'instant la lettre ci-jointe, du P. Thomas⁴⁵¹ : il a beau dire qu'il viendra bientôt, je ne le crois pas. Car avec Monsieur Quintanaduenas, et des lettres de recommandation que je lui ai envoyées, je pense qu'il va achever⁴⁵² une fondation^c...
(Bruxelles, 30 juillet 1610)

61

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., SALAMANQUE

Bruxelles, 21 septembre 1610

La Vénérable se plaint du manque de temps pour écrire des lettres. Elle a demandé et obtenu un bref, pour que les Supérieurs de Rome ne puissent empêcher les religieuses qui étaient venues d'Espagne de retourner, quand elles le voudraient, à leur Congrégation et au couvent où elles avaient fait profession. Celles de Bruxelles ont fait obédience au P. Thomas en présence du Nonce. Elles ont fait imprimer les Fondations de la Sainte Mère, et avec elles, la sienne, celle de Grenade. Salutations. Elle fait l'éloge du P. Juan de San Agustin, qui était venu prêcher à Bruxelles⁴⁵⁴.

JHS. Que l'Esprit Saint, par Sa grâce divine, vous fortifie, mon Père ! Croyez bien que ce n'est pas par manque d'affection que je n'écris pas, mais je manque tellement de temps que je fais défaut dans toutes mes obligations. Je dis toujours à la Mère Sous-Prieure qu'elle écrive tout, pour que sa sœur vous le dise, à vous et à notre P. Maître Antolinez⁴⁵⁵.

Nous nous sommes occupées de ce qu'on nous a conseillé : d'avoir un bref de Sa Sainteté⁴⁵⁶, pour que les supérieurs d'Italie ne puissent nous empêcher de retourner en Espagne, nous qui sommes venues de là-bas, lorsque chacune d'entre nous le

voudra ; et que ceux d'Espagne ne puissent nous empêcher d'aller au couvent où nous avons fait profession ; je l'ai demandé pour toutes avant de faire obédience : nous l'avons faite en présence du Nonce, après que le P. Thomas de Jésus et les cinq religieux qu'il a amenés avec lui eurent fondé leur couvent en cette ville⁴⁵⁷ ; leur venue, ici et en France⁴⁵⁸, sera, semble-t-il, à la plus grande gloire de Dieu.

Je me suis rappelée que vous me demandiez la *Fondation de Grenade*. Elle va paraître dans cette édition : on a décidé d'imprimer toutes celles que notre sainte Mère a laissées, écrites de sa main⁴⁵⁹.

Au sujet de ce que vous m'avez écrit dans votre dernière lettre : je ne réponds pas ; j'ai prié Notre Seigneur que ce soit Lui qui le fasse, avec l'effet que l'on souhaite, pour lui faire plaisir. Quant à vous, mon Père, arrachez de vous tout plaisir que vous pourriez avoir, car notre vie doit être une mort continuelle : c'est ainsi que nous jouirons de la vie éternelle. Que Sa divine Majesté vous la donne, comme je l'en supplie, ainsi qu'à notre P. Maître Antolinez⁴⁶⁰. Demandez à celui-ci, pour l'amour de Dieu, de se souvenir de moi dans ses prières et dans ses messes : pour ce qui est de vous, je sais bien que vous me faites cette grâce. Que Dieu nous fasse celle de venir en aide aux affaires de votre Ordre et de votre couvent !

Le P. Maître Jean de Saint Augustin a fait ici d'admirables sermons, il s'est acquis une très grande renommée dans ces royaumes : il est intelligent, et c'est un religieux exemplaire. Transmettez-lui, s'il vous plaît, mon bon souvenir, quand il arrivera à Salamanque, ainsi qu'à mon Père Maître Basilio de Leon. Je voudrais savoir à quoi a abouti sa candidature avortée⁴⁶¹. Je ne réponds pas pour le moment à la Mère Prieure d'Alba⁴⁶², et je ne puis vous en dire plus. Que Dieu vous garde

comme je le souhaite !

À Bruxelles, 21 septembre 1610.

Anne de Jésus

62

À MONSIEUR PRATS, à BRUXELLES

Bruxelles, 24 novembre 1610

Elle lui demande d'intervenir près de l'Archiduc pour que l'on donne un canonicat vacant à un prêtre qui est son protégé^a.

JHS Marie. Que l'Esprit Saint soit toujours dans votre âme en vous communiquant sa grâce divine, et qu'Il vous donne la récompense de la grâce que vous m'avez faite par votre lettre : elle était pleine de charité, et la charité, dès qu'on l'offre pour les pauvres, on l'exerce aussitôt. C'est pourquoi je vous prie, pour l'amour de Dieu, de nous la faire maintenant, en priant Son Altesse d'examiner le mémoire ci-joint : il s'agit d'un prêtre de Bourgogne, natif de Dole, grand serviteur de Dieu ; il y a longtemps qu'il dit la messe ici, dans notre église, et il fait fonction de diacre dans les messes chantées avec une grande ponctualité ; il s'appelle Pierre Simon, et toute la grâce que Son Altesse pourrait lui faire sera bien employée.

Notre couvent la recevrait comme une faveur personnelle : car, à cause de sa grande vertu, nous avons de l'affection pour lui : et vous, par l'amour que vous avez pour Notre Seigneur, je suis sûre que vous vous occuperez de cette affaire avec sollicitude ; j'en ai, quant à moi, pour prier Sa divine Majesté de vous garder, et de donner à toute votre famille les biens que nous lui demandons dans nos pauvres prières.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

force à m'occuper de tout ce qui se présente⁵¹⁷. Et ces Princes et ceux qui me parlent sont si sots que je suis tout près de leur paraître sainte... alors que pour être damnée, il ne me manque que d'être en enfer !

Je vous prie, par vos saints Sacrifices et par vos prières, de m'obtenir le pardon de Notre Seigneur, et qu'Il n'entre pas en jugement avec moi, mais qu'Il me sauve par sa miséricorde⁵¹⁸. Je suis tout à fait sûre que vous ferez cela, avec l'affection que vous me devez – qui est, je crois, plus grande que celle que vous montrez. Mais, comme je ne puis plus écrire de ma main, la correspondance habituelle a cessé de plusieurs côtés.

Je baise les mains de notre P. Maître Antolinez, et je le prie de me recommander à Dieu ; et du P. Maître Basilio de Leon. S'il n'arrive pas à imprimer le Livre de saint Job⁵¹⁹, qu'il me l'envoie ici avec les licences et l'approbation qu'il a pour l'imprimer : je le ferai imprimer sans qu'une seule lettre en soit changée – on fait très bien ici les impressions espagnoles, et c'est bien triste que ce trésor reste si longtemps caché ! Que Dieu donne la béatitude à celui qui l'a écrit ; et qu'Il vous garde avec les biens que je souhaite.

En ce couvent de Bruxelles, 25 novembre 1615.

Ana de Jesus

70

À JUANA del ESPIRITU SANTO, O.C.D., à SALAMANQUE

Bruxelles, 23 décembre 1615

Joyeux Noël à toute la famille, spécialement à Don Diego, et moyens de lui venir en aide. La fête de sainte Catherine est commune à toutes deux. Affection tuante de la Mère Beatrix,

qui a obtenu qu'on l'élise prieure une nouvelle fois. Salutations aux religieuses de Salamanque. La sœur Juana del Espiritu Santo de Bruxelles est portière de ce couvent si beau et grand, qu'elle ne peut parcourir, car elle est paralysée. Désir de retourner en Espagne^a.

À ma fille Juana del Espiritu Santo, carmélite déchaussée, que Dieu la garde ! à Salamanque.

JHS Maria. Que Notre Seigneur naisse dans votre âme afin que par Sa divine présence vous ayez une fête de Noël aussi bonne que je le lui demande ; et ces messieurs vos frères, ma fille, souhaitez-leur de ma part un bon Noël : c'est du fond du cœur que je leur souhaite le repos et l'avancement qu'ils méritent. Ici, c'est ce que nous essayons d'obtenir pour Don Diego⁵²¹. Mais il y en a tellement qui ont travaillé dans ces Flandres et qui sont avant lui que, bien que Son Altesse le souhaite, il ne peut le faire, pour ne pas offenser ceux qui l'ont tellement servi et ont tant mérité. Ce fut une grande erreur que d'avoir quitté le Portugal sans sa compagnie ; il y en aurait eu beaucoup ici qui eussent changé avec lui⁵²²... Mais enfin, c'est fait. Le remède, c'est de persuader Don Antonio de le secourir avec ce que lui doit le Roi, ou avec ce dont Sa Seigneurie avait coutume de lui faire la faveur, car il n'a que ce neveu⁵²³ : dites-le lui.

Et croyez bien que j'ai très présent le jour de Sainte Catherine. Si, ce jour-là, vous êtes née à la vie religieuse, moi, ce jour-là aussi, je suis née sur la terre⁵²⁴ ; et je me réjouis d'être née pour vous avoir connue et servie. Je vous aime chaque jour davantage, et j'ai à ce sujet une rivalité avec ma Mère Sous-Prieure⁵²⁵. Pour sa part, elle m'aime au point que cela me tourmente, tant elle ressent ma maladie, c'est au point que parfois je me fâche, et la chasse de ma cellule ; elle pleure tant que c'est une pitié : c'est ainsi que je me venge du peu de pitié qu'elle a eue quand, pour

ne pas être prieure, elle a voulu que je le sois, moi ! J'avais presque convaincu notre Père Général de me laisser tranquille. Mais petits et grands sont tombés sur ce monceau de terre que je suis, et veulent qu'il se traîne à terre⁵²⁶. Si Dieu, par sa miséricorde, me retirait de cette prison, je le supplierais de me laisser vous voir, car je souhaite que nous nous voyions réunies ici ou dans le ciel. Demandez-le lui, ma fille, et soyez-lui reconnaissante de ce que vous lui devez, et ne devenez pas mélancolique à cause de vos peines – car c'est un grand bien que d'être dans un état qui nous rapproche davantage de Sa divine Majesté.

J'écris à ma Mère Prieure de gâter beaucoup les malades. Je suis désolée de ce que ma Mère Beatriz del Sacramento l'ait été tellement ; que Dieu lui donne une parfaite santé ! ainsi qu'à notre Beatriz de la Encarnacion. Rappelez-moi au souvenir de toutes et de chacune en particulier, et recevez bien des choses de la part des sœurs d'ici⁵²⁷.

Je fais ce que vous me demandez pour celle qui porte votre nom⁵²⁸. C'est miracle que sa santé soit si bonne qu'elle puisse être portière : ici, c'est un rude travail que de l'être, à cause de la grandeur de la maison : c'est une fondation royale : il y a tant à y marcher que je dis : « Nous perdons le mérite de la clôture à vivre dans une telle étendue de jardins, avec des fontaines et des étangs à poissons »⁵²⁹. Quel plaisir ce serait pour moi que de vous y voir, et que vous voyiez, du haut du clocher, un panorama qui embrasse plusieurs lieues ! Je suis privée de tout, car sur mes pieds je ne puis faire un pas ; et je pense parfois cependant que nous allons retourner en Espagne ! L'évêque de Badajoz le souhaite fort⁵³⁰. S'il le peut, il ne partira pas sans vous voir. Que Dieu vous garde de nombreuses années avec les biens que je souhaite !

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

déshabillée, dans le lit ; on me met par terre et on me lève, comme disloquée. Elles ont bien du mal, celles qui m'assistent, et je pèse plus qu'un corps mort.

Je désire ardemment que mon corps le soit enfin⁵⁸². Demandez-le à Dieu, et qu'Il me fortifie de sa grâce. Je le prie constamment pour qu'Il vous la donne, à vous, et qu'Il vous garde, et qu'Il permette que je vous serve : tant que je vivrai, je le ferai en tout ce que vous me demanderez. Et ces Messieurs vos frères, je leur baise les mains. J'ai été bien contente (d'apprendre) que Dieguito est si gentil. Nous aimerions bien avoir des nouvelles de son père. Aidez-le, ma fille, autant que vous le pourrez, il le mérite⁵⁸³.

Des autres choses d'ici et de là, la secrétaire⁵⁸⁴ vous parlera, moi je ne suis pas capable d'en dire plus, sinon qu'il me semble que votre seule vue me serait un soulagement sur la terre. Qu'en celle des Vivants le Tout-Puissant nous réunisse, qu'Il vous garde et qu'Il donne à ma mère et à mes sœurs de votre couvent les biens que je souhaite.

En ce couvent de Bruxelles, 22 mars 1617. Ma fille, je suis votre perpétuelle servante,

Anne de Jésus

Ma fille, ces livres que vous me demandez, de notre P. Thomas (de Jésus), il n'y en a pas. Il est en ce moment sur le départ : il va à Rome pour son Chapitre⁵⁸⁵. Il partira d'ici le jour de Pâques.

Elle est navrée de ses souffrances et de son envie de mourir, mais il faut vivre afin de travailler pour le Christ. Elle est navrée également à cause du manque de faveur que Don Diego a rencontré à la Cour, et indique des moyens de l'aider. Elle lui fait des offres pour payer les médicaments et les vêtements de la communauté de Salamanque. Salutations à la famille de la Mère Juana et à celle des Lobera. Maladies de la Mère Beatrix et d'elle-même^a.

À ma chère fille Juana del Espiritu Santo, carmélite déchaussée, que Dieu la garde ! Salamanque.

Que Jésus et Marie soient toujours avec vous, ma fille ! Je suis bien peinée de vous voir si vieillie et si désireuse de mourir. Si nous devons partir ensemble, ne vous pressez pas : j'ai à faire avant que nous partions. Il faut accomplir la volonté de notre Dieu. Béni soit-Il, Lui qui nous traite comme ses filles, en ne nous laissant sur la terre rien qui nous occupe la pensée, si ce n'est pour toujours plus de mortification. C'est pour cela que nous nous sommes faites religieuses : il n'y a qu'à nous unir au Christ Notre Seigneur ; dans le monde, on supporte de plus grandes croix.

Et celle qu'a maintenant Don Diego à la Cour, avec si peu de faveur, me chagrine. Je pense que, s'il trouve là-bas Don Baltasar de Zuniga, celui-ci lui viendra en aide : la Secrétaire le lui a vivement recommandé ; vous, de votre côté, faites tout ce que vous pourrez⁵⁸⁷.

Les tuniques et tout ce dont vous pourrez avoir besoin pour vous-même, demandez-le en le faisant porter sur notre compte : ce sera de l'argent très bien employé. Je l'écris à notre Mère Prieure. Je me recommande à la Mère Beatriz del Sacramento et à toutes, et je souhaite, quand il y aura des malades, qu'on les entoure d'attentions à notre compte⁵⁸⁸.

Je baise les mains de ces Messieurs vos frères, et je voudrais pouvoir les servir en quelque chose⁵⁸⁹. Monsieur de Siete Iglesias m'est seulement allié par sa femme, qui est de Plasencia, parente de parents⁵⁹⁰. Monsieur de Badajoz, quant à lui, ne m'a pas écrit depuis longtemps⁵⁹¹, je ne sais quelle peut en être la raison, car j'ai répondu à toutes ses lettres. Peut-être ne lui a-t-on pas remis mes lettres, et il sera fâché ; car il m'avait écrit très longuement tout ce qu'il fait et ce qui se passe dans son diocèse. Tâchez, ma fille, de savoir à ce sujet ce que vous pourrez, et dites-le à ma Mère Prieure : peut-être pourra-t-elle le savoir, et me donner de ses nouvelles.

La Secrétaire⁵⁹² et moi, nous sommes dans un état tel, au moment où j'écris cette lettre, que c'est miracle que nous puissions la terminer ! Que Dieu se serve de nous, et qu'Il vous garde comme je l'en prie.

Bruxelles, 21 avril 1617. Ma fille, je suis votre servante,

Anne de Jésus

78

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., à SALAMANQUE

Bruxelles, 8 septembre 1617

Elle l'encourage dans sa tâche de supérieur ; qu'il fasse confiance à Dieu, qui ne demande pas l'impossible. La connaissance de soi-même est un bon début. S'il voit que son gouvernement ne porte pas de fruit, qu'il renonce à sa charge. Une bonne règle de gouvernement, dont elle-même s'est servie, c'est de faire d'abord soi-même ce qu'on demande aux autres de faire. Sa grave maladie et l'impossibilité totale qu'elle a de se mouvoir. Elle demande des prières et la miséricorde divine^a.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qu'ils seront rendus à l'Ordre. Et avec le temps, il en sera ainsi.

85

À DIEGO de GUEVARA, O.S.A., à SALAMANQUE

Bruxelles, 23 avril 1620

Elle le remercie pour la consolation qu'elle reçoit par ses lettres, et l'encourage à aller faire la visite canonique avec confiance en Dieu. Elle se lamente parce qu'elle peut à peine parler, et ne peut faire aucun mouvement volontaire ; elle en arrive à penser qu'il n'y a pas eu de douleurs comparables à ce qu'elle souffre. Elle communie tous les jours. Elle demande des prières, et demande aussi qu'on lui envoie le Livre de Job de Luis de Leon : elle le fera imprimer^a.

Au P. Maître Fr. Diego de Guevara, de l'Ordre de saint Augustin, dans son couvent de Salamanque. Salamanque.

JHS Maria. Puisse Notre Seigneur Jésus-Christ par Sa glorieuse Résurrection vous avoir donné et vous donner de très bons jours de fête, mon Père. Si mon âme, en même temps qu'à la santé, n'avait pas renoncé aux consolations, votre dernière lettre, dans laquelle vous me dites être sur le point d'aller faire votre Visite, m'en aurait donné beaucoup. Allez au nom de Dieu ! J'espère en Sa Majesté qu'Il vous aidera ; en veillant à ce qu'il y ait de la retenue (c'est la chose la plus nécessaire dans les couvents d'hommes et de femmes), en la faisant observer véritablement, tout s'arrangera.

J'ai tellement perdu la capacité de parler que je voudrais pouvoir dire ce que je veux en un demi-mot. De ma santé il n'y a pas à parler : j'expérimente en vivant ainsi la puissance du Tout-Puissant. Je résiste à la tentation de croire qu'il n'y a pas eu de douleur semblable à ma douleur⁶⁵⁶. À Job fut laissée la langue,

mais à moi, on m'a tout ôté, je ne puis même pas me confesser ; on me fait communier chaque jour, je m'approche (de la Table sainte) comme une bête. Obtenez-moi de Dieu que ce soit Son bon plaisir.

Je le demande aussi à notre P. Maître Antolinez et au P. Maître Basilio de Leon ; malgré mon état, s'il m'envoyait le livre (de Job), je le ferais immédiatement imprimer⁶⁵⁷ : c'est lamentable, tout ce temps perdu... Qu'il arrive avec toutes ses censures, il sera fait sans qu'on y change une lettre. Avec celle-ci, j'envoie le *Livre des Fondations* que vous demandez⁶⁵⁸. Si vous désirez autre chose, vous n'avez qu'à le dire, vous connaissez ma bonne volonté. Que Dieu nous fasse toujours faire la Sienne, et qu'Il vous garde avec la sainteté que je souhaite.

À Bruxelles, 23 avril 1620.

Anne de Jésus

86

À DON CRISTOBAL de LOBERA, évêque

Fragments, Bruxelles, 1620.

Son cousin, alors évêque d'Osma, lui a demandé son habit, en laissant entendre qu'il l'estimerait comme une relique. La Vénérable lui répond^{a et b} :

Votre dévotion pour l'habit m'a fait rire. Aussi je ne vous enverrai pas le mien, car c'est avec lui que je voudrais me faire enterrer, pour prix de ses services pendant 48 ans. Et si j'arrive à la fête de Saint Pierre aux Liens j'entrerai dans la cinquantième année⁶⁶⁰. Priez Dieu, Monseigneur, pour qu'Il m'accorde ma retraite avant et me retire de ce corps.

Une autre lettre à la même époque, où elle parle de ses

douleurs et du fait qu'elle s'est recroquevillée. Elle dit^{a et b} :

Maintenant j'ai échangé mes manches avec celle qui écrit cette lettre⁶⁶², parce qu'elles ne sont pas aussi grandes : c'est que je deviens toute petite. Les douleurs me tiennent toute recroquevillée.

86 bis

À MARIA de la ENCARNACION, à CONSUEGRA

Bruxelles, 6 juin 1620^a

Que l'Esprit Saint nous brûle de son amour, et qu'il vous fasse comprendre celui que j'ai toujours eu et que j'ai pour vous. Si vous le croyiez vraiment, vous ne vous plaindriez pas autant que vous le faites dans une lettre que vous m'avez envoyée par Salamanque, en date du 4 avril. Oh ! si vous voyiez, ma fille, combien je souffre ! Il y a plus de six ans que je suis absolument accablée par la maladie, et privée de l'usage de tous mes membres ; et en outre, chargée d'occupations si contraignantes qu'elles me font manquer à celles que j'aime le plus.

Nous avons déjà fondé plus de cinquante couvents en France et dans ces États, sans compter ceux de nos frères, qui sont très estimés dans ces régions. On fonde continuellement, et notre sainte Mère se manifeste par les miracles qu'elle accomplit. Que Dieu nous permette de la voir là où elle est, et qu'Il vous garde ainsi que vos filles. Je souhaite qu'elles me montrent l'affection qu'elles ont pour moi en me recommandant à Sa divine Majesté.

Son Altesse n'est pas ici⁶⁶⁴. Dès qu'elle arrivera, je lui ferai votre commission. La secrétaire et toutes les sœurs se recommandent beaucoup à vous, et vous aiment tendrement.

Bruxelles, 4 juin 1620. Ma Mère, votre servante.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

souvent désigné) pouvait très bien avoir averti Anne de Jésus, non pas oralement, mais par lettre – sa correspondance avec la Mère Anne est malheureusement perdue : sans doute l’a-t-elle détruite.

Les lettres de Fray Luis à Juan Vazquez, à cette époque, reflètent bien la situation lamentable des Carmélites, que le religieux Augustin prenait extrêmement à cœur. Évoquant à mots couverts le P. Doria et sa clique, il écrit le 23 mars : « Terrible gente es ésta, y yo las he con Dios y a El me quejo de que permita al demonio tanto... » (Ce sont des gens terribles, et moi je fais des reproches à Dieu et je me plains à Lui de ce qu’il permette tant de choses au démon). Le 28 avril, il s’est décidé à écrire à Doria, mais consulte d’abord J. Vazquez et la Mère Anne sur l’opportunité de cette lettre : « Diome gana de escribir al genovés. Véala vm. y la madre Ana de Jesus, y rompanla si quisieren » (L’envie m’a pris d’écrire au Gênois. Regardez cette lettre, vous et la Mère Anne de Jésus, et déchirez-la si vous voulez) (Fray Luis de Leon, *Obras completas castellanas*, BAC, p. 1352-1353). On ignore le sort qui fut réservé à cette lettre.

53 La prieure était Ana de la Encarnacion depuis 1589. Isabel de Jesus (de Jimena) était native de Ségovie. Elle fit profession à Salamanque en 1573 ; en 1574, elle alla à la fondation de Ségovie comme sous-prieure, mais revint ensuite à Salamanque. Elle alla comme prieure à la fondation de Palencia jusqu’en 1581, année où elle revint comme prieure à Salamanque. C’est là qu’elle mourut en novembre 1614. Ses déclarations sur sainte Thérèse peuvent se lire en MHCT 6, 379-384 et BMC 20, 119-127.

54 Une autre main a écrit : « C’est à Estefania de la Trinidad » dans la partie supérieure de la feuille.

55 L’original n’a pas été conservé, ni des copies, mais seulement le fragment que transcrit MA ms. 123r-123v. Ed. MA ed. I, 328. Le texte a été édité plusieurs fois en l’honneur de Fray Luis.

56 La lettre est une présentation, peut-être circulaire, de recommandation pour Fray Luis de Leon, le célèbre augustin (1527-1591). La Mère Anne était entrée en contact avec le Maître à Madrid autour de 1587, lorsque lui fut confiée la tâche de réunir les écrits de sainte Thérèse, comme elle en témoigne lorsqu’elle déclare : « C’est moi qui les rassemblai, avec la permission et l’ordre des supérieurs : ils étaient dispersés » (BMC 18, 485) et à Fray Luis revint l’honorable tâche de les éditer. Le savant humaniste arriva à préparer l’édition de la *Vie*, du *Chemin* et des *Demeures*, qui parurent en 1588 à Salamanque sous le titre *Los libros de la madre Teresa de Jesus*. En Salamanca, por Guillermo Foquel, 1588. Tous deux collaborèrent à nouveau

durant l'été 1590 pour convaincre les Carmélites Déchaussées d'accepter le bref *Salvatoris* de Sixte V, émis le 5 juin de la même année, dont est exécuteur Luis de Leon lui-même, avec M^{gr} Teutonio de Braganza. C'est à cette même époque que Fr. Luis doit entamer un procès avec l'Université de Salamanque, motivé par son absence de sa chaire, et la Mère Anne dépose juridiquement en sa faveur, texte que nous avons édité dans des pages précédentes. Au milieu de ces travaux et tracas, et déjà proche de la mort, l'illustre professeur, comme un dernier acte de sublime amitié, dédie à la Mère Anne son *Exposition du livre de Job*, qu'il avait commencée presque vingt ans plus tôt. C'est à cette époque de profonde harmonie et affinité spirituelle que se réfère cette lettre.

(NDT) Elle est en tout cas certainement adressée à une prieure (« *Vuestra Reverencia* »), et si l'on suppose que « ésa » (qui se rapporte à la ville ou au couvent de la destinataire de la lettre) désigne Salamanque (lieu de résidence ordinaire de Fray Luis de Leon), il pourrait s'agir de la Mère Anne de l'Incarnation, prieure du Carmel de Salamanque, qui justement le 4 septembre 90 signera une lettre chaleureuse à Fray Luis de Leon (HCD ; VI, p.830).

57 La Vénérable parle du bref *Salvatoris*, émis par Sixte V le 5 juin 1590, qui confirmait et réformait les Constitutions des Carmélites Déchaussées, approuvées à Alcalá en 1581 ; par ailleurs, il mettait le gouvernement de ces mêmes Carmélites exclusivement dans les mains du Vicaire Général OCD et d'un Commissaire Général, supprimant ainsi le gouvernement collectif des Consultants, voulu par le P. Nicolas Doria et approuvé par le Nonce en février 1588. Le bref *Salvatoris* arriva en Espagne en été, après la mort de Sixte V.

L'exécution en était confiée à M^{gr} Teutonio de Braganza et à Luis de Leon, qui n'arrivèrent pas à la mener à bien, étant donné l'opposition de l'Ordre.

b Les mots « *acertadisimo... prelados* » (= la dernière phrase) ont été rayés dans le manuscrit de Manrique (MA ms.) par la censure de l'Ordre, aussi ne furent-ils pas édités. Le texte se termine par *etc.* chez Manrique. Nous prenons le texte d'après l'original de Manrique.

59 La destinataire est Maria de la Encarnacion (Yolanda de Salazar). Cette religieuse naquit à Valladolid en 1569. Elle entra au couvent de Madrid, faisant profession entre les mains de la Mère Anne en 1587. Elle fut une des fondatrices du couvent de Consuegra en 1597, et c'est là qu'elle mourut en 1648. Avec toute la communauté de Madrid, elle avait signé les pouvoirs pour demander et défendre le bref *Salvatoris* (cf. MHCT 4, 328329). En mai

1621, la Mère Anne de Saint-Barthélemy lui écrivit une lettre en lui racontant la mort de la Mère Anne de Jésus (cf. MHCT 7, 655-656).

L'arrière-plan de la lettre, ce sont les débats au sujet des Constitutions des religieuses et de leur gouvernement, déchaînés en 1590 autour du bref *Salvatoris*.

a Original, d'après MA ms. 132r, chez les Carmélites Déchaussées de Consuegra, où la destinataire était venue, de Madrid ; mais aujourd'hui il ne s'y trouve plus. Nous avons cette copie fragmentaire chez MA ms. 131v ; éd. MA ed. I, 351. Nous l'éditions d'après le manuscrit original de Manrique, fol. 131v.

61 Durant l'été 1594, la Mère Anne de Jésus, accompagnée de l'ex-prieure Maria de san Jeronimo et d'Anne de Saint-Barthélemy, part en direction d'Avila, en route vers Salamanque. Au mois de septembre, accompagnée par les P. Juan de Jesus Maria, définitiveur général, et Diego de san José, elle quitte San José d'Avila en direction d'Alba. Le 23 septembre, en présence de toute la communauté, elle ouvre le coffre de fer où est déposé le corps de sainte Thérèse, pour le mettre dans un cercueil neuf, offert par la Duchesse d'Albe. Alors qu'elle tenait dans ses bras le corps de la Sainte, il arriva ce qu'elle raconte dans cette lettre, et qu'elle rappelle aussi dans sa Déclaration sur la vie de la Sainte, au n. 9. Ce fait fut divulgué immédiatement à Madrid, il est rappelé dans de très nombreuses déclarations aux procès de sainte Thérèse, et le P. Juan le raconte, en tant que témoin oculaire, dans une lettre à Yepes (cf. copie : AG Roma 388/e).

62 Le destinataire est le P. Francisco de Salcedo, jésuite, neveu du P. Baltasar Alvarez, homme spirituel, qui recueillait la documentation sur son oncle (cf. MH I, 171-172). Un jésuite appelé Francisco de Salcedo fut confesseur de la Sainte, comme en témoigne Diego de Yepes (BMC 18, 280), et le livre de la *Vie* lui fut envoyé, comme dit le P. Gracian dans le *Dilucidario* (BMC 15, 11).

a Original complet – pli de deux pages, avec signature autographe – aux AHN de Madrid, cote : *Papeles de Jesuitas*, leg. 67, n. 33. Ed. in *Vida del v. p. Baltasar Alvarez, de la Compania de Jesus, compuesta por el v. p. Luis de la Puente*. Madrid, Imprenta Aguado, 1880, pp. 590-592, et dans les éditions postérieures de l'Œuvre. Sur l'ensemble de la question, voir la Déclaration de la Mère sur le P. Baltasar Alvarez dans les pages précédentes.

64 A Avila, où le P. Baltasar fut recteur de 1559 à 1564.

65 Pour les informations sur le P. Baltasar, cf. la note 1 de la lettre précédente.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

MHCT 7, 137-140).

139 La sous-prieure de Pontoise était Isabelle de Saint-Paul (Chavarria) (1560-1641). Elle était née à Anvers, mais fit profession à Burgos le 23 mars 1590. A cause de sa connaissance du français, elle fut une des sœurs choisies par la Mère Anne de Jésus pour la fondation de Paris. Elle fut aussi fondatrice de Pontoise, où elle remplaça comme prieure la bienheureuse Anne lorsque celle-ci alla à Paris. Émigrée en Flandres, elle fut prieure de Louvain, Mons, Tournai, Valenciennes, et mourut à Louvain en 1641 (Bibliographie : cf. MHCT 7, 124). Quinze de ses lettres ont été publiées dans *Quinze lettres de la Mère Isabelle de Saint Paul (Chavarria Fransarsens), 1560-1641*, in *Revue d'Histoire Ecclésiastique* 69 (1974), 38-67, 395-424.

140 Toribio Manzanos était le neveu d'Anne de Saint-Barthélemy. Au sujet de Toribio, voir la note 2 de la lettre 23.

141 La lettre est datée de mai-juin 1605 par Dagens in *Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle*, Paris, Desclée de Brouwer, 1937-1939, p. 79, à cause de l'allusion à la mort du Pape Clément VIII, le 3 mars 1605, et en lien avec les discussions qu'il y eut en avril-mai 1605 autour des Constitutions, pour l'admission à la prise d'habit de la sœur Claire du Saint Sacrement (d'Abra de Raconis). Berthold-Ignace, dans *Anne de Jésus et les Constitutions* (Bruxelles, A. Vromant, 1874, p. 266), en revanche, à cause de l'allusion à une consultation au Pape, lettre datée du 12 mai 1606, la date de 1606. Pour notre part, nous suivons la première datation, car elle s'accorde parfaitement avec ce qui est dit dans la présente lettre : « Dès le début de mars, j'ai écrit à Rome », lorsqu'elle écrivit au P. Pedro de la Madre de Dios, commissaire de la Congrégation d'Italie, lettre qu'elle envoie avec celle de Yepes le 8 mars 1605. Le P. Pedro devait traiter cette affaire à Rome. Cette date s'accorde aussi avec la lettre de la Mère Anne de Saint-Barthélemy à Bérulle, du 5 avril 1605, dont nous parlons plus bas dans la note 6, dans laquelle la Bienheureuse propose sa propre interprétation des Constitutions pour recevoir des postulantes converties. Anne de Jésus réplique que « Anne de Saint-Barthélemy n'a pas eu l'occasion jusqu'à maintenant de savoir quelle importance il y a à faire ou défaire une règle ou une constitution ». Cette datation s'accorde également avec la mort de Clément VIII, qui eut lieu le 3 mars 1605.

a Original aux Archives Nationales de Paris, cote M. 216. Ed. en espagnol et en français par J. Dagens, *Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle*, Paris, Desclée de Brouwer, 1937-1939, p. 79.

143 Le Docteur André Duval naquit à Pontoise le 15 janvier 1564. Il fut un

des trois supérieurs français. Il donna sa maison pour la fondation du couvent de Pontoise et fut le premier biographe de Madame Acarie. Il mourut le 9 septembre 1638. On peut voir sa bibliographie in MHCT 7, p. 123.

144 *Mt 10, 14.*

145 La lettre au Pape était expédiée avec celle qu'elle envoyait au P. Pedro de la Madre de Dios, commissaire apostolique d'Italie. La seconde lettre au bien qu'elle ait été formée par une très sainte supérieure, Pape, depuis Dijon, porte la date du 12 mars 1606. On ne connaît pas les réponses.

146 Le Pape Clément VIII était mort le 3 mars 1605 et son successeur, Léon XI, fut élu le 1^{er} avril, mais mourut le 27 de ce même mois. Paul V lui succéda le 16 mai 1605.

147 La Mère Anne de Saint-Barthélemy avait été la compagne et l'infirmière de sainte Thérèse durant les dernières années de sa vie, comme le dit Anne de Jésus, surtout depuis que, le 24 décembre 1577, la Sainte fût tombée dans l'escalier de San José d'Avila et se fût cassé le bras gauche. Mal soignée et le bras paralysé, la Sainte, à partir de ce moment, ne peut s'habiller ni se déshabiller seule ; elle utilisait une canne, et elle emmènera toujours en sa compagnie la bienheureuse Anne. En outre, celle-ci lui rendit quelquefois des services pour répondre aux lettres. Bérulle opposait probablement à l'avis de la Mère Anne de Jésus, qui refusait de recevoir la fille de calviniste Louise d'Abra de Raconis, l'opinion de la bienheureuse Anne, qui l'exprima très clairement dans une lettre d'avril 1605, où elle écrit : « Moi, j'ai regardé les Constitutions, et il y est dit que l'on regarde à ce qu'elle ait et croie ce que croit la sainte Mère l'Église, et qu'elle soit fille de parents catholiques. Mais il n'est pas ordonné que cela se fasse, simplement qu'on « regarde », etc. La Bienheureuse subtilise passablement dans cette distinction entre « regarder » et « ordonner ». Et elle continue : « En outre, il est écrit ensuite à la fin : que dans toutes ces ordonnances, le supérieur et la supérieure peuvent accorder des dispenses, et qu'on note bien qu'aucune de ces ordonnances n'obligera sous peine de péché mortel ni véniel ». Et la Bienheureuse conclut : « Donc, s'il en est ainsi, il n'est pas nécessaire de recourir au Saint Père pour les choses qui sont pour un plus grand service de Dieu » (MHCT 7, p. 146). La discussion se déroulait en termes brûlants par ces chemins de stricte observance, permissions et dispenses des Constitutions, quand le supérieur suprême et visiteur apostolique était le Prieur de la Chartreuse, et non le nonce ni Bérulle, comme il arrivera plus tard.

148 La sous-prieure de Pontoise en 1605 était Isabel de san Pablo, la sœur de

Burgos. Voir sur elle la lettre 25, note 9.

149 La Mère Anne de Jésus avait été nommée prieure de Beas en 1575, de Grenade en 1582, de Madrid en 1586, de Paris en 1604. Cela fait 30 ans depuis qu'elle avait commencé à gouverner. Mais sainte Thérèse lui avait déjà confié des responsabilités dès son noviciat, en 1571.

150 Comme la lettre est postérieure au chapitre des Chartreux, célébré entre les 10 et 19 mai 1605, dans lequel ils refusèrent de se charger de la visite apostolique des Déchaussées, et que l'auteur mentionne une lettre qu'elle a écrite pour ce motif – et qui n'est pas conservée –, la date de cet écrit doit être de peu postérieure au dit chapitre, et antérieure à l'entrée de Claire du Saint Sacrement (d'Abra de Raconis) à Pontoise.

a Original aux Archives Nationales de Paris, cote *M. 216, N. 3, 25*. Seule la signature est autographe. Ed. en espagnol et en français par J. Dagens in *Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle*, Paris, Desclée de Brouwer, 1937/1939, p. 77.

152 Nous ne savons à quel papier se réfère la Vénérable, mais il doit s'agir de quelque document émanant des trois supérieurs français, dans lequel, comme elle le dit dans les lignes suivantes et comme elle y reviendra dans la lettre 29 à Quintanadueñas, on lui souligne la « charité » qu'on lui fait en l'ayant fait venir à Paris, malgré les informations négatives du P. Général d'Espagne, et qu'elle « est par hospitalité » en France, non par résidence. Elle veut conserver ce document humiliant, qui cependant n'est pas arrivé jusqu'à nous.

153 Les mots « hospitalité » et « par charité » ont dus être employés dans le document que les supérieurs lui ont donné, en relation avec l'entrée de mademoiselle Louise d'Abra de Raconis, fille de parents calvinistes, que la Mère Anne de Jésus ne voulait pas admettre. La même question avait été traitée dans une lettre du mois d'avril par la bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy, qui admet sans difficulté la postulante, car à ses yeux il n'y a pas de difficulté constitutionnelle insurmontable (cf. MHCT 7, p. 145-146).

154 L'information négative du P. Général d'Espagne, le P. Francisco de la Madre de Dios, et ses lettres à la Mère Anne ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Mais, grâce à Dieu, nous sont arrivés les témoignages des PP. Domingo Bañez, Diego de Guevara, Agustin Antolinez, Basilio de Leon, que nous publions dans la partie suivante, doc. 28, 40-41, et qui conservent leur valeur aujourd'hui.

155 Le Chapitre de la Chartreuse se tint entre les 10 et 19 mai 1605 ; la Visite Apostolique des Carmélites Déchaussées de Paris et de toute la France –

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

respuesta de la information en derecho de la dicha Marquesa sobre el mayorazgo de don Pedro de Zuniga. P. Diez Noguero, 1633, 8 fol. (Palau Dulcet, MLHA 28, p. 463). Retourné à la guerre de Catalogne, il mourut à Leucate le 28 septembre 1637 (BC, *Lettres*, 57-58).

261 Juana del Espiritu Santo (Zuniga), sœur de la Mère Beatrix et carmélite déchaussée à Salamanque. Native d'Arévalo, elle fit profession à Salamanque le 25 novembre 1599. Elle fut élue prieure de Salamanque en novembre 1630 et mourut en cette charge le 13 avril 1633 (cf. BC, *Lettres*, 107).

262 (NDT) Il s'agit vraisemblablement de reliques de sainte Thérèse.

263 Sur Madame de Roisin, dans la maison de qui les fondatrices étaient hébergées, voir lettre 35.

264 (NDT) Cette cloche avait été offerte aux Carmélites par les Chanoinesses de Sainte-Waudru.

265 Il s'agit de la maison des Comtes de Berlaimont, Florent et Marguerite de Lalaing. Le Comte était gouverneur de Namur et plus tard de Luxembourg (cf. BC, *Lettres*, 244).

266 La comtesse de Berlaimont, Marguerite de Lalaing, mariée avec le Comte Florent, qui avait promis une aide matérielle pour la fondation de Mons. Plus tard, en 1631, la Comtesse fonde un couvent de Chanoinesses de Saint Augustin dans sa maison de Bruxelles, où elle-même se retire pour vivre comme une religieuse (cf. BC, *Lettres*, 244).

267 (NDT) Madame d'Arenberg devait être Anne de Croy, femme de Charles, comte et prince d'Arenberg. Elle était, semble-t-il, la mère du duc d'Aerschot. La « maison de la Comtesse d'Arenberg » où les Carmélites ont fait étape en se rendant de Bruxelles à Mons est le château d'Enghien, demeure des princes de Croy.

268 Il s'agit sûrement de doña Isabel de Luna y Carcamo, sœur de Sœur Louise de Saint Jean-Baptiste, carmélite à Bruxelles (cf. BC, *Lettres*, 144).

269 Il s'agit de Madame de La Chaux, amie tant des carmélites de Bruxelles que de celles d'Anvers. Elle s'appelait Jeanne Richardot et était la sœur de l'Archevêque de Cambrai, et tante de deux Déchaussées, Thérèse de Jésus et Angélique du Saint Esprit (cf. BC, *Lettres*, 244).

270 La sœur de la Mère Beatrix était doña Eugenia.

271 La lettre écrite à doña Eugenia n'a pas été conservée.

272 Nous n'avons pas d'informations sur le Comte de Brouay. Don Rodrigo Lasso de la Vega, comte d'Anover. Juan de Torres est le serviteur de l'Archiduc. Leonor, c'est Leonor de San Bernardo, qui avait accompagné la

Mère dans cette fondation ; voir sur elle la lettre 29, note 5.

273 Il s'agit de la bienheureuse Anne de Saint Barthélemy. La fondation de Tours eut lieu le 9 mai 1608, et la Bienheureuse y resta comme prieure.

274 Sur monsieur ou madame Urena nous n'avons pas d'informations. Il pourrait peut-être s'agir de madame Urquina, comme le lit le P. Sérouet, Marguerite de Boisot, veuve de Mateo de Urquina, qui accompagnera la Mère Beatrix en Espagne en 1630 (cf. BC, *Lettres*, 70). Naved est le domestique de don Juan de Quintanadueñas, dont nous avons déjà parlé dans la lettre 38, note 1.

275 Doña Eugenia est la sœur de la Mère Beatrix ; les petites-filles sont les filles de doña Eugenia ; don Juan semble être un autre de ses enfants.

(NDT). La Mère Anne appelait affectueusement « mis nietas » (mes petites-filles) les nièces de la Mère Beatrix.

276 Les trêves avec la Hollande étaient en pourparlers ces années-là, aboutissant en 1609 à la trêve de 10 ans. Don Juan de Mancididor, mort en 1618, était secrétaire de guerre du prince Albert. Sa veuve, doña Maria de Mol, et ses deux filles, entrèrent chez les Carmélites Déchaussées de Salamanque (cf. BC, *Lettres*, p. 95). Don Luis de Velasco était membre du Conseil de Guerre de l'Archiduc.

277 Nous ignorons qui est doña Vicenta, probablement une dame de la Princesse.

278 (NDT) « primavera » : cf. C. Oudin, *Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* (Lyon, 1675) : « une sorte de voile ou toile de soie, semée de fleurs ».

279 Elle parle des servantes de Madame de Roisin et de Claudia (cf. lettre 35) et de la fille d'une de ces servantes.

280 (NDT) « Notre cellule », en langage de Carmélite = « ma cellule ».

281 Les deux Louis sont Luis de Velasco et don Luis de Avila, déjà mentionnés, ou peut-être don Luis de Bracamonte. Les Manrique sont don Lope Manrique et doña Ana de Quesada, parents de la première novice de Bruxelles, Marguerite de Jésus, qui fit profession le 25 juillet 1608 et fut prieure de Bruxelles en 1630, après la Mère Beatrix (BI, *Vida*, 153-154). Constance, dont le nom de famille était Hellemans, était une demoiselle d'Anvers, qui favorisa la fondation de Louvain (BI, *Vida*, 181, 184). Doña Ana Maria, peut-être l'épouse d'un auditeur ou d'un ambassadeur, et Madame de Molina, tous amis de Bruxelles de la Maison des Archiducs, nous sont inconnus.

282 Don Juan de Silva était le gardien des bijoux de la Couronne de

l'Archiduc ; Juan de Torres était un des serviteurs de confiance.

283 (NDT) Peut-être de la poudre à mettre sur les lettres pour sécher l'encre.

284 La Vénérable parle de Madame de Roisin et de doña Claudia, sa nièce ; voir lettre 35.

a Original chez les Carmélites de Bruxelles. Registre de Bruxelles XLIII. Inédite.

286 Son père s'appelait don Pedro de Zuniga, seigneur de Rivilla de Barajas, et avait épousé doña Antonia de Palomeque. Ils eurent plusieurs enfants, entre autres Pedro de Zuniga, le frère aîné, Beatrix de la Conception et Juana del Espiritu Santo, toutes deux Carmélites déchaussées ; en outre, don Pedro eut un fils naturel, mais reconnu, appelé don Diego de Zuniga. Nous n'avons pas d'autres informations biographiques. La Mère Anne fait allusion à l'opposition du père lorsque sa fille Beatrix, en 1590, parla d'entrer au couvent de Salamanque. Pour la distraire de cette idée, il l'envoya à Salamanque passer les fêtes de Carnaval avec une tante, mais, en voyant que la décision de la jeune fille était ferme, le père se fâcha et ordonna au frère aîné de la ramener à la maison. Après avoir été mise au Collège des Dames à Salamanque pendant presque une année, elle entra au couvent, et fit profession le 14 septembre 1593 (BC, *Lettres*, 8-10).

287 Sur Madame de Roisin, dans la maison de qui les fondatrices étaient logées – maison dont elles pensaient prendre possession comme couvent –, voir lettre 35.

288 (NDT) En fait, ce ne sera pas avant le 7 février que le Saint Sacrement sera installé dans l'oratoire des Carmélites.

289 La nièce est doña Claudia.

290 Nous ignorons qui est Madame de Leyva, quelque dame de la cour ; sur Madame de Roisin, voir lettre 35.

291 Il s'agit de Catherine de Sainte Anne, novice converse de Bruxelles, qui reçut l'habit le 29 juillet 1607.

292 « Alberta » est la converse Marie de Saint Albert, qui était venue de France à la fondation de Bruxelles, et qui se trouvait à celle de Mons.

293 Urena est une personne déjà mentionnée précédemment, sur laquelle nous n'avons pas d'informations.

294 Catherine de Sainte Anne, converse novice à Bruxelles ; Marguerite de la Mère de Dieu, de Bruxelles, est aussi converse, fille de Sebastien van Noort et de Gertrude Bernarts. Elle fit profession à Bruxelles le 20 décembre 1608 (cf. BC, *Lettres*, 98).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

397 Le Maître Curiel est le chanoine Juan Alonso, originaire de Valladolid. Il fut chanoine de Burgos et de Salamanque, où il enseigna la Théologie et l'Écriture Sainte à l'Université pendant 30 ans. Ayant pris sa retraite en 1609, sa chaire était tenue par le P. Basilio Ponce de Leon. Après la mort du Maître Curiel, le 28 septembre 1609, sa chaire de « Prime » de Théologie étant vacante, y furent candidats les Maîtres Agustin Antolinez et Pedro Cornejo. Ce fut Antolinez qui l'emporta, comme la Mère le souhaitait. Il en prit possession le 24 novembre 1609. Il la conserva jusqu'à sa retraite, en décembre 1622.

(NDT). Rappelons que la chaire de *Prima*, ou première chaire de Théologie (dont les cours avaient lieu le matin), représentait une promotion pour le P. Antolinez, qui avait alors la chaire « de visperas » (de l'après-midi). La succession d'Antolinez aurait représenté aussi une promotion pour le P. Basilio, qui occupait la chaire de scotisme depuis le 21 mars 1608.

398 Sur le P. Basilio Ponce de Leon et sa traduction de sainte Thérèse, voir lettre 48, note 1.

399 Elle veut dire qu'elle l'envoie au couvent des Carmélites Déchaussées de Salamanque, pour qu'elles la remettent au P. Guevara.

400 Cette lettre n'est pas conservée : elle fut déchirée avec les papiers du Maître Curiel, comme elle dira plus tard dans une autre lettre.

401 C'était probablement le *Dilucidario del verdadero espiritu*, de J. Gracian, édité en 1608, en vue de la traduction de la Vie de la Sainte.

402 Il s'agit de la Mère Beatrix del Sacramento, prieure du couvent de Salamanque durant ce triennat 1609-1612.

403 Sur le P. Thomas de Jésus, voir la note 5 de la lettre 53. La Mère et l'Archiduc avaient écrit au Pape et au Général d'Italie le 8 octobre 1609. Par une coïncidence frappante, le pape Paul V émet son bref, envoyant le P. Thomas fonder en France et en Belgique, avant l'arrivée à Rome de ces demandes, à savoir, le 12 octobre de cette même année. L'Ordre, en la personne du P. Ferdinando de santa Maria, vicaire général du fait de la mort du P. Pedro de la Madre de Dios, accepte cette mission, comme le dit la Mère. Paul V émet un nouveau bref, le 20 janvier, pour que les religieux acceptent le gouvernement des couvents de religieuses de Flandre. Le Définitoire général accepte aussi bien la fondation de Bruxelles que l'obédience des religieuses, le 18 mai 1610 (cf. ADG 3, 15). Le Pape signe les lettres de recommandation en faveur des religieux, adressées au Roi de France et à l'Archiduc de Flandre, le 20 avril. Le 24 du même mois, les fondateurs de France et de Belgique quittent Rome. Mais ils n'arrivèrent pas

à Bruxelles avant le 20 août.

404 La Mère Anne et les religieuses espagnoles de Bruxelles, par concession du Pape, ne donnèrent pas l'obédience au supérieur d'Italie, comme on peut le voir dans l'acte du 18 septembre 1610, que nous publierons plus loin (Acte 6). Mais nous ignorons si le Général d'Espagne, le P. Alonso de Jesus Maria (1607-1613) leur donna des instructions sur ce qu'elles avaient à faire.

405 La Vénérable les avait fait éditer en flamand et en néerlandais en 1608 et 1609. Voir sur ces traductions la lettre 33, note 3.

(NDT). Il existait aussi pour lors des traductions en français et en latin (mais cette dernière était défectueuse).

406 La chaire fut remportée, comme nous l'avons dit à la note 1 et comme la Mère le souhaitait, par A. Antolinez. Il en prit possession le 24 novembre 1609. Il la conserva jusqu'à sa retraite, en décembre 1622.

a Original chez les Carmélites de Bruxelles. Registre de Bruxelles XLVII. Inédite.

408 La destinataire est Beatriz del Sacramento, alors prieure de Salamanque. Comme elle-même l'explique dans sa Déclaration sur sainte Thérèse aux Procès Apostoliques de Salamanque en 1609, elle était née vers 1567 à Madrid. Elle s'appelait autrefois doña Beatriz de Toledo, et était fille de don Diego de Toledo, de la famille des Ducs d'Albe, connétable de Navarre, et de doña Mencia del Castillo. Elle avait pris l'habit au couvent des Tertiaires Franciscaines de la Mère de Dieu « de l'intérieur » à Alba. En 1591, avec un bref spécial du Pape, elle était passée chez les Déchaussées d'Alba où elle avait fait profession le 5 février 1593 (cf. BMC 20, 108). Envoyée au couvent de Salamanque vers 1598, elle y vécut jusqu'en 1620, en étant trois fois prieure. Elle retourna à son monastère d'Alba en 1620, où elle mourut en 1644. Elle entretenait une correspondance avec ses anciennes compagnes de couvent qui étaient allées fonder en France et en Belgique, ainsi avec Anne de Jésus, Isabel de los Angeles et les autres de Salamanque (cf. BMC 21).

Nous ignorons qui était la secrétaire.

409 Sur Isabel de los Angeles (Marquez), celle qui resta en France, voir la lettre 28, note 3.

410 D'après le registre des Professions, on ne trouve pas d'entrée au Carmel de Bruxelles entre le 26 juillet 1609 (prise d'habit de Teresa de Jesus : Yolande de Croy) et le 22 juillet 1610 : Isabelle de la Croix (Delmont). Peut-être d'autres postulantes, entrées fin 1609 ou au début de 1610, ne persévérèrent-elles point ? à moins qu'elles n'aient été envoyées aussitôt dans des fondations, et qu'elles n'aient fait profession ailleurs.

- 411 Nous ignorons qui était doña Maria Mejia : probablement une parente de la Mère Beatriz.
- 412 La sœur Isabel de san Jeronimo (Naharro), fille de Justo Naharro, originaire de Villacastin, fit profession comme converse au couvent d'Alba de Tormes le 19 avril 1573. Elle fut très appréciée par sainte Thérèse, qui l'emmena à Salamanque, où elle mourut à 80 ans le 9 septembre 1631. La Sœur déposa aux Procès Ordinaires de Salamanque, le 3 janvier 1592 (BMC 18, 64-68), ainsi qu'en 1623, aux Procès ordinaires de Salamanque, sur la guérison de la sœur Maria de Jesus grâce à une relique de la chair de saint Jean de la Croix (BMC 25, 672-673), et l'on conserve un récit manuscrit fait par elle sur saint Jean de la Croix.
- a Original chez les Carmélites de Bruxelles. Registre de Bruxelles XXI. Inédite.
- 414 Le Maître Curiel est le chanoine Juan Alonso, chanoine de Burgos et Salamanque, où il enseigna la Théologie et l'Écriture Sainte à l'Université durant 30 ans. Il mourut le 28 septembre 1609. Au sujet du Maître Curiel et de ses relations avec Anne de Jésus, voir la lettre 17, note 1.
- 415 Les fondatrices quittèrent Salamanque, en direction de Paris, le 20 août 1604, et arrivèrent à Paris le 15 ou le 16 octobre de cette même année.
- 416 La sous-prieure était Beatrix de la Conception, qui hésitait, se demandant si elle devait ou non retourner en Espagne avec son oncle don Pedro Zuniga, qui quittait l'ambassade de Londres, comme le dit la Mère quelques lignes plus bas.
- 417 Il s'agit du Père Agustin Antolinez, dont la lettre n'a pas été conservée. Sur le P. Antolinez, voir lettre 12, note 3.
- 418 Le P. Basilio Ponce de Leon enseignait à l'Université de Salamanque dès 1602 ; en 1608 il occupait la chaire de Scotisme, puis il occupa celle de Durando et quelques autres, jusqu'à ce que, en 1626, il arrive à prendre possession de la première chaire de Théologie, à la mort du P. Antolinez. Sur ses relations avec Anne de Jésus, voir lettre 48, note 2.
- 419 Il s'agit de la *Exposicion del Libro de Job*, ouvrage écrit par Luis de Leon et dédié à la Mère Anne. Elle tentera jusqu'à sa mort de le faire imprimer, mais en demandant que l'on supprime la dédicace qui lui était adressée. Il fut imprimé en 1779.
- 420 (NDT) Allusion à cette « carta-dedicatoria », qui est adressée « a la muy religiosa Madre Ane de Jesus » (à la très religieuse Mère Anne de Jésus), et dans laquelle Fray Luis évoque sa patience à supporter les épreuves et sa joie de souffrir.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

élevée au palais, et ensuite sous la tutelle de son oncle maternel le Marquis d'Almazan. En 1605, elle passa en Angleterre pour consoler les persécutés et en quête du martyr. Elle fut emprisonnée à deux reprises (en 1608 et en 1613), et mourut à Londres le 2 janvier 1614. Une lettre de 1610, de la Mère Anne, qui n'est pas conservée, l'encourageait à venir en Flandre, lorsque l'ambassadeur don Pedro de Zuniga, son protecteur, cessa ses fonctions, en 1610. Doña Luisa répondit par la lettre que nous insérons en tant que document 37, et resta à Londres. Maintenant, en 1613, doña Luisa habitait à Spitele avec cinq compagnes anglaises catholiques, essayant une certaine forme de vie religieuse. Le 28 octobre 1613, la maison fut assaillie par des gardes, et doña Luisa fut emmenée prisonnière avec 3 de ses compagnes, la quatrième mourut à cause de la peur. Doña Luisa fut remise à l'ambassadeur d'Espagne trois jours après son incarcération, à la condition qu'il lui ferait quitter l'Angleterre. C'est à ces faits que se rapporte la lettre de la Mère Anne (cf. Luisa de Carvajal, *Escritos autobiograficos*, Barcelona, 1966, pp. 111-115).

512 L'Infante Isabel Clara Eugenia.

513 Celles qui accompagnèrent doña Luisa en prison furent trois compagnes, la quatrième mourut dans l'agitation de l'assaut. Elle fut défendue par l'ambassadeur d'Espagne don Diego de Sarmiento y Acuna, Comte de Gondomar ; et dans ces aventures elle fut protégée par la Comtesse de Gondomar, doña Constanza, et la femme de l'ambassadeur de Flandre, doña Maria de Zamudio (ibid.).

a Original chez les Carmélites de Bruxelles. Registre de Bruxelles XXVIII. Inédite.

515 « Ego sum vermis et non homo », Ps 21, 6.

516 La Mère était entrée dans l'époque la plus noire de sa vie, avec une grave maladie qui, depuis 1613, la consumait dans de terribles douleurs. C'est à ces souffrances qu'elle fait allusion dans ces expressions douloureuses adressées à son ami, et dans le souvenir continu de Job souffrant, aussi bien par le Commentaire du Livre de Job de Luis de Leon que par les gravures qui lui furent offertes, qui représentaient Job ainsi que la Passion du Christ. La maladie avait commencé le jour de la saint Marc 1613, par des tremblements avec lesquels « toutes les maladies anciennes dont elle souffrait d'habitude se compliquèrent : la paralysie, la goutte, la sciatique, l'hydropisie, la tumeur dans la poitrine, les sueurs, et à nouveau des sensations de brûlures si intolérables qu'elle ne pouvait supporter aucun vêtement, même dans les froids rigoureux de ces pays, et une enflure à la gorge si pénible qu'elle ne

pouvait s'étendre, si ce n'est avec un grand risque de s'étouffer » (Manrique éd. II, 128).

(NDT). L'expression « en poursuivant un morceau de bois sec » est un souvenir de Jb 13, 25 (« stipulam siccam persequeris ») ; la Mère, en écrivant : « perseguir una astilla seca », utilise les mots mêmes de la traduction de Fray Luis de Leon : « astilla seca perseguiras » (cf. éd. BAC des *Obras* de Fray Luis de Leon, p. 972).

517 La Mère Anne avait commencé son priorat de Bruxelles en 1607 ; elle fut réélue en 1611 ; elle est ensuite postulée à Rome, et réélue à nouveau en 1615. Les dispenses pour les réélections successives ne se trouvent pas dans les Actes du Définitoire : aussi durent-elles émaner du Souverain Pontife.

518 Ps 142, 2 : « Ne intres in iudicio cum servo tuo ».

519 Salutations aux amis, comme Antolinez ; sur le P. Basilio et l'impression du Commentaire du Livre de Job de Luis de Leon, voir la lettre 48, note 1.

a Original chez les Carmélites de Bruxelles. Registre de Bruxelles LIII. Inédite.

521 La destinataire est Juana Zuniga, sœur de Beatrix de la Conception. Voir sur elle la lettre 23, note 1. Le frère aîné était don Pedro de Zuniga, homonyme de son père et aussi de l'oncle qui avait été ambassadeur en Angleterre. Don Diego de Zuniga était un fils naturel du père, reconnu et légitimé, capitaine au Portugal sous la protection de son oncle Antonio. Voir à son sujet la lettre 40, note 1.

522 Don Diego, ayant quitté sa compagnie au Portugal, où son oncle don Antonio était capitaine général, était venu en Flandre en espérant y trouver la faveur des princes gouverneurs.

523 Don Antonio de Zuniga, frère de son père, fut capitaine général du royaume de Portugal. Don Diego se trouvait sous son gouvernement : c'était le seul neveu qui eût besoin de son aide, car le frère aîné don Pedro n'avait pas de fils, et les filles étaient religieuses.

524 La sœur Juana fit profession le 25 novembre 1599, et en cette même fête de Sainte Catherine, en 1545, la Mère Anne était née à Medina.

525 La secrétaire et sous-prieure est Beatrix, sœur de Juana.

526 Elle fut réélue pour la seconde fois en 1615, avec une dispense sûrement pontificale, car il n'existe pas de dispense du Définitoire général de Rome à son sujet. Le général d'Italie, élu en 1614, était le P. Ferdinando de santa Maria.

527 La prieure de Salamanque était la Mère Maria de Jesus (de Junta), élue en 1614. Voir à son sujet la lettre 34, note 5. Sur la Mère Beatriz del

Sacramento (de Alba), voir la lettre 55, note 1. La Mère Beatriz de la Encarnacion était sœur d'Isabel de los Angeles ; nées à Villacastin, elles entrèrent ensemble au Carmel de Salamanque, où elles firent profession le 31 août 1591. C'est là que Beatriz de la Encarnacion vécut toute sa vie.

(NDT). La santé de la Mère Beatriz del Sacramento donnait des inquiétudes : la Mère Isabel de los Angeles lui écrivit le 4 décembre 1617 : « Je souhaite que vous ayez... une santé plus complète » (cf. *Cartas de la M. Isabel de los Angeles*, éd. P. Sérouet, p. 21). La pauvreté du Carmel de Salamanque préoccupait la Mère Isabel de los Angeles comme la Mère Anne de Jésus, et l'on voit Isabel souhaiter, elle aussi, faire quelque chose pour les malades : « Je voudrais me trouver là où je pourrais entourer d'attentions les sœurs de votre maison avec des choses de notre infirmerie, car celle-ci est bien mieux pourvue que celle de notre couvent de Salamanque » (ibid., p. 18 : lettre du 7 décembre 1614). Quant à Beatriz de la Encarnacion, elle avait aussi, semble-t-il, une très mauvaise santé (cf. P. Sérouet, ibid., p. IV-V) ; elle souffrit d'une longue maladie (dont il est souvent question dans la correspondance de sa sœur durant ces années 1614-1620), qui entraîna sa mort prématurée le 25 juin 1620 (cf. ibid., p. 18, 27, 31, 34, 37, 38).

528 Il s'agit de Jeanne du Saint Esprit (van der Noot), du couvent de Bruxelles. Native de Bruxelles, née vers 1587, elle fit profession en 1609. Gravement malade d'attaques d'épilepsie, ou quelque chose comme cela, elle fut soignée en 1613 par la Mère Anne, et on crut qu'elle lui avait transmis son mal (Manrique ed. II, 127). Lorsque la Vénérable écrit, Jeanne est en bonne santé ; mais en 1620, elle devint impotente, dans un fauteuil roulant ; elle fut guérie instantanément au contact du cadavre de la Vénérable en mars 1621. Le miracle fut annoncé publiquement par le P. Thomas dans son sermon de la messe des funérailles (voir doc. 57).

529 La Vénérable se plaint toujours du caractère grandiose de ce couvent, que l'on appelait « Carmel Royal », car c'était une fondation des princes gouverneurs.

530 A cette époque, la Mère était déjà paralysée et chargée de maladies. L'évêque de Badajoz est don Cristobal de Lobera, son cousin.

a Original chez les Carmélites de Bruxelles. Registre de Bruxelles XXIX. Inédite.

532 Il s'agit de l'ami Agustin Antolinez. Voir à son sujet la lettre 12, note 3.

533 Jb 2, 8. La Mère, en plus de sa paralysie des jambes, ne pouvait non plus se servir de ses bras et de ses mains.

(NDT). « Avec un tesson... » : le mot utilisé par la Mère Anne (teja) est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

veut vous faire perdre votre vocation avec votre âme : vous devez y résister. Dieu en effet ne vous veut pas solitaire ou ermite, que ce soit à l'intérieur de l'Ordre ou hors de l'Ordre. Aussi, ôtant cette illusion de votre tête, restez dans la vocation à laquelle vous avez été appelé ». Remarquons que le ton de ce texte, tel qu'il est ici édité, n'a pas la saveur d'Anne de Jésus : d'abord, parce qu'elle ne communiquait, même pas à ses plus intimes, ce dont Dieu l'éclairait, à l'inverse de ce que dit le texte : « divinitus illustrata..., tibi ex parte Dei annuntio » (éclairée d'En-haut..., je te dis de la part de Dieu.) ; en second lieu, le mot « vocation » n'appartient pas à son vocabulaire ; et elle ne fait pas non plus, dans ses écrits, référence au diable. Il n'est, certes, pas improbable qu'elle ait écrit au P. Juan Luis dans le sens indiqué par le texte, mais il nous semble que l'éditeur a procédé à une nouvelle rédaction de la lettre de la Mère Anne.

III

POÉSIES DE LA MÈRE ANNE DE JÉSUS

INVITATION de NOËL, 1585

Cette poésie fut composée dans la nuit de Noël de 1585, quand la Mère Anne était gravement malade à Grenade, pour encourager la communauté et coopérer à la joie de Noël^a.

1. Viens donc ici, mon amour,
Nous te donnerons notre cœur,
et Tu en prendras possession.
2. Viens donc ici, mon amour,
sortant du ventre de ta mère.
Descends ici-bas des hauteurs
où là-bas Tu as ton Père.
3. Car personne, avant de te voir,
ne te livre son cœur :
Tu en prendras possession.

^a L'original n'est pas conservé. Texte dans la Déclaration inédite de Maria de la Cruz (Machuca) chez les Carmélites de Bruxelles. Ed. en espagnol et en français BI, *Vie I*, p. 369-370 et dans les traductions espagnole et italienne de cet ouvrage.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

efforcèrent ; et à la fin, comme c'était raisonnable, il l'obtinent du Roi très Chrétien et des administrateurs que nous avons comme supérieurs dans ce royaume avec autorité apostolique¹⁴.

Leurs Altesses sérénissimes, ayant en outre reçu licence et autorité pour cela de la part des illustrissimes et révérendissimes seigneurs Decio Caraffa, nonce apostolique dans ces États, et de M^{gr} l'Archevêque de Malines, nous firent chercher en France¹⁵. D'où, amenant comme Administrateur, en attendant que notre révérend Père Général décide autre chose, don Juan de Quintanadueñas¹⁶, nous vîmes, 7 religieuses : à savoir 3 qui étions venues d'Espagne pour fonder en France, et 4 parmi celles qui avaient pris l'habit et fait profession en France, afin d'animer d'autres personnes par leur exemple¹⁷.

À cause de leur grande dévotion, Leurs Altesses sérénissimes voulurent être nos premiers fondateurs et patrons, et construire pour nous un couvent à côté de leur palais dans la ville de Bruxelles, pour l'honneur et la gloire de Dieu notre Seigneur principalement, et de la bienheureuse sainte Anne et de notre glorieux père Saint Joseph. En nous installant provisoirement, tandis qu'il se construisait, dans une maison très proche et voisine de ce site, qui était déjà installée et arrangée pour notre demeure et habitation¹⁸. Maison dans laquelle nous nous rendîmes et nous enfermâmes.

Le Saint Sacrement y fut mis trois jours plus tard – ce fut le 25 janvier, jour de la Conversion de Saint Paul, 1607. Pour plus de solennité, cette cérémonie (d'érection du couvent) fut faite par le Nonce Apostolique sus-dit, Leurs Altesses sérénissimes étant présentes à la messe et à tout le reste.

Dans ce monastère et couvent, la première prieure fut Anne de Jésus, Beatrix de la Conception étant sous-prieure, Leonor de San Bernardo maîtresse des novices, Aimée de Jésus sacristine,

Anne de Jésus à la porterie, Claude du Saint Esprit ayant la charge des vêtements, Marie de Saint Albert économiste : c'étaient les sept qui étaient venues de France.

La même année, on reçut 9 novices, personnes d'excellente intention et de très bon esprit, de qui on pouvait avoir de très bonnes espérances¹⁹. Et, par la miséricorde de Dieu, jusqu'à maintenant, elles en donnent d'excellentes preuves.

Et elles sont nombreuses, les personnes qui souhaitent entrer, et fonder dans d'autres villes de ces États, quand elles voient les livres et les Constitutions que nous a laissés notre sainte mère fondatrice Thérèse de Jésus, qui fut la première que Sa divine Majesté prit comme moyen pour fonder ces couvents de la Règle primitive de Notre Dame du Mont Carmel en Espagne. C'est d'eux que sont issus tous ceux qui ont été fondés à Rome et en Italie, et aux Indes et dans d'autres royaumes²⁰, Déchaussées et Déchaux, etc.

Ceci fut écrit le 15 octobre de cette même année 1607, et nous l'avons signé, la prieure, la sous-prieure et les clavières.

Anne de Jésus, prieure, Beatrix de la Conception, sous-prieure, Leonor de San Bernardo, clavière, Edmée de Jésus, clavière.

5

ACTE de CÉLÉBRATION de l'ÉPIPHANIE dans l'ORDRE, 1610

Nous ignorons la raison pour laquelle la Mère Anne émit cet acte, mais il lui fut sûrement demandé de le faire par les couvents de Louvain et de Mons, en Belgique, en tant que témoin de la tradition thérésienne d'Espagne^a.

Moi, Anne de Jésus, je dis que notre sainte Mère Thérèse de Jésus avait disposé que jusqu'au jour des Rois nous célébrions la Nativité de l'Enfant Jésus, avec récréation générale de toutes les manières qu'il nous est permis. C'est ainsi que je donne licence à celles qui sont là et à celles qui viendront ; et je le signe.

Anne de Jésus. Le jour de Saint Jean l'Évangéliste de 1610.

6

ACTE par lequel le COUVENT de BRUXELLES se soumet à l'ORDRE, 1610

Les Carmes Déchaux, après lesquels la Mère Anne avait tellement soupiré, arrivèrent à Bruxelles le 20 août 1610, avec à leur tête le P. Thomas de Jésus. Les Déchaussées de Bruxelles, le 18 septembre, promettent avec joie obéissance aux supérieurs de la Congrégation d'Italie en deux temps : d'abord, les trois fondatrices espagnoles, dans l'entrée, donnent leur obéissance, à condition de garder la liberté qu'elles ont de retourner en Espagne quand elles le jugeront bon, liberté confirmée par un bref pontifical ; puis, à la grille du chœur, Don Juan de Quintanadueñas de Brétigny renonce à sa charge de supérieur et de confesseur des Déchaussées de Belgique, qu'il exerçait depuis 1607, et aussitôt après toutes les religieuses prêtent obéissance aux supérieurs de la Congrégation d'Italie et au P. Thomas de Jésus en tant que son représentant en Belgique. Voici le texte, d'après la copie authentique envoyée à Rome, qui se trouve aujourd'hui aux Archives Générales de l'Ordre^a :

Au nom du Seigneur. Amen. Qu'il soit connu de tous ceux qui verront ces lettres que, en l'an 1610, le 18 septembre, Son

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Étant présents comme témoins : Don Rodrigo Niño y Lasso de la Vega, comte d'Anover, commandeur de Montiel et de La Ossa, grand majordome et grand chevalier de Leurs Altesses sérénissimes, et grand chambellan de Son Altesse le sérénissime Archiduc et membre du Conseil Suprême de Guerre de Sa Majesté, etc., Charles de Lorraine, duc d'Aumale, pair de France, etc., Don Luis de Velasco, du Conseil de Guerre de Sa Majesté, commandeur de Valencia de Ventosa et capitaine général des chevaux-légers pour Sa Majesté en ces États, et Charles Emmanuel de Gorrenot, marquis de Marne, comte de Pondevaux, etc., chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or et gentilhomme de la Chambre de Son Altesse le sérénissime Archiduc, etc. ; et la dite prieure, Anne de Jésus, octroyante, l'a signé de son nom sur le protocole de cette lettre.

Anne de Jésus, prieure

Ce fut fait devant moi, Juan Méndez de Salas, notaire et greffier public de Leurs Altesses les sérénissimes archiducs, nos seigneurs et princes, résidant en leur Cour et ville de Bruxelles : je fus présent avec les dits témoins et l'octroyante au moment où cette écriture fut octroyée. En foi de quoi j'ai fait ici ma griffe notariale accoutumée pour cela. *En témoignage de vérité, Juan Méndez de Salas, notaire.*

10

MÉMOIRE des objets d'ARGENT reçus de Leurs ALTESSES, 1615

Dans le même but d'enrichir de bijoux religieux leur fondation royale des Carmélites Déchaussées, les princes gouverneurs, Isabel Clara Eugenia et Albert d'Autriche,

offrirent au couvent de Bruxelles, le 6 juin 1615, les bijoux énumérés dans le document suivant^a :

Mémoire des objets d'argent doré et blanc, que, sur l'ordre du sérénissime seigneur l'archiduc Albert, Joaquin Deuzenhear, son garde du Trésor et maître de garde-robe, remit aux religieuses Carmélites Déchaussées de Bruxelles le 6 juin 1615.

Argent doré

Premièrement, un Christ sur la croix avec son piédestal en triangle, un séraphin sur chaque branche. Le tout en argent doré, en relief.

Un calice doré et repoussé, avec quatre séraphins en bas, sur la partie extérieure, et sa patène en argent doré lisse.

Quatre calices avec leur patène d'argent doré lisse.

Six candélabres d'argent doré et repoussé, avec des piédestals en triangle, un séraphin sur chaque triangle, semblables deux par deux et allant en diminuant, pour l'autel.

Une fontaine avec son aiguière assortie, toute en argent dorée et travaillée en relief.

Deux burettes d'argent doré et repoussé, avec un séraphin sous le bec verseur, et leur soucoupe assortie, faite aussi avec le bord repoussé.

Un grand encensoir ajouré et repoussé avec six séraphins au milieu, et sa chaîne, le tout en argent doré. Une navette qui va avec lui, en argent repoussé et sa petite cuiller lisse. Le tout en argent doré.

Un bénitier avec son goupillon, tout en argent doré et repoussé. Le bénitier, avec quatre séraphins autour.

Une clochette, tout en argent doré et repoussé, avec trois battants de bronze.

Argent blanc

Un Christ avec sa croix d'argent lisse, avec un séraphin sur le triangle, et sa base comme celle d'un chandelier. Sa hauteur totale est de une aune un quart. Quatre Christs avec leur croix d'argent lisse, mais plus petits que celui qui vient d'être mentionné.

Deux chandeliers d'argent lisse, qui ont presque une aune de haut avec leurs becs. Quatre autres candélabres d'argent doré allant en diminuant, pour servir avec les sus-dits. Huit candélabres d'argent lisse, chacun, avec ses becs, ayant deux emfans de haut.

Deux burettes avec leur soucoupe creuse, en argent blanc repoussé.

Huit burettes d'argent blancs, becs verseurs en forme de becs d'aigle, avec quatre soucoupes d'argent creuses et lisses pour aller avec elles.

Un encensoir d'argent blanc ajouré et repoussé, avec ses séraphins au milieu et sa chaîne d'argent. Une navette pour aller avec lui, en argent blanc repoussé et sa cuiller d'argent lisse.

Un bénitier d'argent avec son récipient pour le goupillon. Tout en argent lisse.

Une clochette d'argent ajourée, avec un battant de bronze au milieu.

Une grande lampe, toute repoussée, avec des séraphins et des feuillages et, autour, trois sirènes, et en haut un triangle avec trois écus ; sur chacun, les armes de la maison d'Autriche ; pardessus, leur bonnet archiducal ; l'hermine, les rubans et les perles étant marqués en doré sous la pointe ; le bas, pour la lumière, est en argent doré. Et trois colliers de la Toison d'or avec leurs béliers pendants en argent doré. Tout le reste est en argent blanc. Et ceci, de même que tout ce qui est dit là, vient

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

V

DOCUMENTS
COMPLÉMENTAIRES

1

PEDRO RUIZ, S.J., à ANA LOBERA, à PLASENCIA

Tolède, 1569

Le P. Pedro Ruiz avait été le confesseur d'Anne durant sept ans, et, à sa demande, il s'était soucié de s'informer sur quelques monastères. Lorsqu'il rencontra à Tolède la Mère Thérèse de Jésus en 1569, il écrivit à sa dirigée la lettre suivante, qu'elle-même nous a conservée^a :

J'ai rencontré ici une femme sainte, qui, sous l'autorité apostolique, fonde des monastères avec la vie religieuse que vous souhaitez. Elle est native d'Avila, et s'appelait dans le siècle Doña Teresa de Ahumada ; et sa Règle et ses Constitutions sont de cette sorte : *(il en indique l'essentiel)*. Priez Dieu qu'Il veuille bien vous faire savoir si c'est l'Ordre dans lequel il vous appelle ; moi, je le crois ; et dites-moi si vous voulez que je traite cela avec la Mère.

2

THÉRÈSE de JESUS à ANA LOBERA, à PLASENCIA

Tolède, 1569

Anne fut si satisfaite de l'information donnée par le P. Pedro Rodriguez qu'elle lui demanda aussitôt de parler à la Sainte Mère de ses désirs, de la raison pour laquelle elle n'avait pas tenté jusqu'alors de les mettre à exécution, et de savoir ce qu'elle décidait pour elle. La Sainte l'accepta immédiatement, et écrivit à Anne une lettre, dont la destinataire elle-même nous a conservé un fragment^a :

Que, des trois ou quatre maisons qu'elle avait alors fondées, j'aïlle dans celle que je voudrais ; mais, ce qui lui ferait le plus de plaisir à elle serait que j'aïlle prendre l'habit dans celle d'Avila, car c'était la première qu'elle avait fondée, et qu'elle en était alors prieure ; bien qu'elle fût alors ailleurs en train de fonder, elle allait retourner bientôt à Avila.

3

THÉRÈSE de JESUS à ANNE de JESUS, à BEAS

Séville, mi-juin 1576

D'après Anne de Jésus elle-même dans sa Déclaration, la Sainte, lui racontant la fondation de Séville dans une de ses lettres, lui dit ces mots, qu'elle nous a légués^a :

Imaginez ce que j'ai pu éprouver quand j'ai vu un si grand prélat agenouillé devant la pauvre petite femme que je suis, sans vouloir se relever avant que je ne lui aie donné ma bénédiction, en présence de tous les Ordres et les confréries de Séville.

4

THÉRÈSE de JESUS à ANNE de JESUS, à BEAS

Avila, décembre 1577 ou début de l'année 1578

Lorsque la Sainte apprit l'incarcération des PP. Jean de la Croix et German de san Matias, qui avait eu lieu le 4 décembre 1577, elle écrivit à la Mère Anne de Jésus une lettre, dont des fragments nous ont été conservés par la Mère Francisca de la Madre de Dios, professe de Beas, parmi les documents des Procès de la Mère Anne et transmis aussi, mais de manière plus fragmentaire, par Jeronimo de san José^a :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

déjà procuré le document nécessaire pour les faire murer, il fut pris d'une maladie soudaine qui le mena aux portes de la mort : grâce à quoi Dieu changea son cœur, et il envoya le document aux Sœurs pour qu'elles le déchirent et prient Dieu pour lui ; et aussitôt, il guérit. Un autre, à Tolède, avait fait un autre procès aux religieuses Déchaussées de là-bas, avec lequel il les harcelait : et il parlait très mal d'elles. Il arriva que, alors qu'il passait un jour avec un de ses neveux sur le pont Saint Martin de Tolède, arrivait un cheval emballé, furieux, qui se jeta contre lui si violemment que sa tête alla s'écraser en morceaux contre les pierres du pont sans que le neveu qui était avec lui eût aucun mal, et sans que l'on sût quel était ce cheval ni d'où il venait : cela causa une grande crainte et un grand trouble chez tous les voisins qui l'avaient entendu prononcer beaucoup de menaces contre les religieuses. Dans la même ville, une jeune fille riche voulait devenir religieuse. Ses parents n'y consentirent pas, et la marièrent. Mais, alors qu'elle venait de se marier, un de ses esclaves turcs lui donna des coups de poignard, dont elle mourut, avec des servantes qu'elle avait, et qu'il frappa aussi ; on dit aussitôt à Tolède que cela avait été une permission de Dieu parce qu'elle avait tourné le dos à l'Ordre, dans lequel son entrée était déjà concertée. J'ai dit ces choses, et je pourrais raconter beaucoup d'événements semblables, à propos de la foudre qui fit peur à l'Archevêque afin qu'il donne l'autorisation de la fondation de Grenade.

Avec cette autorisation, les religieuses allèrent de Beas à Grenade, où elles s'aperçurent que toutes les promesses qu'on leur avait faites d'apporter de l'aide à la fondation étaient fausses. Même une maison qu'elles avaient louée, elles ne l'eurent pas, car le propriétaire recula ; aussi furent-elles reçues dans un appartement de sa demeure par Don Luis de Mercado, auditeur en cette Audience, sa sœur veuve, très grande servante

de Dieu, appelée Doña Ana de Peñalosa, les favorisant de ses aumônes. Elles demeurèrent sept mois dans cet appartement avec clôture stricte et grand recueillement.

Elles expérimentèrent bien la pauvreté évangélique ; une chapelle fut faite dans un vestibule de cette maison. Et le jour même de leur arrivée, le Saint Sacrement y fut installé et la messe dite par le Coadjuteur de l'Archevêque ; le Prélat lui-même l'aurait dite s'il n'avait pas été malade, à cause de l'effroi provoqué par la foudre.

Les gens de la ville les oubliaient dans la distribution de leurs aumônes, en les voyant dans une maison où l'on faisait tant d'aumônes ; et elles avaient scrupule à demander, pour ne pas trop gêner là où elles se trouvaient. Et elles ne reçurent alors aucune novice, jusqu'à ce qu'elles partent pour une maison louée, et qu'elles commencent à recevoir des jeunes filles des plus grandes familles et des plus belles de la ville. Elles achetèrent la maison qui appartenait au Duc de Sesa, le monastère porte beaucoup de fruit, et il augmente en crédit et vertu.

12

THÉRÈSE de JESUS à ANNE de JESUS, à GRENADE

Burgos, 30 mai 1582

Dans cette lettre fameuse, la Sainte attire l'attention de la Mère Anne et de la Communauté de Grenade sur le peu d'obéissance qu'il y a eu dans le choix des religieuses de Beas pour la fondation de Grenade, le peu de considération envers les deux vieilles converses de Villanueva de la Jara, le séjour importun chez Doña Ana de Peñalosa, et l'absence de l'information due au P. Provincial, Jeronimo Gracian, par la

lettre suivante, extrêmement dure^a :

(JHS) L'Esprit Saint soit avec Votre Révérence. Vous m'amusez de vous plaindre si bruyamment de notre P. Provincial, vous négligez de lui donner des nouvelles depuis la première lettre où vous lui annonciez que la fondation était faite ; vous avez agi de même à mon égard.

Sa Paternité était ici le jour de la Croix, il ne savait rien de plus que ce que je lui ai dit, et je l'avais appris par une lettre de la Prieure de Séville qui me disait que vous achetiez une maison douze mille ducats. Là où règne une telle prospérité, il n'est pas excessif que vos patentes aient été si justes. Mais vous déployez tant d'astuce pour ne pas obéir et ce dernier fait m'a beaucoup peinée, vous allez être mal jugée dans l'Ordre tout entier, et aussi à cause du précédent de liberté que cela peut créer pour les prieures, qui trouveront elles aussi de bonnes excuses. Vous pouvez en faire à ces personnes. Vous avez commis une grande indiscretion en arrivant si nombreuses ; car depuis que vous avez renvoyé ces malheureuses, les obligeant à refaire tant de lieues à peine arrivées (je ne sais comment vous avez eu ce courage), celles qui sont venues de Beas auraient pu y retourner et même quelques autres avec elles. Ce fut un terrible manque de tact que d'être si nombreuses, particulièrement alors qu'on sentait qu'elles gênaient, et de faire venir celles de Beas, en sachant bien qu'elles n'avaient pas de maison à elles. Vrai, je suis ébahie de leur patience. Il y eut erreur dès le début, et puisque Votre Révérence ne voit d'autre remède que celui dont vous parlez, mieux vaut l'employer, plutôt que de faire un plus grand scandale ; puisque l'entrée d'une sœur est si remarquée, cela en ferait d'autant plus. Pour une si grande ville, cela me semble bien mesquin. J'ai ri de la peur que vous voulez nous faire, en disant que l'Archevêque supprimera le monastère. Il n'a plus

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

comme en des miroirs purs, resplendit en toutes un visage, celui de la Mère Sainte, qui se reflète chez ses filles.

Aussi, comme je le disais au début, sans l'avoir vue durant sa vie, je la vois maintenant d'une manière plus évidente. Car ses filles, non seulement sont les portraits de son visage, mais des témoignages certains de ses perfections, qui se communiquent à toutes et vont des unes aux autres en se répandant avec tant de rapidité que – et c'est la troisième merveille – en l'espace de vingt ans qu'il peut y avoir depuis que la Mère a fondé le premier monastère, jusqu'à ce moment où j'écris, l'Espagne est déjà remplie de monastères, où plus de mille religieux servent Dieu : parmi eux, vous, les religieuses, vous brillez comme les étoiles du berger parmi les astres plus petits. En effet, de même que c'est une bienheureuse femme qui a donné naissance à la Réforme, ainsi les femmes de cette Réforme semblent en tout avoir l'avantage. Et non seulement dans leur Ordre elles sont des lumières qui guident, mais elles sont aussi l'honneur de notre pays et la gloire de cet âge, elles sont de belles fleurs qui embellissent la stérilité de ce siècle, et certainement une partie de l'Église parmi les plus choisies, de vivants témoignages de l'efficacité du Christ, et des preuves manifestes de Sa vertu souveraine, enfin des modèles évidents dans lesquels nous faisons presque l'expérience de ce que la foi nous promet. Tout cela quant aux filles : c'est la première des deux images.

(Les livres de sainte Thérèse)

La seconde image dont j'ai parlé, les écrits et les livres, n'est pas moins claire et moins miraculeuse. Dans ces livres, l'Esprit Saint a voulu sans aucun doute que la Mère Thérèse fût un exemple tout à fait rare. En effet, par la hauteur des choses qu'elle traite, et la délicatesse et la clarté avec lesquelles elle les traite, elle dépasse beaucoup de grands esprits, et par la forme,

par la pureté et la facilité du style, par la grâce et le bon agencement des mots, et par une élégance sans affectation, qui charme extrêmement, je doute qu'il y ait dans notre langue des écrits qui égalent les siens. Aussi, chaque fois que je les lis, je m'étonne à nouveau. Et, dans bien des endroits de ces écrits, il me semble que ce n'est pas l'esprit d'un être humain que j'entends, et je ne doute pas que c'est l'Esprit Saint qui parle par elle en de nombreux passages et qu'il dirigeait sa plume et sa main ; c'est ce que manifeste la lumière avec lesquelles elle éclaire les choses obscures, et le feu qu'elle allume, par ses paroles, dans le cœur de qui les lit.

Mis à part d'autres nombreux et grands profits qu'y trouvent ceux qui lisent ces livres, deux sont, à mon avis, ceux dont l'action est la plus efficace : Le premier, c'est de rendre facile, dans le cœur des lecteurs, le chemin de la vertu ; et l'autre, c'est de les enflammer dans l'amour de cette vertu et de Dieu. En ce qui concerne le premier, c'est une chose merveilleuse que de voir comment ils mettent Dieu devant les yeux de l'âme, et comment ils le lui montrent si facile à trouver, et si doux et amical pour ceux qui le trouvent. Quant à l'autre, non seulement par toutes, mais par chacune de leurs paroles, ils déposent dans l'âme le feu du ciel, qui l'embrase et la fait fondre. Et, lui enlevant de devant les yeux et le sentiment toutes les difficultés qu'il y a, non pas pour qu'elle ne les voie pas, mais pour qu'elle ne se mette pas à les évaluer et à les soupeser, elle lui arrache simplement ce que la fausse imagination lui présentait, en la déchargeant de sa pesanteur et de sa tiédeur, et en la rendant si pleine de courage, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, si désireuse du bien qu'elle vole aussitôt vers lui avec le désir dont elle bouillonne. Car le grand amour qui vivait dans cette poitrine sainte est sorti comme attaché à ses paroles, en sorte qu'elles font jaillir des flammes partout où elles passent. Ce dont vous, à

ce que je vois, vous êtes de grands témoins, car ce que vous faites est très semblable. Jamais en effet il ne m'arrive de lire dans ces livres quelque chose qu'il ne me semble pas avoir entendu dire par vous ; et, à l'inverse, je ne vous ai jamais entendu dire quelque chose qu'il ne me semblât lire chez la Mère. Ceux qui en feront l'expérience verront que c'est la vérité. Car ils verront la même lumière et la même grandeur d'intelligence pour les choses délicates et difficiles à l'esprit, la même facilité et la même douceur pour les dire, la même habileté, la même discrétion, ils éprouveront le même feu de Dieu et concevront les mêmes désirs ; ils verront le même type de sainteté, qui ne s'étale pas et qui ne cherche pas les miracles, mais si infusée en substance dans tout le comportement que parfois, sans mentionner Dieu, vous laissez les âmes énamourées de Lui.

Aussi, revenant à ce que je disais au début, si je ne l'ai pas vue tandis qu'elle était sur la terre, je la vois maintenant dans ses livres et dans ses filles, ou plutôt je la vois maintenant seulement chez vous, qui êtes ses filles, les plus ressemblantes à ses mœurs, et qui êtes un portrait vivant de ses écrits et de ses livres.

Ces livres, qui paraissent maintenant et que le Conseil Royal m'a chargé de voir, je peux à bon droit les adresser à votre saint couvent, comme je le fais en effet, à cause du travail que j'y ai mis, et qui n'a pas été petit. Car j'ai travaillé non seulement à les voir et à les examiner, ce que le Conseil m'avait ordonné de faire, mais aussi à les comparer aux originaux eux-mêmes, qui furent longtemps à ma disposition, et à les ramener à leur pureté première exactement comme les avait écrits de sa main la Mère, sans les modifier ni dans les termes ni en rien, ce dont s'étaient beaucoup éloignées les copies qui circulaient, soit pas

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Le Provincial était dans cette ville aujourd'hui. Il n'est pas venu ici, ce que je n'ai pas regretté, car ils sont terribles ; mais il a fait d'autres choses désagréables, et il est parti un jour avant que nous ne donnions le voile à Mayor de san José, alors qu'il m'avait dit qu'il le donnerait. Il y a maintenant deux professes. Donnez-leur votre bénédiction, ma Mère. Je crois qu'elles ont celle de Dieu, car elles resplendissent beaucoup en perfection ; elles sont de familles de très grande qualité : aussi toute la fleur de Cordoue était présente, bien qu'elles fussent des Déchaussées. L'approbation générale qu'il y eut pour ces professions fut extrême, sans que nous y fussions pour rien.

Cette lettre pour notre Père, donnez-la lui vite ; je demande l'autorisation pour que fasse profession la sœur Brianda de la Encarnacion, il lui reste à faire peu de temps de noviciat. Je crois que c'est l'évêque qui lui donnera le voile, car elle est sa parente. Nous sommes toutes vos filles, ma Mère, et si reconnaissantes pour le bref, et si contentes, qu'on peut parler de tout avec elles. Il y a de grandes âmes parmi les novices ; celles qui sont venues, vous les connaissez. On observe l'oraison très soigneusement, c'est bien nécessaire. La Marquise nous rend visite souvent, ainsi que sa cousine, la fille du comte de Bailen qui a de grands désirs d'être Déchaussée. Moi, j'ai de grands désirs d'avoir la joie de vous voir ou de vous lire.

Aux mères prieure et sous-prieure, aux Mères Beatriz de Jesus et Ana de Jesus, à toutes, nos meilleures salutations ; la mère sous-prieure et toutes en envoient à vous-même, ma Mère, en particulier celles que vous connaissez.

Ma Mère, informez-moi souvent des affaires, et dites-moi si le bref a été notifié. Voici que s'est accompli ce que nous disions souvent pour rire, qu'on appelle les religieuses à un chapitre. Nous avons bien besoin que tout cela aille vite. Ici le père Prieur

est mort. Nous n'avons qu'un confesseur saint, mais pas à notre manière. Que Dieu nous donne de quoi traverser ces déserts. Qu'Il soit glorifié !

Je crois que tout cela a été une disposition divine afin que toutes comprennent l'importance du bref. Vous n'imaginerez pas comment, dans ces quelques jours qui se sont écoulés depuis qu'est arrivé le *Motu* des cardinaux, beaucoup s'exaltaient et se plaignaient... de rien du tout. Je l'ai dit à celui qui le faisait : Je sais bien, mon père, cette affaire n'est pas tout à fait achevée, mais il y avait un espoir que cela s'arrange, je ne savais pas comment, mais je l'avais. C'est Dieu qui l'achèvera, car ce que tous recherchent, c'est l'honneur de Dieu.

Pour l'amour du Seigneur, souvenez-vous de votre indigne fille. Que Dieu vous garde, et qu'Il vous rende la grâce que vous avez faite à Don Alonso de Torresno. Il vient de me l'écrire.

En cette maison de Santa Ana et San José de Cordoue, le 16 septembre.

Maria de Jesus

20

MAGDALENA del ESPIRITU SANTO à ANNE de JESUS,
à MADRID

Cordoue, 17 septembre 1590

Elle traite des problèmes de l'exécution du bref Salvatoris et des difficultés qui ont suivi^a :

Jésus. À notre Mère Anne de Jésus, carmélite déchaussée à Santa Ana de Madrid.

Jésus. Que Notre Seigneur vous garde à nous, ma Mère, pour que vous aidiez si véritablement et accroissiez la perfection et la

consolation de notre saint Ordre, au milieu des grandes afflictions que l'on a passées avec toutes ces nouveautés et tous ces commandements. J'avais confiance que Notre Seigneur allait le faire, et j'ai toujours cru que ce serait par votre intermédiaire, et je le disais parfois pour pouvoir supporter cette situation. Comme je suis la plus faible en vertu, je l'ai été aussi dans la peine de nous voir avec des charges aussi pesantes que celles qu'on commençait à devoir porter : car dans le peu de temps que cela a duré, on en a expérimenté beaucoup. Que soit béni Celui qui, avec son infinie bonté et sa prodigalité, vint à notre secours, dès qu'Il vit que c'était nécessaire.

Nous sommes toutes extrêmement heureuses, ma Mère, et moi davantage encore ; et je voudrais pouvoir remercier quelque peu Notre Seigneur et vous-même pour la peine que vous avez prise et que vous prendrez encore dans cette affaire. Je pense bien que notre Sainte Mère nous vient en aide, ainsi que celle qui en est la principale, c'est-à-dire la Mère de Dieu : elle doit favoriser ses filles, et vous tout particulièrement, ma Mère, puisque tant de courage entraîne des coups aussi rudes, avec, pour compensation, que toutes puissent jouir de la plus grande paix, dans la liberté et la consolation spirituelle. Je suis tout à fait certaine que Dieu doit avoir commencé à vous rendre le centuple, Lui qui paie si libéralement ceux qui travaillent dans sa vigne.

Par charité, ma Mère, souvenez-vous des pauvres, et tout particulièrement de moi, votre indigne fille et sujette, qui en ai plus besoin que ce qui peut être exprimé par des mots. Ceux que j'ai dits dans cette lettre, c'est parce que notre Mère Prieure me l'a ordonné, car sinon, je n'aurais pas osé vous fatiguer davantage avec ma lettre dont je comprends bien qu'elle peut fatiguer, car il n'est jamais dit, même dans les lettres qui sont

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sa pensée se trouvent bien tracés à grands traits dans les réponses de la sœur Serena, plus que dans celles des autres interlocutrices, car elle travaille aux ornements sacrés, elle est sereine au milieu des conflits de ces années-là, elle vit la spiritualité de Job – spiritualité de l’accomplissement de la volonté de Dieu dans la prospérité et dans l’adversité –, elle désire recevoir quotidiennement l’Eucharistie, etc. Une seule chose détonne : le fait de l’appeler « théologien ou bachelier », car Anne de Jésus n’apparaît pas comme une femme de haute culture. Voici un fragment qui nous intéresse^a :

J.M.J. Colloque qui eut lieu la veille de la fête de Saint Albert entre six religieuses Carmélites Déchaussées ; il fut ordonné de le mettre par écrit, par obéissance, en 1593.

(...) Candida dit : Laissons, mes sœurs, ces débats, et que chacune dise quelle présence de Dieu elle a.

Avant de faire cela, répondit Placida, nous devons passer un accord. Et pour y entrer davantage, appelons la sœur Serena, puisque sa cellule se trouve tout près.

Cela me semble bien, dit Esperanza, et appelons aussi la sœur Lucila, qui passe dans le couloir ; et toutes les six, obligeons-nous à offrir tous nos mérites pour la première d’entre nous qui mourra jusqu’à ce qu’elle sorte du purgatoire, et elle, qu’elle soit obligée, dès qu’elle verra Dieu, à lui demander le salut de toutes les autres et les biens de la grâce là où on peut l’atteindre. Était-ce cela, l’accord que vous vouliez faire, sœur Placida ?

Oui, répondit Placida, et je suis tout étonnée de voir comment, sœur Esperanza, vous avez compris ma pensée.

Esperanza répondit : Je crois que j’en ai besoin, parce que je suis la première qui doit mourir.

Candida répondit avec un sourire : Il se pourrait que ce soit moi.

Simplicia dit : Laissons maintenant la mort, et parlons de la vie éternelle ; que chacune dise la présence de Dieu qu'elle a. (...)

Que parle la sœur Serena, dit Candida, puisque son nom est si conforme à son caractère.

Esperanza répondit : Moi, je pourrais dire à ce sujet que pendant de nombreux jours nous avons travaillé ensemble aux ornements sacrés, et que je l'ai toujours vue très sereine.

Simplicia dit d'une manière très drôle, en faisant de l'air avec son scapulaire : « Dehors la vanité, sœur Serena ; mais que serait-ce si je vous avais vu un jour troublée ?

Serena, sans dire mot, fit une prostration, et Simplicia aussi, qui en avait été l'occasion. Les autres dirent : Sœur Placida, les sœurs sont prostrées.

Placida dit : *Benedicite* ; en répondant : *Dominus*, elles se relevèrent en riant.

Serena commença alors à parler ainsi : Moi, mes sœurs, ce que j'ai d'ordinaire, c'est un désir que s'accomplisse la volonté de Dieu, en recevant avec un visage égal la prospérité et l'adversité, croyant que c'est Dieu qui en décide ainsi pour mon plus grand bien. Je trouve un grand plaisir dans la solitude, car là le cœur perçoit cette Parole éternelle du Verbe divin, incarné pour notre salut ; et comme Il est le médiateur entre moi et le Père éternel, Il lui amène l'âme, présente avec une humble reconnaissance ; en sorte que je voudrais être, pour Son amour, sous les pieds de toutes Ses créatures, me considérant comme la moindre et la plus inutile de toutes les choses créées. J'ai une grande joie du bien que c'est pour moi d'être religieuse ; je le considère comme le plus grand bien qu'il y ait sur la terre, et je me vois aussi loin de le mériter que de savoir en être reconnaissante. Les délices que l'on éprouve dans le chœur sont incroyables, aussi bien à

comprendre quelque peu les versets qu'à cause de la présence du Saint Sacrement ; j'ai d'habitude des désirs continuels de communier, j'essaie d'être dans les dispositions nécessaires pour le faire chaque jour, si cela pouvait être.

Vous me donnez de l'envie, dit Placida.

De quoi donc, sœur Placida ? dit Serena. Ma vie n'est qu'un gouffre de misères et d'imperfections.

C'est bien, dit Placida, que vous reconnaissiez cela, ma sœur. Mais ce que j'envie, c'est le mode d'oraison, qui passe par le Christ notre Seigneur, car Il est le chemin vers le Père éternel, et il n'y en a pas d'autre en dehors de Lui.

Lucida dit : Et en plus, sœur Serena, vous communiez si souvent. (...)

Il me reste une question, dit Simplicia, c'est de savoir si on acquiert des mérites par une semblable conversation, ou non.

Il n'y a que Serena qui peut répondre, car c'est notre théologienne, dit Placida.

On m'appelle souvent « bachelière » ; dit Serena : je vais donc dire ce que j'ai lu dans mes livres, en me soumettant à un meilleur avis. Et c'est que, de même que pécherait celui qui parlerait de choses mauvaises et qui peuvent être l'occasion d'abandonner le service de Dieu, à cause de cette évidente occasion de péché dans laquelle on s'est mis, de même, étant donné que s'avive l'amour de Dieu et à cause des actes d'amour que l'on fait dans de semblables conversations, elles sont, sans aucun doute, de grand mérite. Et puisque le Seigneur dit : « Lorsque deux ou trois se réunissent en mon nom, je suis au milieu d'eux », là où Dieu se trouve, il ne manque ni mérite ni aucun bien.

Vous nous avez donné joie et satisfaction, dirent-elles toutes ; disons maintenant quelques vers bien adaptés. Placida pourrait

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

créature : en effet, tandis qu'elle nous aime, elle peut laisser en quelque manière d'aimer Dieu. Ou bien il dit que nous ne devons pas désirer que cette créature, fût-ce pour un petit moment, cesse de regarder et d'aimer Dieu pour s'abaisser à nous regarder et à nous aimer. Je ne me souviens pas bien. Votre Révérence aura meilleure mémoire. Je dis que dans l'amour de l'inférieur pour le supérieur et du supérieur pour l'inférieur il peut y avoir excès. On le saura si l'absence cause de l'inquiétude, principalement au moment de l'oraison ; et quand d'une certaine manière on désire plaire ou que l'on craint de déplaire, ou que l'on veut faire plaisir et donner du contentement à cette personne plus à cause de la personne qu'à cause de Dieu. Et ceci est parfois si subtil qu'on ne le sait pas : l'âme pense qu'elle fait tout pour Dieu, et elle se trompe.

Ce serait un grand mal, parce que Dieu est très jaloux de cet amour qui lui appartient. Il ne veut pas qu'on attribue à la créature ce qu'on lui doit à lui, et c'est d'une certaine manière une idolâtrie. La sainte Mère défend les amitiés particulières entre les Sœurs, mais non pas d'aimer la Mère Prieure. Elle dit au contraire qu'il faut l'aimer, ne pensant pas qu'il puisse se produire un abus de ce genre. Ce doit donc être une folie de ma part, de vous écrire, bien qu'elle procède certainement du désir de la plus grande perfection.

Il faut croire que je n'en sais pas davantage. Pardonnez-moi cette audace et beaucoup d'autres, et priez pour moi.

Nous sommes aujourd'hui le 27 janvier 1605.

Chapelain de Votre Révérence,

Jean de Quintanadueñas

L'INFANTE ISABELLE CLAIRE EUGÉNIE à
ANNE de JESUS, à DIJON

Bruxelles, 5 août 1606

L'Infante, qui connaissait la Mère Anne de Jésus depuis le séjour de celle-ci à Madrid, l'invite à venir fonder un couvent de Carmélites Déchaussées à Bruxelles^a.

À la Mère Anne de Jésus, prieure des Carmélites Déchaussées de Paris, etc.

Bien qu'il y ait longtemps que je vous ai désirée ici, et que mon (...) voir dans ces États des filles de la Mère Thérèse de Jésus, Notre Seigneur n'a pas daigné accomplir mon désir jusqu'à maintenant, où j'espère que vous ne me refuserez pas de venir fonder ici un monastère, comme vous le dira plus en détail Quintanadueñas, avec qui j'ai parlé de cette affaire. Et j'espère que, par son intermédiaire, seront vaincues toutes les difficultés qui pourraient se présenter, pour que vous puissiez partir de France avec celles qui seront nécessaires pour ce que j'ai dit. Et celles-là, je vous en prie, choisissez-les de votre main, celles qui vous paraîtront le plus à propos pour réaliser ce que je souhaite, qui est la gloire de Notre Seigneur et la plus grande exaltation de la Foi, et l'utilité à son service.

Tout cela, j'espère que la Mère Thérèse va nous aider à l'obtenir pour ce service que nous lui faisons. Je le lui ai demandé, car je le fais de mon côté ; étant donné que j'ai été et que je suis sa dévote, je pense qu'elle ne me le refusera pas.

Et je suis très excitée à l'idée de vous voir souvent, car, comme vous le dira Quintanadueñas, l'emplacement que j'ai pour le monastère est à côté de notre maison : c'est ce que j'ai toujours souhaité, pour que s'attache à nous quelque chose du bien que vous aurez dans la vôtre.

Informez-moi très en détail de tout ce qu'il y aura à faire, et cela exactement comme l'ordonne la Mère Thérèse, car je ne veux pas qu'on dépasse un seul point en quoi que ce soit. Je pense que cela ne vous déplaira pas, ni le nom de cette maison : notre intention est qu'elle soit appelée de « Sainte Anne et Saint Joseph » – la belle-mère et le gendre s'entendront bien.

Puisque Quintanadueñas vous informera de tout, je ne m'étendrai pas davantage ; je vous demande simplement de nous recommander à Dieu pour qu'Il nous amène toujours à le servir davantage. Et qu'Il vous garde comme je le souhaite.

À Bruxelles, en la fête de saint Dominique, 1606.

Altesse Isabelle

37

LUISA de CARVAJAL à ANNE de JESUS, à BRUXELLES

Londres, 30 juin 1607

Elle répond aux propos de la lettre du 22 avril, de la Mère Anne, par lesquels celle-ci voulait la persuader de quitter l'Angleterre : elle décide de rester, en plaidant en même temps pour la poursuite de la guerre contre la Hollande^a.

À la mère et ma dame Anne de Jésus – que Notre Seigneur la garde de nombreuses années, etc. Bruxelles.

JHS. Les ruisseaux et les grandes rivières de charité qui coulent de votre cœur et arrivent par vos lettres jusqu'ici montrent suffisamment combien vous êtes enflammée de l'amour divin. Et j'avoue, madame très aimée, que je ne mérite pas une telle grâce. Mais avec cette confiance, je vais oser répondre un peu longuement à la lettre du 22 avril, que je viens de relire, pour la énième fois depuis que je l'ai reçue.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

entende à cause de la différence de langue, Dieu concourt fidèlement à ce que cela soit pour le bien, car c'est un cas de nécessité.

Ce que l'on peut alléguer, que le Concile de Trente, où l'Esprit Saint fut présent, a voulu que l'on donne des confesseurs extraordinaires, c'est une bonne raison pour qu'on vous en donne en temps voulu. Et le caractère des gens de ce pays est un bon argument pour que les supérieurs facilitent, non seulement cette disposition du Concile, mais davantage, en s'efforçant de donner beaucoup de consolation aux religieuses ; mais ce n'est pas une raison ni un bon argument pour se dispenser de l'obéissance ni sur ce point des confesseurs ni sur quelque autre point.

Vous communiquerez cette lettre au P. Thomas, et vous me répondrez aussitôt ce que vous en aurez pensé, en étant sûre que je serai très heureux que vous ayez de si bonnes raisons que celles que j'écris pour ma part ne vailent rien en comparaison. Auquel cas, je vous donne ma parole que je ne vous ferai pas le moindre déplaisir en ce qui est dit plus haut. Si vous n'aviez pas de raisons efficaces, vous servirez Dieu grandement en vous conformant au reste de l'Ordre. Je n'ai rien d'autre à dire.

Vous me ferez la charité de parler de ces choses avec les autres mères et sœurs d'une manière telle qu'elles ne se troublent pas. Car moi, je ne leur en donnerai pas l'occasion, si elles ne veulent pas la prendre. Et Dieu sortira quelque bien de cette affaire, dans laquelle je ne recherche pas autre chose que la gloire de Dieu et le bien de Vos Révérences. Que Dieu vous garde comme je le souhaite.

Rome, le 15 septembre 1612.

JUAN de JESUS MARIA aux RELIGIEUSES
de FLANDRE et de POLOGNE

Rome, 4 mai 1613

Il informe⁶⁸ les religieuses que le définitoire général de Rome ordonne qu'elles ne se confessent pas sans autorisation des supérieurs de l'Ordre à d'autres religieux que les Carmes Déchaux, et qu'elles ne traitent pas non plus avec d'autres religieux hors du confessionnal^a.

Jesus Maria. Pax Christi. Dans ce définitoire, qui a eu lieu il y a quelques jours, on a traité très à fond de vos Constitutions et en particulier de celles de Grégoire XIV, sur lesquelles quelques-unes d'entre vous avaient quelque chose à dire. Après beaucoup de prières et de longs discours, on a conclu que je devais vous ordonner deux choses : premièrement, de ne pas vous confesser à d'autres religieux sans l'autorisation des pères de notre Congrégation, à qui a été donné le soin du gouvernement dans ces territoires ; et deuxièmement, que, sans cette même autorisation de nos pères, vous ne parliez pas à des religieux d'autres ordres.

Aussi je l'ordonne et vous le commande, comme une chose décidée par tout le définitoire général, qui désire faire l'expérience de ce qu'il ordonne et commande, pour que vous voyiez si vous pouvez vous conformer aux sœurs d'Italie, pour avoir les mêmes lois, puisque vous êtes d'une même Congrégation. Cette expérience faite, on décidera au chapitre général ce qui sera pour la plus grande gloire de Dieu et pour votre bien.

Au sujet de ces points, je charge le P. Thomas de vous expliquer tout ce que vous voudrez savoir : à lui, j'écris plus longuement, et la maladie me contraint maintenant à être bref.

Que Notre Seigneur vous garde et vous console comme je le souhaite.

Rome, le 4 mai 1613.

44

JUAN de JESUS MARIA à ANNE de JESUS, à BRUXELLES

Rome, 21 septembre 1613

Il l'informe que les supérieurs de la Congrégation d'Italie sont très fâchés contre les religieuses de Belgique, parce qu'elles ont fait appel au Pape, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de l'Archiduc Albert, contre la décision du définitoire général au sujet des confesseurs et des relations avec d'autres religieux extérieurs à l'Ordre^a :

Jesus Maria. Pax Christi. Cette lettre aura pour objet de vous dire avec ma clarté habituelle le peu de satisfaction que les pères définiteurs ont de l'appel que vous avez fait au Pape par l'intermédiaire de l'Archiduc, pour arriver à vos fins, ne supportant pas d'obéir tout simplement pendant ces quelques mois qui nous séparent du chapitre. Cette diligence à traiter l'affaire a rendu ceux d'ici diligents pour s'y opposer.

Ayant considéré toutes les choses en pesant le pour et le contre, il nous a semblé qu'il sera bon d'abandonner le soin et le gouvernement de Vos Révérences. Car nos religieux ne pourraient plus gouverner avec l'affection et la confiance qu'il convient des personnes qui veulent avoir leur porte si ouverte pour appeler des confesseurs et consultants d'autres ordres, qui seront ceux qui prendront la décision finale pour ce que l'obéissance ordonnerait ; et vous, vous n'aurez pas la confiance normale avec vos supérieurs, dont les décisions seraient

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

vos saintes prières, elle vous en supplie, ma Mère, et vous envoie mille salutations. Toutes les autres en font autant.

Madame Dompré et sa sœur sont parties ce matin et elles vont aller vous voir, et vous diront de vive voix ce qui se peut dire. Je les ai remerciées pour ce qui vous concerne ; ce sont de bonnes dames, et qui vous aiment ainsi que votre sainte maison.

Mille souvenirs à ma très chère Mère Sous-Prieure, et qu'elle ne m'oublie pas dans ses bonnes prières ; moi, je prie pour elle. À Dieu, ma mère très chère, qu'Il vous garde dans sa grâce.

Anvers, le 12 avril. Votre servante indigne,

Anne de Saint-Barthélemy

55

L'INFANTE ISABELLE CLAIRE EUGÉNIE à ANNE de JESUS, à BRUXELLES

Bruxelles, après la Fête-Dieu de 1620

La Princesse est navrée de ce que la Mère Anne ne peut parler, et elle se réjouit du combat des couvents français pour donner l'obédience à l'Ordre, comme cela avait été débattu au chapitre général de 1620 à Rome^a :

Avec une si bonne visite et un tel présent, la messagère ne pouvait manquer d'être bien reçue, et plus encore en apportant une lettre qui m'a bien fait plaisir. Il me semble que Notre Seigneur veut nous mortifier tous en cela que vous ne pouvez parler, mais, grâce à Dieu, la Sous-Prieure est une très bonne interprète.

Le petit Saint Jean m'a paru très bien ; comme j'en ai fait faire un, je souhaitais le voir, pour voir s'il fallait corriger quelque

chose sur le mien. Mais comme je n'ai pas apporté de manteau, je n'ai pas trouvé (?) ; j'en aurais pourtant eu bien besoin aujourd'hui, avec la pluie qui est tombée : je crois que Doña Isabel emportera bien des choses à raconter à ce sujet, et sur la journée que je lui ai fait passer, afin qu'elle ne porte pas envie à celles qui avaient cueilli les fraises ce matin. Ce sont des fraises de terre promise, mon cousin les a trouvées bien bonnes.

L'équipée du duc de Lerma m'a fait beaucoup de peine, si elle a été secrète, mais je ne peux pas réussir à le croire, mais, d'un autre côté, on peut tout croire. Que Dieu nous tienne par la main !

Je suis très contente de ce que le Chapitre se soit bien passé, et j'espère que les religieuses de France arriveront à leurs fins. Voici une lettre pour la Reine, dans laquelle je lui demande de leur venir en aide, voyez si vous voulez l'expédier demain avec le courrier ordinaire.

On m'a donné de fameuses nouvelles de la beauté de votre église pour la Fête-Dieu. J'ai été bien désolée de ne pas la voir. Mais, pour ne pas retarder la messagère, je n'en dis pas plus, sinon : que Dieu vous garde comme je le souhaite ; mes salutations à la Sous-Prieure, aux Thérèse et à toutes.

A. Isabel

56

ANNE de S. BARTHÉLEMY à
ANNE de JÉSUS, à BRUXELLES

Anvers, 23 novembre 1620

Trois mois avant la mort d'Anne de Jésus, la Bienheureuse a plaisir à lui faire un petit cadeau d'images, et elle lui avoue qu'elle l'aime bien, et qu'elle souhaite que la Mère Anne le

croie^a :

Que Jésus soit dans votre âme, ma très chère mère, et qu'Il vous donne la santé du corps et de l'âme que je vous souhaite : ce désir, vous pouvez bien le croire, car je l'ai de tout cœur. Et j'ai été contente que vous me demandiez quelque chose, bien que ce soit de peu de prix : même si ça avait été d'un grand prix, tout ce que je pourrai, je le ferai, je le dois bien à ma chère mère.

Elles ne me satisfont pas, car, passée la première impression, elles ne sortent pas des presses aussi bien. Nous avons choisi celles-ci parmi beaucoup ; si elles me satisfaisaient, je vous en enverrais davantage. Dites-moi si vous le voulez, et je le ferai ; et parlez-moi de votre santé, qui me donne du souci.

Ne prenez pas de peine, ma chère mère : Dieu le voit, c'est Lui l'offensé, et il supporte ; supportons, nous aussi : au temps voulu par Lui, le Seigneur accomplira sa volonté, et tout ce qui est sans fondement s'écroulera. Dieu est pour nous et pour l'Ordre, qui est son honneur.

57

THOMAS de JESUS sur ANNE de JESUS
SERMON pour ses FUNÉRAILLES

Bruxelles, 6 mars 1621

La Mère Anne de Jésus mourut le jeudi 4 mars 1621 ; après que son corps ait été veillé dans l'église le vendredi, elle fut enterrée le samedi 6 après les funérailles solennelles, qui furent célébrées par le Prieur de Bruxelles, et où chanta le chœur des Princes ; le P. Thomas de Jésus, Provincial de Flandre, prononça l'oraison funèbre suivante^a :

Le jour de l'enterrement de la Mère Anne de Jésus, prieure de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dirai deux. Nous étions en Espagne, hésitants, nous demandant qui nous allions faire Général ; et nous avons interrogé la Mère, un an avant le chapitre ; l'un s'appelait Fr. Gregorio Nacianceno, et l'autre Fr. Juan Bautista : ce serait un de ces deux-là qu'élirait sans aucun doute le chapitre. Elle me répondit : « Portez vos yeux sur un autre, car aucun de ces deux Pères ne sera Général ». Et tout se passa comme la Mère l'avait dit, car, avant que n'arrive le moment du chapitre, les deux pères que j'avais nommés moururent.

Il y avait une grande difficulté, lorsque l'Ordre fut en tractations pour envoyer des religieuses en France, à ce que la Mère Anne de Jésus soit du nombre ; pour plusieurs raisons, le P. Général et les définiteurs avaient donc décidé que la Mère n'irait pas en France. Malgré cette décision, elle m'écrivit une lettre, alors que je me trouvais à Pastrana avec le P. Général, dans laquelle elle me disait que Dieu voulait qu'elle aille en France, et que donc elle irait certainement, et que je le dise au Père. Tout se passa ensuite comme la Mère l'avait prophétisé. Je pourrais raconter bien d'autres choses ; mais la brièveté m'oblige à les laisser de côté, et à passer au quatrième échelon.

(Quatrième partie et conclusion)

« *Honestabit illum in laboribus* ». « *Honestabit* », comme l'explique Lyranus, veut dire que Dieu l'honora et (...) au moyen des peines. Les peines sont en cette vie un trésor caché, ce sont les richesses grâce auxquelles le juste recevra de grandes couronnes dans le ciel, comme nous devons croire que Dieu les aura données, très grandes, à sa servante.

Le sage conclut : « *Complebit labores illius* ».

BEATRIX de la CONCEPTION sur ANNE de JESUS,
RÉCIT de la MALADIE et de la MORT

Bruxelles, 1624

La Mère Beatrix de la Conception, dès son entrée au couvent, fut guidée par Anne de Jésus, depuis sa profession à Salamanque jusqu'aux fondations de France et de Belgique. Elles furent séparées seulement quelques mois, quand la Mère Anne alla ériger la fondation de Mons, en 1607-1608. À la fin, la Mère Anne mourut dans ses bras. De cette longue et intime connaissance, et de l'affection profonde qu'elles avaient l'une pour l'autre, est né ce Récit, écrit pour être envoyé aux couvents en mémoire de la défunte^a.

Jesus Maria. Récit de la maladie et de la mort de notre Mère Anne de Jésus, fondatrice de ce couvent Royal des Carmélites Déchaussées de Bruxelles.

Depuis sept ans, notre Mère Anne de Jésus – que Dieu ait son âme ! – a souffert de très grandes maladies. En plus de la goutte et d'une tumeur qu'elle avait au côté gauche, elle fut prise de grands tremblements et elle devint tout enflée ; en sorte que, durant ces sept ans, c'est indicible ce qu'elle a souffert, ayant perdu l'usage de ses membres – elle ne pouvait même pas s'essuyer une larme avec ses mains, ni approcher une bouchée de sa bouche, en sorte qu'elle ne pouvait plus rien faire toute seule, ni même faire un pas. On la transportait sur une chaise d'osier pour entendre la messe et recevoir Notre Seigneur, car, par Sa miséricorde, cela lui était possible. Bien des fois, elle entendait deux ou trois messes et le sermon. Et avec son grand esprit, elle pourvoyait au gouvernement et à la consolation de toutes, comme si elle avait été en bonne santé, s'occupant même de très petites choses avec une particulière attention.

Durant tous ces sept ans, elle n'a pas dormi dans un lit, car dès qu'elle s'étendait, sa gorge enflait de telle sorte qu'il semblait qu'elle s'étouffait, et l'enflure que l'on voyait à l'extérieur était telle, et les douleurs si grandes, qu'elle ne pouvait pas tenir. Aussi, elle passait toute la nuit assise sur une petite chaise de paille, et par moments, jetée sur une paillasse par terre. De cette manière elle dormait d'un sommeil si agité que cela fendait le cœur. Elle demandait à celles qui la veillaient de lui lire dans de bons livres, en particulier la messe et la profession de Foi et la recommandation de l'âme : cela la consolait.

Le feu dont elle souffrait était si grand que, rien qu'à lui saisir la main, cela brûlait, et elle ne pouvait pas supporter de linge. Dans les grands froids, elle portait seulement l'habit, sans s'approcher jamais du feu, car elle l'avait, comme je l'ai dit : on voyait bien que c'était surnaturel. La patience avec laquelle elle supportait bien cela apparaissait dans ses paroles : elle avait coutume de dire : « Qu'il en soit fait selon la volonté de Dieu ; mes péchés en méritent encore davantage. Si je pouvais subir cela toute seule, ça me serait un soulagement ; car ce qui me peine le plus, c'est le tracas que je vous cause, mes filles. Priez Dieu de m'emmener bien vite ».

Comme elle ne pouvait s'étendre dans son lit, ses membres se ratatinaient tellement qu'elle semblait toute petite, alors que c'était une femme de si belle carrure.

Depuis quatre ans environ, elle avait tant de mal à parler qu'on comprenait très difficilement ce qu'elle disait, à cause de l'enflure de la langue et de tant d'eau qui tombait de sa bouche, perpétuellement sans cesse. Les attaques de douleurs qu'elle avait de jour et de nuit, il serait impossible de les dire. Le soulagement qu'elle avait la nuit, c'était qu'on lui enlevait l'habit et qu'on la revêtait d'une tunique d'étamine, et c'est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Loeches. Original aux Archives Nationales de Paris, cote M. 216, N. 1, 9. Elle est inédite.

a L'expéditeur est le saint frère Francisco del Niño Jesus, convers, né à Villapalacios (Albacete), en 1547. Il se consacra au service des pauvres, à Alcalá, durant 27 ans. Il prit l'habit à Madrid, où il fit profession en 1599. Saint Juan de Ribera, patriarche de Valence, l'appela dans cette ville, où il continua son infatigable labeur en faveur des pauvres et de la dévotion à l'Enfant Jésus. Il mourut à Madrid le 27 décembre 1604, peu de mois après avoir écrit cette lettre. L'héroïcité de ses vertus fut proclamée en 1769 (cf.HCD 7, 356-399). L'original se trouve chez les Carmélites de Bruxelles. Ed. en français in BI, *Vie II*. A défaut de l'original, nous éditons la paraphrase en castillan faite sur la traduction de BI *Vida II*, p. 36-39.

a Sur Don Juan de Quintanaduenas, voir la lettre 25, note 1. Son zèle, bien connu, l'amena en Espagne plusieurs fois pour emmener des religieuses fondatrices en France. Finalement, en 1604, il vit ses efforts couronnés de succès avec l'expédition de six carmélites espagnoles, entraînées par les deux Anne, celle de Jésus et celle de saint Barthélemy, auxquelles il adresse cette lettre. L'original espagnol n'est pas conservé ; il ne reste que ce fragment en français, édité par le P. Séroutet, *Lettres de Jean de Brétigny (1556-1634)*, Louvain, 1971, p. 72-73.

a Sur l'auteur, voir la lettre 25, note 7. Madame Jourdain, l'auteur du récit, alors veuve, vint en Espagne pour accompagner en France les fondatrices. A la demande de Bérulle, elle écrivit en 1620 *Le voyage d'Espagne*, édité in *Carmel* 43 (1960), 141-145, 231-237, 304-316 ; 44 (1961), 71-74, 141-153. A l'occasion des discussions sur la juridiction en 1620, elle écrivit aussi ses souvenirs sur la fondation de Paris. Quelques fragments ont été édités par Albert de St-Sauveur, *Les Carmes Déchaussés en France II. Pièces justificatives*. Paris, 1890, pp. 27-30. Nous éditons le fragment des pp. 28-29.

55 Voir aussi l'Acte 13 de la Mère Anne de Jésus, du 14 juillet 1617, sur la même question.

a Sur Don Juan de Quintanaduenas, voir la lettre 25, note 1. La lettre pourrait être adressée à Anne de Jésus à Paris, ou à Anne de saint Barthélemy à Pontoise. Mais il semble plus probable qu'elle ait été adressée à la prieure de Paris, étant donné que Don Juan résidait à Pontoise. L'original se trouve aux Archives Départementales de Seine-Maritime. Ed. en espagnol et en français par P. Séroutet, *Lettres de Jean de Brétigny (1556-1634)*, Louvain, 1971, pp. 73-76.

a Sur l'Infante Isabelle, voir la lettre 33, note 7. L'infante Isabelle, fille de

Philippe II, gouvernante de Belgique avec son mari l'Archiduc Albert d'Autriche, ayant su que la Mère Anne était à Dijon, fit venir Don Juan de Quintanaduenas à Bruxelles, et l'envoya vers la Mère avec cette lettre d'invitation. Original chez les Carmélites de Bruxelles. Ed. MA, *Vida II*, 65-66.

a Sur Doña Luisa, voir la lettre 68, note 1. Nous prenons le texte de *Epistolario y Poesias* de Luisa de Carvajal y Mendoza, Madrid, BAE, 1965, p. 218-219.

59 Ps 87, 2.

60 Un autre fragment d'une lettre à la Mère Anne de Jésus, que son éditeur ne date pas, semble appartenir à cette même époque d'indécision, 1607 : « Ma vocation est très combattue par mes amis jusqu'à ce jour (...). Des sages m'écrivent de retourner en Espagne, et que la morsure du point d'honneur me servira de martyr. Et ce sont des sages en esprit et en sainteté. Mais ils ne savent pas où en est la souffrance de l'Angleterre, car ils imaginent que c'est la vanité qui me retient ici ». Luisa de Carvajal y Mendoza, *Escritos autobiograficos*, Barcelona, Juan Flores, 1966, p. 94. Nous connaissons aussi une lettre à Beatrix de la Conception, du 14 septembre 1611, où elle lui écrit en faisant des références à la Mère Anne (MHCT 9, 630-631).

a Sur l'Infante Isabelle, voir la lettre 33, note 7. La préoccupation pour les prisons et la signature de la trêve de 12 ans du 9 avril 1609 nous font dater cette lettre du début de l'année. Original chez les Carmélites de Bruxelles. Elle est inédite.

a Sur l'archiduc Albert, voir la lettre 33, not 7. Original à la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Ed. BI, *Anne de Jésus et les Constitutions*, Bruxelles, A.Vromant, 1874, p. 351.

a Sur le P. A. Antolinez, voir la lettre 12, note 3. Copie notariale romaine in *Processus compulsorialis in Causa canonizationis matris Teresiae de Jesu*. AG Roma 385 b/1, fol. 15v. Ce texte est inédit.

64 En outre, dans sa Déclaration sur sainte Thérèse, dans ce même Procès Apostolique de Salamanque, comme témoin 3, il dit que « la Mère Anne de Jésus, religieuse des Carmélites Déchaussées, fondatrice de cet Ordre en France et en Flandre, personne de grand esprit religieux et vertu, a dit à ce témoin qu'il lui était arrivé ce qu'elle a dit à propos du linge teinté du sang » de sainte Thérèse en 1594 (BMC 20, 17).

a Sur le P. Diego de Guevara, voir la lettre 12, note 1. Dans les Procès Apostoliques sur sainte Thérèse de Jésus, de Salamanque, en témoignant sur

Alonso Curiel et Anne de Jésus, il nous offre ce témoignage. Nous prenons ce texte de la Copie notariale romaine in *Processus compulsorialis in Causa canonizationis matris Teresia de Jesu*. AG Roma 385 b/1, fol. 15v-16r. Le texte est inédit. En outre, dans le même Procès Apostolique de Salamanque, nous prenons sa Déclaration sur sainte Thérèse, éditée in *Espana y América* (1916, 15 octobre), et in *La Basilica Teresiana* 1 (1916, 3^{ème} époque) 46-59, dans laquelle il fait constamment appel, pour informer sur sainte Thérèse, à l'autorité de la parole et de la « Déclaration » de la Mère Anne de Jésus.

66 Nous prenons le texte du P. Basilio Ponce de Leon, neveu de Fr. Luis, de BMC 20, 75-76.

a L'expéditeur est le P. Juan de Jesus Maria (San Pedro y Ustarroz), 1564-1615 ; né à Calahorra, il entra dans l'Ordre en 1583 et fut envoyé en Italie en 1585. Le P. Juan fut Général de la Congrégation d'Italie (1611-1614), et mourut le 28 mai 1615. Son corps est conservé intact à Montecompatri près de Rome. La minute de ce document se trouve aux AG OCD Rome 332/a. Le Registre dit : « Mère prieure de Bruxelles. Copie d'une lettre de N.P. Préposé général, écrite à la Mère Anne de Jésus, de Rome le 15 septembre 1612. Sur leurs Constitutions ». Ed. Florencio del Niño Jesus, *El v. p. fr. Juan de Jesus Maria, preposito general de los Carmelitas Descalzos*. Burgos, El Monte Carmelo, 1919, pp. 204-206.

68 Quand la Mère Anne de Jésus et le père Thomas eurent répondu aux réflexions du doc. 42, par une lettre qui n'est pas conservée, le définitoire général émit le 27 avril 1613 les actes suivants :

« Il fut demandé s'il pouvait être concédé par le définitoire général aux religieuses de Belgique quelque exception des Constitutions communes aux autres religieuses de notre Congrégation, étant donné que quelques Constitutions de Sixte V ont été abrogées par Grégoire XIV et qu'une difficulté née à propos des Constitutions tourne autour de ces articles qui ont été modifiés par Grégoire XIV. Décision négative à l'unanimité.

Il fut demandé si l'on pouvait différer la décision de cette affaire des religieuses de Belgique jusqu'au prochain chapitre général ; pour savoir si nos religieux devaient persévérer dans le gouvernement de ces religieuses si elles voulaient persévérer à garder les seules Constitutions de Sixte V sans les aménagements de Grégoire XIV. Décision affirmative avec 3 votes sur 5.

Il fut demandé s'il fallait ordonner aux religieuses de Belgique et de Pologne de ne pas se confesser à d'autres, religieux ou prêtres séculiers, mais aux seuls confesseurs de notre Congrégation qui leur seront assignés, ou à d'autres, extérieurs, avec l'autorisation des supérieurs de la Congrégation.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

actuellement il s'est égaré et ne figure pas dans les fichiers. Des fragments de l'original espagnol nous sont conservés par MA ms. 88v ; MA éd. I, 238. C'est la lettre 2.

MADRID, Archives des Carmélites Déchaussées de Santa Ana
18. *Relacion de la fundacion de Granada*. L'original remis au P. Gracian (et qu'il utilise pour rédiger ses « Fundaciones » en 1589, cf. MHCT 3, 638 sq.) s'est sûrement perdu une fois imprimé le texte de la Mère Anne en 1610 comme dernier chapitre du Livre des Fondations de sainte Thérèse. Il s'en conservait, cependant, au couvent de Santa Ana, une copie, signée par la Mère Anne elle-même. Copie notariale légalisée de 1880 aux AG OCD de Rome. C'est la Relation 1.

19. *Carta a una hermana lega*. L'autographe était conservé vers 1880 chez les Carmélites Déchaussées de Santa Ana de Madrid. Une transcription légalisée se trouve aux AG OCD de Rome. C'est la lettre 11.

NANCY, Archives Départementales de la Moselle
(NDT) Voir lettre 44 bis, à Beatrix de la Conception

PARIS, Archives Nationales

20. *Acta de obediencia a la Orden del convento de Bruselas*. Orig. chez les Carmélites de Bruxelles. Traduction latino-française aux ANP (cote L 1046, n. 21).

21. *Cartas a Pierre de Berulle*. Originaux aux ANP, cote M 216, N. 3, 25. Seule la signature est autographe. Ce sont les lettres 24, 27, 28, 29. La *Carta a algunas carmelitas de Francia*, qui est la lettre 32, provient du monastère O.C.D. d'Amiens.

ROME, Archives Générales O.C.D.

22. *Declaracion sobre la vida, virtudes y milagros de s. Teresa de Jesus*. Copie notariale envoyée à la Congrégation des

Rites en 1610, qui fut conservée aux Archives de la Procure Romaine de la Congrégation des Carmes Déchaux d'Espagne, et se trouve aujourd'hui aux AG OCD en cette même ville de Rome. C'est la copie notariale romaine du Procès Apostolique de Salamanque, d'une toute petite écriture, avec environ 120 lignes par page et plus de 100 mots par ligne ; il est écrit sur la couverture : *Processus compulsorialis in causa canonizationis matris Teresiae de Jesu. 2 diciembre 1610. Ex partibus Salamantin. Albae.* Le texte de la Mère Anne qui nous intéresse occupe les fol. 49r-53r. C'est la Déclaration 4.

23. *Poesia « Dieu puissant »*. Original en un lieu inconnu ; nous possédons une copie de la fin du XIX^e siècle aux AG OCD de Rome, dossier « Ana de Jesus » sans cote ; il est dit au début : « J.M.J.T. Cantique composé en espagnol par notre vénérable Mère Anne de Jésus, traduit du flamand en français ». Nous ne savons pas comment elle est arrivée dans ces Archives ; mais ce dut être vers 1880 à l'occasion du rassemblement des écrits de la Vénérable pour sa Cause de béatification. C'est la poésie 3.

24. *Acta de obediencia a la Orden del convento de Bruselas.* Original chez les Carmélites de Bruxelles ; copie notariale de l'original aux AG OCD Rome, rayon 334/c.

25. Il existe en outre aux AG OCD des copies authentiques des Actes dont les originaux se trouvent au Carmel de Bruxelles, comme ceux de la réception du doigt de Sainte Thérèse que possédait le P. Gracian, des reliques de sainte Élisabeth de Hongrie et de saint Albert de Liège, etc. Il existe aussi aux Archives de la Postulation OCD, situées au même endroit, des copies simples et des photocopies de plusieurs autres pièces et lettres des archives de France, de Belgique et d'Espagne, notamment des Archives des Carmélites Déchaussées de

Bruxelles, recueillies vers 1880 en raison de la Cause de béatification.

ROUEN, Archives Départementales Seine-Maritime

26. *Cartas a Juan de Quintanadueñas*. Orig. à Rouen, Archives Départementales de Seine-Maritime, cote *Carmélites de Rouen. Lettres espagnoles*. Elles portent la signature autographe. Ce sont les lettres 25 et 30.

SALAMANQUE, Archives Universitaires

27. *Declaracion sobre los trabajos de Luis de Leon*. Orig. aux Archives Universitaires de Salamanque dans un cahier sans titre, mais qui, d'après son éditeur, P. G. de S., augustin, pourrait porter celui de *Pleito de Fr. Luis de Leon sobre los haberes de su catedra de Biblia con los catedraticos propietarios, 1591*. Il y a 66 feuilles numérotées et 4 fol. en blanc. La Déclaration de la Mère Anne porte le numéro 3.

SALAMANQUE, Archives des Carmélites Déchaussées

28. *Acta de profesion*. Orig. dans le « Libro de Profesiones » de Salamanque, où il a été ajouté : « Cette religieuse alla fonder en France et en Flandre. Elle mourut à Bruxelles en 1621, le 4 mars. Elle a fait beaucoup de miracles. C'était une sainte ». C'est l'acte 1, dans cette édition.

29. *Cartas a Beatriz del Sacramento*. Ce sont deux autographes incomplets ; fragments in Manrique ms. 178v et 186r. Ce sont les lettres 60 et 67.

SALAMANQUE, Archives des Carmes Déchaux

30. *Declaracion sobre la vida, virtudes y milagros de s. Teresa de Jesus*. Orig. au couvent des Carmes Déchaux de Salamanque, fol. 137r-154r, avec signature autographe ; photographie à l'Archivo Silveriano de Burgos. C'est la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

82. À Juana del Espiritu Santo
83. À Don Cristobal de Lobera
84. À Don Cristobal de Lobera
85. À Diego de Guevara
86. À Don Cristobal de Lobera
- 86 bis. À Maria de la Encarnacion
87. À Juana del Espiritu Santo
88. À Don Cristobal de Lobera
89. Autres Fragments

III

POÉSIES DE LA MÈRE ANNE DE JÉSUS

1. Invitation de Noël
2. Le Roi des Rois
3. Dieu Puissant

IV

ACTES DE LA MÈRE ANNE DE JESUS

1. Acte de Profession
2. Pouvoir Concédé par le Couvent de Beas
3. Pouvoir Concédé par le Couvent de Madrid
4. Acte de la Fondation du Couvent de Bruxelles
5. Acte de Célébration de l'épiphanie dans l'ordre
6. Acte par lequel le Couvent de Bruxelles se soumet à l'ordre
7. Acte de la remise du corps de saint Albert de Liège
8. Acte de la remise d'un doigt de Sainte Thérèse De Jesus
9. Acte de la remise de reliques de sainte Élisabeth de Hongrie
10. Mémoire des objets d'argent reçus de leurs Altesses
11. Acte de Réception de Reliques de Saint Albert de Liège
12. Contrat avec le Sacristain du Couvent de Bruxelles

13. Acte au sujet de la Juridiction du Couvent de Paris
14. Acte Au sujet des Constitutions observées en France

V

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

1. Pedro Ruiz à Lobera
2. Thérèse de Jesus à Ana Lobera
3. Thérèse de Jesus à Anne de Jésus
4. Thérèse de Jesus à Anne de Jésus
5. Strophes (« *Liras* ») à la louange des peines
6. Thérèse de Jésus à Anne de Jésus et à la Communauté de Beas
7. Juan Gutierrez de la Magdalena à Anne de Jésus
8. Thérèse de Jesus à Anne de Jésus
9. Acte de Jean de la Croix concernant la vente de biens du Couvent de Beas
10. Thérèse de Jésus à Anne de Jésus
11. Acte de Fondation du Couvent de Grenade
12. Thérèse de Jesus à Anne de Jésus
13. Acte des élections du Couvent de Grenade
14. Jean de la Croix à Anne de Jésus, Dédicace Du *Cantique Spirituel*
15. Acte d'elections du Couvent de Grenade
16. Acte des Élections du Couvent de Madrid
17. Luis de Léon à Anne de Jésus et à la communauté, Dédicace des œuvres de Sainte Thérèse
18. Maria Bautista de Ocampo à Anne de Jésus
19. Maria de Jésus Godinez à Anne de Jesus
20. Magdalena del Espiritu Santo à Anne de Jésus
21. Jeronima de Jésus à Anne de Jésus
22. Leonor de Jésus à Ana de Jesus

23. Maria de San Angelo Lobera à Anne de Jésus
24. Actes des Religieuses du Couvent de Madrid autour des Constitutions
25. Luis de Leon à Anne de Jésus, Dédicace du *Livre de Job*
26. Colloque sur la Présence de Dieu
27. Fr. Antonio Perez à Anne de Jésus
28. Testimonio de Domingo Bañez sur Anne de Jésus
30. Le P. Jose Imparato à Pierre de Berulle
31. Francisco del Niño Jésus à Anne de Jésus
32. Juan de Quintanadueñas y Brétigny à Anne de Jésus et ses Compagnes
33. L'entrée des Fondatrices Espagnoles au Couvent de Paris
34. Pierre de Burelle à Anne de Jésus
35. Juan de Quintanaduenas à Anne de Jésus
36. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
37. Luisa de Carvajal à Anne de Jésus
38. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
39. L'archiduc Albert à Fernando de S. Maria à Rome
40. Déclaration d'augustin Antolinez sur Anne de Jésus
41. Déclarations de Diego de Guevara et de Basilio Ponce sur Anne de Jésus
42. Juan de Jésus Maria à Ana de Jésus
43. Juan de Jésus Maria aux Religieuses de Flandre et de Pologne
44. Juan de Jésus Maria à Anne de Jésus
45. Juan de Jésus Maria à Anne de Jésus
46. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
47. Juan de Jesus aux Religieuses de Flandre et de Pologne
48. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
49. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
50. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
51. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus

52. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
53. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
54. La Ven. Anne de S. Barthélemy à Anne de Jésus
55. L'infante Isabelle Claire Eugénie à Anne de Jésus
56. Anne de S. Barthélemy à Anne de Jésus
57. Thomas de Jésus sur Anne de Jésus Sermon pour ses funérailles
58. Beatrix de la Conception sur Anne de Jésus, Récit de la maladie et de la mort

VI

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

- A. Manuscrits originaux selon leur lieu d'archives
- B. Éditions des Écrits d'Anne de Jésus
- C. Bibliographie

Sigles et abréviations

Archives dont nous utilisons les manuscrits